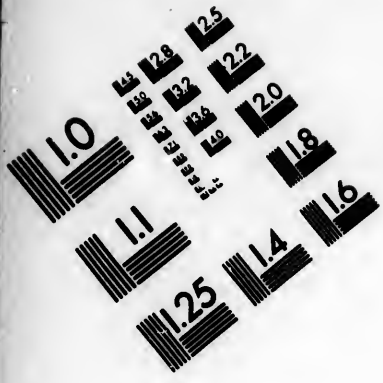
1.0
1.1
1.25
1.4
1.6
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0
4.5
5.0
5.6
6.3
7.1
8.0
9.0
10
11
12
13
14
16
18
20
22
25
28
32
36
40
45
50
56
63
71
80
90
100
110
125
140
160
180
200
220
250
280
320
360
400
450
500
560
630
710
800
900
1000
1100
1250
1400
1600
1800
2000
2200
2500
2800
3200
3600
4000
4500
5000
5600
6300
7100
8000
9000
10000
11000
12500
14000
16000
18000
20000
22000
25000
28000
32000
36000
40000
45000
50000
56000
63000
71000
80000
90000
100000
110000
125000
140000
160000
180000
200000
220000
250000
280000
320000
360000
400000
450000
500000
560000
630000
710000
800000
900000
1000000
1100000
1250000
1400000
1600000
1800000
2000000
2200000
2500000
2800000
3200000
3600000
4000000
4500000
5000000
5600000
6300000
7100000
8000000
9000000
10000000
11000000
12500000
14000000
16000000
18000000
20000000
22000000
25000000
28000000
32000000
36000000
40000000
45000000
50000000
56000000
63000000
71000000
80000000
90000000
100000000
110000000
125000000
140000000
160000000
180000000
200000000
220000000
250000000
280000000
320000000
360000000
400000000
450000000
500000000
560000000
630000000
710000000
800000000
900000000
1000000000
1100000000
1250000000
1400000000
1600000000
1800000000
2000000000
2200000000
2500000000
2800000000
3200000000
3600000000
4000000000
4500000000
5000000000
5600000000
6300000000
7100000000
8000000000
9000000000
10000000000
11000000000
12500000000
14000000000
16000000000
18000000000
20000000000
22000000000
25000000000
28000000000
32000000000
36000000000
40000000000
45000000000
50000000000
56000000000
63000000000
71000000000
80000000000
90000000000
100000000000
110000000000
125000000000
140000000000
160000000000
180000000000
200000000000
220000000000
250000000000
280000000000
320000000000
360000000000
400000000000
450000000000
500000000000
560000000000
630000000000
710000000000
800000000000
900000000000
1000000000000
1100000000000
1250000000000
1400000000000
1600000000000
1800000000000
2000000000000
2200000000000
2500000000000
2800000000000
3200000000000
3600000000000
4000000000000
4500000000000
5000000000000
5600000000000
6300000000000
7100000000000
8000000000000
9000000000000
10000000000000
11000000000000
12500000000000
14000000000000
16000000000000
18000000000000
20000000000000
22000000000000
25000000000000
28000000000000
32000000000000
36000000000000
40000000000000
45000000000000
50000000000000
56000000000000
63000000000000
71000000000000
80000000000000
90000000000000
100000000000000
110000000000000
125000000000000
140000000000000
160000000000000
180000000000000
200000000000000
220000000000000
250000000000000
280000000000000
320000000000000
360000000000000
400000000000000
450000000000000
500000000000000
560000000000000
630000000000000
710000000000000
800000000000000
900000000000000
1000000000000000
1100000000000000
1250000000000000
1400000000000000
1600000000000000
1800000000000000
2000000000000000
2200000000000000
2500000000000000
2800000000000000
3200000000000000
3600000000000000
4000000000000000
4500000000000000
5000000000000000
5600000000000000
6300000000000000
7100000000000000
8000000000000000
9000000000000000
10000000000000000
11000000000000000
12500000000000000
14000000000000000
16000000000000000
18000000000000000
20000000000000000
22000000000000000
25000000000000000
28000000000000000
32000000000000000
36000000000000000
40000000000000000
45000000000000000
50000000000000000
56000000000000000
63000000000000000
71000000000000000
80000000000000000
90000000000000000
100000000000000000
110000000000000000
125000000000000000
140000000000000000
160000000000000000
180000000000000000
200000000000000000
220000000000000000
250000000000000000
280000000000000000
320000000000000000
360000000000000000
400000000000000000
450000000000000000
500000000000000000
560000000000000000
630000000000000000
710000000000000000
800000000000000000
900000000000000000
1000000000000000000
1100000000000000000
1250000000000000000
1400000000000000000
1600000000000000000
1800000000000000000
2000000000000000000
2200000000000000000
2500000000000000000
2800000000000000000
3200000000000000000
3600000000000000000
4000000000000000000
4500000000000000000
5000000000000000000
5600000000000000000
6300000000000000000
7100000000000000000
8000000000000000000
9000000000000000000
10000000000000000000
11000000000000000000
12500000000000000000
14000000000000000000
16000000000000000000
18000000000000000000
20000000000000000000
22000000000000000000
25000000000000000000
28000000000000000000
32000000000000000000
36000000000000000000
40000000000000000000
45000000000000000000
50000000000000000000
56000000000000000000
63000000000000000000
71000000000000000000
80000000000000000000
90000000000000000000
100000000000000000000
110000000000000000000
125000000000000000000
140000000000000000000
160000000000000000000
180000000000000000000
200000000000000000000
220000000000000000000
250000000000000000000
280000000000000000000
320000000000000000000
360000000000000000000
400000000000000000000
450000000000000000000
500000000000000000000
560000000000000000000
630000000000000000000
710000000000000000000
800000000000000000000
900000000000000000000
1000000000000000000000
1100000000000000000000
1250000000000000000000
1400000000000000000000
1600000000000000000000
1800000000000000000000
2000000000000000000000
2200000000000000000000
2500000000000000000000
2800000000000000000000
3200000000000000000000
3600000000000000000000
4000000000000000000000
4500000000000000000000
5000000000000000000000
5600000000000000000000
6300000000000000000000
7100000000000000000000
8000000000000000000000
9000000000000000000000
10000000000000000000000
11000000000000000000000
12500000000000000000000
14000000000000000000000
16000000000000000000000
18000000000000000000000
20000000000000000000000
22000000000000000000000
25000000000000000000000
28000000000000000000000
32000000000000000000000
36000000000000000000000
40000000000000000000000
45000000000000000000000
50000000000000000000000
56000000000000000000000
63000000000000000000000
71000000000000000000000
80000000000000000000000
90000000000000000000000
100000000000000000000000
110000000000000000000000
125000000000000000000000
140000000000000000000000
160000000000000000000000
180000000000000000000000
200000000000000000000000
220000000000000000000000
250000000000000000000000
280000000000000000000000
320000000000000000000000
360000000000000000000000
400000000000000000000000
450000000000000000000000
500000000000000000000000
560000000000000000000000
630000000000000000000000
710000000000000000000000
800000000000000000000000
900000000000000000000000
1000000000000000000000000
1100000000000000000000000
1250000000000000000000000
1400000000000000000000000
1600000000000000000000000
1800000000000000000000000
2000000000000000000000000
2200000000000000000000000
2500000000000000000000000
2800000000000000000000000
3200000000000000000000000
3600000000000000000000000
4000000000000000000000000
4500000000000000000000000
5000000000000000000000000
5600000000000000000000000
6300000000000000000000000
7100000000000000000000000
8000000000000000000000000
9000000000000000000000000
10000000000000000000000000
11000000000000000000000000
12500000000000000000000000
14000000000000000000000000
16000000000000000000000000
18000000000000000000000000
20000000000000000000000000
22000000000000000000000000
25000000000000000000000000
28000000000000000000000000
32000000000000000000000000
36000000000000000000000000
40000000000000000000000000
45000000000000000000000000
50000000000000000000000000
56000000000000000000000000
63000000000000000000000000
71000000000000000000000000
80000000000000000000000000
90000000000000000000000000
100000000000000000000000000
110000000000000000000000000
125000000000000000000000000
140000000000000000000000000
160000000000000000000000000
180000000000000000000000000
200000000000000000000000000
220000000000000000000000000
250000000000000000000000000
280000000000000000000000000
320000000000000000000000000
360000000000000000000000000
400000000000000000000000000
450000000000000000000000000
500000000000000000000000000
560000000000000000000000000
630000000000000000000000000
710000000000000000000000000
800000000000000000000000000
900000000000000000000000000
1000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000
1250000000000000000000000000
1400000000000000000000000000
1600000000000000000000000000
1800000000000000000000000000
2000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000
2500000000000000000000000000
2800000000000000000000000000
3200000000000000000000000000
3600000000000000000000000000
4000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000
5000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000
6300000000000000000000000000
7100000000000000000000000000
8000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000
14000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
50

CIHM/ICMH
Microfiche
Series.

CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.

Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured covers/ Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/ Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- ☐ Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- ☑ Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- ☐ Coloured pages/ Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/ Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☑ Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached/ Pages détachées
- ☑ Showthrough/ Transparence
- ☐ Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material/ Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Only edition available/ Seule édition disponible
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/ Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

☑ Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: Pagination multiple. Les pages froissées peuvent causer de la distorsion.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
			✓								

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

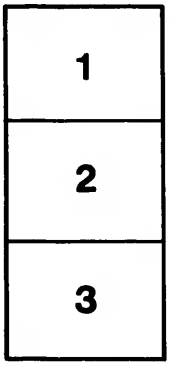

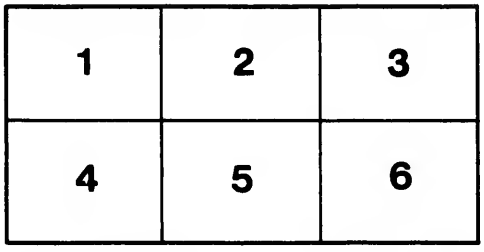

32X

SUPPLÉMENT
A
L'HISTOIRE NATURELLE.

Tome Treizième.

166

Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec
3, rue de l'Université,
Québec 4, QUE.

Ex Bibl: C: Roi: Deschenaux

HISTOIRE NATURELLE,

GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE,

SERVANT DE SUITE A L'HISTOIRE

DES ANIMAUX QUADRUPEDES.

Par feu M. le Comte DE BUFFON, *Intendant du Jardin & du Cabinet du Roi, de l'Académie Françoise, de celle des Sciences, &c.*

SUPPLÉMENT. Tome Treizième.

Séminaire de Québec

S.M.E.

BIBLIOTHÈQUE S.M.E. QUÉBEC

PARIS,

DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCC LXXXIX.

HISTOIRE

NATURELLE,

GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE,

AVEC LA DESCRIPTION

DU CABINET DU ROI.

Par M. le Comte DE BUFFON, Intendant du Jardin & du Cabinet du Roi, de l'Académie Françoise, de celle des Sciences, &c.

SUPPLÉMENT. TOME TROISIÈME.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCC. LXXXIX.

TABLE

Des Articles contenus dans ce Volume.

Avertissement par M. le Comte de la Cépède..... Page ix
Addition à l'article des Orangs-outangs..... 1
Addition à l'article du Pithèque..... 43
Du petit Cynocéphale..... 54
Le Babouin des bois..... 56
Le Babouin à longues jambes..... 59
Le Choras..... 62
Le Babouin à museau de chien..... 68
Addition à l'article du Lowando..... 72
Addition à l'article de l'Ouanderou..... 75
La Guenon à long nez..... 77
Le Macaque à queue courte..... 81
Le Patas à queue courte..... 85
La guenon à museau alongé..... 88
La Guenon couronnée..... 90
La Guenon à camail..... 95
Le Blanc-nez..... 98
La Guenon à nez blanc proéminent. 105

Le Mone..... 109
Le Roloway ou *la Palatine*..... 112
La Guenon à face pourpre..... 117
La Guenon à crinière..... 119
La Guenon nègre..... 122
Addition à l'article du Douc..... 124
Fœtus de Guenon..... 125

Sapajous.

Addition à l'article de l'Alouatte... 126
Addition à l'article du Coaita..... 146
Addition à l'article du Sajou brun.. 153
Le Sajou nègre..... 158
Le Sajou cornu..... 159
Addition à l'article du Saïmiri.... 162

Sagouins.

L'Yarqué, espèce de Saki..... 163
Le Sagouin, vulgairement appelé Singe de nuit..... 165
Le Tamarin nègre..... 168

Autres Quadrumanes.

Addition à l'article des Makis.
Le grand Mongous..... 170

Le Moccoco 172
Le petit Maki gris 174
Autre espèce de Maki 177
Le Loris de Bengale 180

De la Mule.

Exemples d'accouplement prolifique de la Mule avec le Cheval 202

Addition à l'article du Chien.

Du Chien 206
Le Chien des bois de Cayenne 210
Le Chien de Sibérie 214
D'un Chien turc & gredin 215
Le grand Chien-loup 219
Le grand Chien de Russie 224
Chiens-mulets provenant d'une Louve & d'un Chien braque 230

Chiens-Mulets.

Du mâle, première génération 236
De la femelle, première génération .. 245
Du mâle, seconde génération 251
De la femelle, seconde génération .. 256
De la femelle, troisième génération .. 274

Du mâle, quatrième génération. 294
De la femelle, quatrième génération. 296
Suite des Chiens métis. 298
Seconde suite des Chiens métis 303
Troisième exemple du produit d'un Chien & d'une Louve 310
Quatrième exemple du produit d'un Chien & d'une Louve 312
Cinquième exemple du produit d'une Louve avec un Chien 314
Nouvelle addition à l'article du Renard 317

AVERTISSEMENT

Par M. le Comte DE LA CÉPÈDE, *Garde du Cabinet du Roi, & Membre des Académies & Sociétés Littéraires de Dijon, Lyon, Toulouse, Bordeaux, Agen, Metz, Hesse-hombourg, Hesse-cassel, Munick, Stockolm, &c.*

LE PUBLIC ayant desiré vivement de jouir des derniers travaux de feu M. le comte de Buffon, qu'une longue & douloureuse maladie a enlevé l'année dernière aux sciences & aux lettres, M. le comte de Buffon son fils, ainsi que M. le chevalier de Buffon son frere & son exécuteur testamentaire, ont bien voulu me remettre les ouvrages manuscrits qu'ils ont trouvés parmi les papiers de ce grand Naturaliste,

& confier le ſoin de diriger l'impreſſion de ces ouvrages à celui qu'il avoit chargé lui-même de les continuer. J'ai cru ne pouvoir répondre convenablement à leur choix, ni bien remplir les intentions qu'ils m'ont témoignées, qu'en publiant ces manuſcrits tels qu'ils m'ont été remis. Feû M. de Buffon m'ayant ſouvent entretenu des projets qu'il avoit formés pour ajouter à leur valeur, je ſais qu'il ſe propoſoit d'y faire quelques changemens : il vouloit particulièrement abréger pluſieurs deſcriptions qu'il avoit faites quelques années auparavant, les embellir par les couleurs brillantes qu'il ſavoit employer avec tant d'art, les mêler avec des conſidérations plus générales, préſenter les rapports des diverſes parties de ſon ouvrage dans de grands tableaux qui, comme autant d'objets éclatans, auroient répandu ſur l'enſemble une nouvelle lumière & une chaleur plus vive; mais le génie de ce grand Ecrivain auroit pu ſeul terminer ſes productions. Ce volume ſera donc compoſé des articles laiſſés par M. de Buffon, tels qu'ils étoient

lorsqu'il alloit les perfectionner ; j'ai cru seulement que l'on ne seroit pas fâché de trouver dans cet avertissement, l'indication des changemens essentiels qu'il avoit déterminés, & les noms des auteurs dans lesquels on verra des détails plus étendus sur les animaux, dont il vouloit compléter l'histoire : j'ai pensé que ces observations étoient autant d'hommages que je devois à sa mémoire, ainsi qu'à l'amitié qu'il m'a toujours témoignée.

Au reste, on trouvera dans ce volume quatre-vingt-deux planches très-précieuses, tant par l'exactitude & la beauté des dessins, que par la rareté de la plupart des animaux qu'elles représentent.

Article des Orangs-outangs.

Le singe indiqué, comme étant peut-être une variété par laquelle l'espèce du *pongo* ou *grand orang-outang*, se rapprocheroit du *mandrill*, est le *choras* dont on pourra voir la descrip-

tion (*page 62*). Nous devons observer aussi que l'individu femelle, dont M. de Buffon rapporte les habitudes naturelles d'après M. Vosmaër, est le même que celui dont il donne la description & l'histoire, d'après M. Allamand (*même article.*)

Article du Pithèque.

La comparaison la plus exacte entre les divers pithèques apportés des côtes de Barbarie, & le singe si bien décrit par M. Daubenton (*vol. 14, in-4.°*), sous le nom de *magot*, a prouvé qu'ils appartiennent à la même espèce, & qu'ils ne présentent que de légères différences relatives au sexe, ou qui disparoissent avec l'âge; mais un de nos confrères, M. Desfontaines, savant professeur du jardin du Roi, nous a confirmé qu'il existoit en Afrique, ainsi que l'ont dit plusieurs voyageurs, une espèce de singe sans queue, à laquelle il a laissé le nom de *magot* ou d'*inuus*, dans les observations

nployées par M. de Buffon, qui eſt en effet très-voiſine de celle du magot, & qui en diffère néanmoins par quelques caractères extérieurs, ainſi que par ſes habitudes. C'eſt à ce dernier animal que l'on pourra appliquer le nom de *ſimia-inuus* donné au *magot* ou *pithèque* par pluſieurs naturaliſtes; & c'eſt à ce même animal qu'il faudra rapporter auſſi la plus grande partie de ce qu'a dit M. de Buffon, des habitudes du ſinge connu depuis long-temps en Europe ſous le nom de *magot*, & avec lequel les animaux appelés *pithèques*, ne forment qu'une ſeule & même eſpèce. Au reſte, très-peu de temps avant ſa mort, M. de Buffon avoit lui-même adopté cette opinion. La *planche V.e* de ce volume repréſente la femelle du magot ou pithèque.

Article du Lowando.

Le babouin figuré dans la *planche X.e* & que M. de Buffon avoit cru devoir rapporter à l'eſpèce du *lowando*, eſt

abſolument le même que le *babouin à muſeau de chien*, dont il parle dans l'article précédent, d'après pluſieurs naturaliſtes, & que M. Linné a nommé *ſimia hamadrias*.

Article de la guenon à long nez.

Des Cochinchinois qui ſont venus au cabinet du Roi, ont reconnu cet animal, dont on y conſerve la dépouille : ils nous ont appris qu'il étoit très-commun dans leur pays où on le nomme *kht dóc*, c'eſt-à-dire, *grand ſinge* ; il devient en effet très-grand & très gros ; il va par troupes nombreuſes ; il ne ſe nourrit que de fruits ; ſon naturel eſt cependant preſque féroce, &, lorſqu'on l'attaque, il ſe défend avec beaucoup de force & de courage. M. Daubenton ſe propoſe de publier un Mémoire au ſujet de cet animal remarquable.

Article du Macaque à queue courte.

Ce ſinge a de très-grands rapports

avec celui dont M. Gmelin a parlé d'après M. Scopoli, & qui porte le nom de *simia cynosuros*, (*édition augmentée & corrigée du système de M. Linné, vol. I.er, à Leipsick, 1788*).

Article de la Guenon couronnée.

Il paroît que l'on doit regarder cette guenon comme une variété de l'aigrette (*simia ægula*; *M. Gmelin, ouvrage déjà cité*).

Article du blanc nez.

Ce singe est le *simia petaurista* de M. Gmelin (*ouvrage déjà cité*).

Article de la Guenon à nez blanc proéminent.

C'est à cette espèce que M. Gmelin a donné le nom de *simia nictitans* (*ibid*).

Article de l'Alouatte.

La *planche XXVI.me* représente un

ſapajou hurleur, dont M. de Buffon n'a laiſſé aucune deſcription & qui paroît avoir de très-grands rapports avec l'alouatte.

Article du petit Maki gris.

Ce maki, ainſi que celui dont M. de Buffon donne la deſcription dans l'article ſuivant, ſont de l'eſpèce du maki, appelée *lemur laniger* par M. Gmelin (*ouvrage déjà cité*).

Article du Loris de Bengale.

On trouve dans l'ouvrage déjà cité de M. Gmelin, les noms des divers auteurs qui ont fait connoître ce loris: ce ſavant continuateur de M. Linné lui a conſervé le nom de *lemur tardigradus*, & M. de Buffon a été très-fondé à le regarder comme appartenant à l'eſpèce du loris dont il avoit déjà traité (*vol. XV, in-4.°*)

Article du Bizaam.

M. Schreber en a parlé (*vol. III,*

pag. 425) & l'a fait repréſenter (*planche CXV*); M. Gmelin l'a nommé *viverra tigrina* (*ouvrage déjà cité, vol. I, pag.* 91).

Article du Putois rayé de l'Inde.

C'eſt avec toute raiſon que M. de Buffon a cru devoir ſéparer du genre des chats, cet animal rayé qui n'appartient pas cependant au genre des putois, qui en eſt ſéparé par la forme, ainſi que par la poſition de ſes dents, & que M. Gmelin a placé parmi les *viverra*, ſous le nom de *viverra faſciata*, (*ouvrage déjà cité, pag.* 92).

Article du grand Ecureuil de la côte de Malabar.

Cet écureuil qui a beaucoup de rapports avec l'écureuil de Madagaſcar, dont M. de Buffon a traité dans l'article ſuivant, eſt le même que celui que M. Gmelin a nommé le très-grand écureuil (*ſciurus maximus*), & dont M. Schreber a donné la figure *vol. IV, planche CCXVII, b.*

Article des Guerlinguets.

Les deux écureuils de la Guyanne dont il eſt queſtion dans la note de la page 152 du I.er volume de M. Gmelin, ſont le grand & le petit guerlinguets.

Article de l'Aye-aye.

M. Gmelin l'a nommé écureuil de Madagaſcar, à cauſe de la conformation qui le rapproche des écureuils, quoique ſes habitudes l'en éloignent, ainſi que l'a très-bien obſervé cet habile naturaliſte; mais il ne faut pas le confondre avec l'écureuil de Madagaſcar, dont M. de Buffon donne la figure (*planche LXIII*) & qui eſt un animal tout-à-fait différent, tant par ſes habitudes que par ſa forme.

Article du Phalanger.

Ce quadrupède dont ont parlé MM. Valentin (*ind. 3, pag. 272*).

Pallas (*misc. Zoologi. pag. 59*), Exleben (*mammal. pag. 79*); Schreber (*saeugth. 3, pag. 550, tab. 152*), & Pennant (*quadrup. pag. 209, n.° 148*), a été nommé par M. Gmelin, *didelphis orientalis*, & placé, à cause de sa conformation, dans le même genre que le sarigue, la marmose, le cayopolin, &c. M. de Buffon paroît avoir une opinion contraire en, assurant que le phalanger n'est pas du même genre que ces mêmes, sarigue, cayopolin & marmose; mais nous devons observer que dans cette note, ainsi que dans beaucoup d'autres endroits de ses ouvrages, M. de Buffon n'entend par genre, & quelquefois par classe, qu'une sorte de famille naturelle fondée sur une grande partie des caractères extérieurs des animaux, & en même-temps sur la grande ressemblance de leurs habitudes, quand bien même les diverses espèces de cette famille ne présenteroient pas une conformation semblable, dans les parties du corps dont les auteurs des divers ordres méthodiques considèrent la ressemblance ou

la différence, pour rapprocher ou séparer les espèces.

Article de la grande Chauve-souris fer-de-lance.

Cette espèce a quatre dents incisives à la mâchoire inférieure, sans en avoir à la supérieure. Le défaut de queue la distingue de la chauve-souris fer-à-cheval avec laquelle elle a beaucoup de rapports, & le nombre de ses dents la sépare de la chauve-souris musaraigne qui a quatre dents incisives à chaque mâchoire.

Article de la Chauve-souris de la Guyanne.

Le nombre de ses dents incisives, ainsi que la forme de ses oreilles, empêche qu'on ne la confonde avec les chauve-souris déjà décrites par les naturalistes, & dont aucune n'a, comme elle, la mâchoire supérieure sans incisives, & la mâchoire inférieure armée seulement de deux dents

inciſives ou tranchantes. Cependant elle a de très-grands rapports avec celle que M. Gmelin a compriſe dans ſon ouvrage, ſous le nom de *veſpertilio lepturus*, quoique celle-ci ait quatre dents inciſives à la mâchoire d'en-bas; & ce qui les rapproche de plus près, c'eſt que les deux dents inciſives qui garniſſent la mâchoire inférieure de la chauve-ſouris dont il eſt ici queſtion, ſont très-petites, & diviſées en deux, de manière qu'on peut aiſément croire qu'elle en a quatre à cette même mâchoire.

Article du Porc-épic de Malaca.

M. GMELIN a nommé *hiſtrix macroura*, cet animal dont il a déja été fait mention dans M. Briſſon (*quadrup. 231*), dans Séba (*vol. I, planche LII, fig. 2*), & dans Bontius (*jav. 54*).

Article du Coendou à longue queue.

C'EST le même animal que M. Briſſon

a nommé grand porc-épic d'Amérique (*quadrup. 131*), dont Barrère a parlé (*Histoire naturelle de la France équinoxiale, page 153*) dont Marcgrave a fait mention & donné la figure (*Histoire Naturelle du Brésil, Amsterdam, 1648, pag. 233*), & que M. Gmelin a regardé avec raison comme une variété du coendou ordinaire (*histrix prehensilis, ouvrage déjà cité, vol. I, page 129*).

Article du Klipdas ou de la Marmotte du cap de Bonne-espérance.

C'EST le *hyrax capensis* de M. Gmelin. M. le comte de Mellin, cité par M. de Buffon, en a donné la description, la figure & l'histoire, dans les mémoires des curieux de la nature de Berlin.

Article du sanglier du Cap vert.

INDÉPENDAMMENT du sanglier du Cap vert (*sus Africanus* de MM. Pennant & Gmelin), du sanglier d'Afrique ou d'Ethiopie (*sus Aethiopicus* de MM. Pal-

las, Pennant, Gmelin, &c.) du babirouſſa & du cochon de Guinée (*ſus porcus*), on trouve en Afrique, & particulièrement dans l'île de Madagaſcar, un ſanglier dont l'eſpèce eſt encore peu connue. Nous n'en avons vu que la tête décharnée qui eſt conſervée au cabinet du Roi, & dont M. Daubenton a donné la deſcription (*vol. XIV*). Cette tête reſſemble plus à celle du cochon de Siam qu'à la tête du ſanglier d'Europe; elle en diffère cependant par la courbure de l'arcade zygomatique qui eſt fort ſaillante, ainſi que par un prolongement oſſeux & aſſez élevé qui termine le renflement des alvéoles dans leſquelles ſont enchâſſées les défenſes de la mâchoire ſupérieure : d'ailleurs ce prolongement, qui rapproche ce ſanglier de celui d'Éthiopie, eſt terminé par des tubercules, ainſi que les bords du chanfrein auprès de ce prolongement; & de plus les dents molaires de la mâchoire inférieure ne ſont qu'au nombre de cinq, au lieu que dans le ſanglier ordinaire, elles

ſont au nombre de ſept ou au moins de ſix. Lorſqu'on connoîtra mieux l'animal auquel appartient cette tête, on pourra décider ſi ce ſanglier de Madagaſcar doit être regardé comme une variété du ſanglier ordinaire, ou comme une eſpèce diſtincte de ce ſanglier d'Europe.

HISTOIRE NATURELLE.

ADDITION

A L'ARTICLE DES ORANGS-OUTANGS.

Nous avons dit que les Orangs-outangs pouvoient former deux espèces; ce mot Indien qui signifie *homme sauvage*, est en effet un nom générique; & nous avons reconnu qu'il existe réellement & au moins deux espèces bien distinctes de ces animaux; la première à laquelle, d'après Battel, nous avons donné le nom de *pongo*, & qui est bien plus grande que la seconde espèce que nous avons

nommée *jocko*, d'après le même voyageur. Comme il y a plus de vingt ans que j'ai écrit l'hiſtoire de ces ſinges, je n'étois pas auſſi-bien informé que je le ſuis aujourd'hui, & j'étois alors dans le doute ſi les deux eſpèces dont je viens de parler, étoient réellement différentes l'une de l'autre, par des caractères autres que la grandeur. Le ſinge que j'avois vu vivant, & auquel j'avois cru devoir donner le nom de *jocko*, parce qu'il n'avoit que deux pieds & demi de hauteur, étoit un jeune pongo qui n'avoit que deux ans d'âge, & ſeroit parvenu à la hauteur de plus de cinq pieds; & comme ce très-jeune ſinge préſentoit tous les caractères attribués par les voyageurs au grand orang-outang ou pongo, j'avois cru pouvoir ne le regarder que comme une variété, ce qui me faiſoit croire qu'il ſe pouvoit qu'il n'y eût qu'une ſeule eſpèce d'orang-outang; mais ayant reçu depuis des grandes Indes un orang-outang bien différent du pongo, & auquel nous avons reconnu tous les caractères que les voyageurs donnent au jocko, nous pouvons

assurer que ces deux dénominations de pongo & jocko, appartiennent à deux espèces réellement différentes, & qui, indépendamment de la grandeur, ont encore des caractères qui les distinguent.

Les principaux caractères qui distinguent ces deux espèces, sont la grandeur, la différence de la couleur & de la quantité du poil, & le défaut d'ongle au gros orteil des pieds ou mains postérieures, qui toujours manque au jocko, & qui se trouve toujours dans l'espèce du pongo. Il en est de même de leurs habitudes naturelles; le pongo marche presque toujours debout sur ses deux pieds de derrière, au lieu que le jocko ne prend cette attitude que rarement, & sur-tout lorsqu'il veut monter sur les arbres. Ainsi, tout ce que j'ai dit de l'orang-outang que j'ai vu vivant, & que je croyois être un jocko, doit au contraire s'attribuer au pongo, & s'accorde en effet avec tout ce que les voyageurs les plus récens ont observé sur les habitudes naturelles de ce grand orang-outang. Je dois même observer que la figure de ce jeune pongo, représenté *planche 1.re*,

Volume XIV, in-4.°, a été faite d'après nature vivante, mais que le deſſinateur l'a chargée dans quelques parties; & c'eſt probablement cette différence entre cette figure & celle qu'a donnée Bontius, qui a pu faire penſer qu'elles ne repréſentoient pas le même animal. Cependant il eſt certain que la figure de Bontius eſt celle du grand orang-outang ou pongo adulte, & que celle que j'ai donnée repréſente le même orang-outang ou pongo jeune; d'ailleurs la figure donnée par Bontius eſt peut-être un peu trop reſſemblante à l'eſpèce humaine. Tulpius a donné du pongo une figure encore plus imparfaite. C'eſt encore ce même animal que Boſman a nommé *ſmitten*, que pluſieurs voyageurs ont nommé *barris*, d'autre *dril*, & quelques autres *quimpezé*; ſur quoi cependant nous devons obſerver que la plupart de ces derniers noms ont été appliqués indifféremment au grand & au petit orang-outang. C'eſt à ce grand orang-outang qu'on doit rapporter les combats contre les Nègres, l'enlèvement & le viol des Négreſſes, & les autres actes de force

& de violence, cités par les voyageurs.

Mais nous devons ajouter à tout ce que nous en avons dit, *volume XIV, in-4.°*, les observations des naturalistes & des voyageurs qui ont été publiées, ou qui nous sont parvenues en différens tems, sur ce qui regarde ce pongo ou grand orang-outang. M. le Chevalier d'Obsonville a bien voulu nous communiquer ce qu'il avoit observé sur cet animal, qu'il a vu & décrit avec autant de sagacité que d'exactitude. « C'est, dit-il, de l'orang-» outang qui a cinq pieds de haut, qu'il » est ici question : cet animal ne paroît » maintenant exister que dans quelques » parties de l'Afrique, & des grandes » îles à l'est de l'Inde. D'après diverses » informations, je crois pouvoir dire » que l'on n'en voit plus dans la pres-» qu'île en-deçà du Gange, & que même » il est devenu très-rare dans les contrées » où il propage encore : auroit-il été » détruit par les bêtes féroces, ou seroit-il » confondu avec d'autres ?

» Un de ces individus, que j'ai eu » occasion de voir deux mois après qu'il » fut pris, avoit quatre pieds huit ou

» dix pouces de haut : une teinte jau-
» nâtre paroiſſoit dominer dans ſes yeux ;
» qui étoient du reſte petits & noirs.
» Quoiqu'ayant quelque choſe de hagard,
» ils annonçoient plutôt l'inquiétude ,
» l'embarras & le chagrin, que la féro-
» cité. Sa bouche étoit fort grande, les
» os du nez très-peu proéminens , &
» ceux des joues étoient fort ſaillans...
» Son viſage avoit des rides ; le fond de
» ſa carnation étoit d'un blanc bis ou
» baſané ; ſa chevelure longue de quel-
» ques pouces étoit brunâtre , ainſi que
» le poil du reſte du corps , qui étoit
» plus épais ſur le dos que ſur le ventre ;
» ſa barbe étoit peu fournie , ſa poitrine
» large , les feſſes médiocrement char-
» nues, les cuiſſes couvertes , les jambes
» arquées ; les pouces de ſes pieds ;
quoiqu'un peu moins écartés des autres
» doigts que ceux des autres ſinges ,
» l'étoient cependant aſſez pour devoir
» lui procurer beaucoup de facilité, ſoit
» pour grimper ou ſaiſir....

» Je n'ai vu ce ſatyre qu'accroupi ou
» debout ; mais , quoique marchant habi-
» tuellement droit , il s'aidoit , me dit-on ,

» dans l'état de liberté, des mains ainſi
» que des pieds, lorſqu'il étoit queſtion
» de courir ou de franchir un foſſé ;
» peut-être même eſt-ce l'exercice de
» cette faculté qui contribue à entre-
» tenir dans l'eſpèce la longueur un peu
» exceſſive des bras, car l'extrêmité des
» doigts de ſes mains approchoit de
» ſes genoux. Ses parties génitales étoient
» aſſez bien proportionnées ; ſa verge,
» en état d'inertie, étoit longue d'en-
» viron ſix pouces, & paroiſſoit être
» celle d'un homme circoncis.

» Je n'ai point vu de femelles, mais on
» dit qu'elles ont les mamelles un peu
» aplaties ; leurs parties ſexuelles,
» conformées comme celles des femmes,
» ſont auſſi ſujettes à un flux menſtruel
» périodique : le tems de la geſtation
» eſt préſumé être d'environ ſept mois....
» elles ne propagent point dans l'état de
» ſervitude....

» Le mâle dont je viens de parler,
» pouſſoit quelquefois une eſpèce de
» ſoupir élevé & prolongé, ou bien il
» faiſoit entendre un cri ſourd ; mais
» c'étoit lorſqu'on l'inquiétoit ou qu'on

» le maltraitoit : ainſi, ces modulations » n'expriment que l'impatience, l'ennui » & la douleur.

» Suivant les Indiens, ces animaux » errent dans les bois & ſur les mon- » tagnes de difficile accès, & y vivent » en petites ſociétés.

» Les orangs-outangs ſont extrême- » ment ſauvages ; mais il paroît qu'ils » ſont peu méchans, & qu'ils parvien- » nent aſſez promptement à entendre » ce qu'on leur commande..... Leur » caractère ne peut ſe plier à la ſervi- » tude ; ils y conſervent toujours un fond » d'ennui & de mélancolie profonde, » qui dégénérant en une eſpèce de con- » ſomption ou de maraſme, doit bientôt » terminer leurs jours. Les gens du pays » ont fait cette remarque, & elle me » fut confirmée par l'enſemble de ce que » je crus entrevoir dans les regards & » le maintien de l'individu dont il a été » queſtion. »

M. le profeſſeur Allamand, dont j'ai eu ſi ſouvent occaſion de faire l'éloge, a ajouté d'excellentes réflexions & de nouveaux faits à ce que j'ai dit des orangs-outangs.

« L'hiſtoire des ſinges étoit très-em-
» brouillée, dit ce ſavant & ſi docte
» naturaliſte, avant que M. de Buffon
» entreprît de l'éclaircir; nous ne ſau-
» rions trop admirer l'ordre qu'il y a
» apporté, & la préciſion avec laquelle
» il a déterminé les différentes eſpèces
» de ces animaux, qu'il étoit impoſſible
» de diſtinguer par les caractères qu'en
» avoient donnés les nomenclateurs.
» Son hiſtoire des orangs-outangs eſt
» un chef-d'œuvre qui ne pouvoit ſortir
» que d'une plume telle que la ſienne;
» mais quoiqu'il y ait raſſemblé tout ce
» qui a été dit par d'autres ſur ces ani-
» maux ſinguliers, en y ajoutant ſes
» propres obſervations qui ſont bien
» plus ſûres, & quoiqu'il y ait décrit
» un plus grand nombre de ſinges,
» qu'aucun auteur n'en a décrit juſqu'à
» préſent, il ne faut pas croire cepen-
» dant qu'il ait épuiſé la matière; la
» race des ſinges contient une ſi grande
» variété d'eſpèces, qu'il eſt bien dif-
» ficile, pour ne pas dire impoſſible,
» de les connoître toutes; on en ap-
» porte très-ſouvent en Hollande plu-

» sieurs, que M. de Buffon, ni aucun » naturaliste, n'a jamais vu. Un de mes » amis, revenu d'Amérique, où il a » séjourné pendant quelques années, & » qui y a porté les yeux d'un observa- » teur judicieux, m'a dit qu'il y avoit vu » plus de quatre-vingt espèces différentes » de sapajous & de sagoins; M. de » Buffon n'en a décrit que onze. Il s'écou- » lera donc encore bien du tems, avant » qu'on puisse parvenir à connoître tous » ces animaux; & même il est très- » douteux qu'on en puisse jamais venir » à bout, vu l'éloignement & la nature » des lieux où ils habitent.

» Il y a quelques années qu'on ap- » porta chez moi la tête & un pied d'un » animal singulier: cette tête ressem- » bloit tout-à-fait à celle d'un homme, » excepté qu'elle étoit un peu moins » haute; elle étoit bien garnie de » longs cheveux noirs; la face étoit » couverte par-tout de poils courts; il » n'y avoit pas moyen de douter que » ce ne fût la tête d'un animal, mais » qui, par cette partie, ne différoit pres- » que point de l'homme; & M. Albinus,

» ce grand anatomiſte, à qui je la fis » voir, fut de mon avis. Si l'on doit » juger par cette tête, de la taille de » l'animal auquel elle avoit appartenu, » il devoit pour le moins avoir égalé » celle d'un homme de cinq pieds. Le » pied qu'on montroit avec cette tête, » & qu'on aſſuroit être du même animal, » étoit plus long que celui d'un grand » homme.

» M. de Buffon (*a*) ſoupçonne qu'il » y a un peu d'exagération dans le récit » de Bontius, & un peu de préjugé » dans ce qu'il raconte des marques » d'intelligence & de pudeur de ſa » femelle orang-outang; cependant » ce qu'il en dit eſt confirmé par ceux » qui ont vu ces animaux aux Indes; » au moins j'ai entendu la même choſe » de pluſieurs perſonnes qui avoient été » à Batavia, & qui ſûrement ignoroient » ce qu'en a écrit Bontius. Pour ſavoir » à quoi m'en tenir là-deſſus, je me ſuis » adreſſé à M. Relian qui demeure dans

(*a*) Voyez le *tome XIV*, *in-4.°*, *page* 21, édition de Hollande.

BIBLIOTHÈQUE
A 6
S.M.E.
1964
Séminaire de Québec

» cette même ville de Batavia, où il » pratique la chirurgie avec beaucoup » de ſuccès : connoiſſant ſon goût pour » l'hiſtoire naturelle, & ſon amitié pour » moi, je lui avois écrit pour le prier » de m'envoyer un orang-outang ; afin » d'en orner le cabinet de curioſités de » notre Académie ; & en même-tems je » lui avois demandé qu'il me commu- » niquât ſes obſervations ſur cet ani- » mal, en cas qu'il l'eût vu. » Voici ſa réponſe qu'on lira avec plaiſir ; elle eſt datée de Batavia le 15 Janvier 1770.

« J'ai été extrêmement ſurpris, écrit » M. Relian, que l'homme ſauvage qu'on » nomme en Malais *orang-outang*, ne ſe » trouve point dans votre Académie ; » c'eſt une pièce qui doit faire l'orne- » ment de tous les cabinets d'hiſtoire » naturelle. M. Pallavicini, qui a été ici » *ſabandhaar*, en a amené deux en vie, » mâle & femelle, lorſqu'il partit pour » l'Europe en 1759 ; ils étoient de » grandeur humaine, & faiſoient pré- » ciſément tous les mouvemens que font » les hommes, ſur-tout avec leurs mains, » dont ils ſe ſervoient comme nous. La

» femelle avoit des mamelles préciſé-
» ment comme celles d'une femme,
» quoique plus pendantes : la poitrine
» & le ventre étoient ſans poils, mais
» d'une peau fort dure & ridée. Ils
» étoient tous les deux fort honteux
» quand on les fixoit trop ; alors la fe-
» melle ſe jettoit dans les bras du mâle,
» & ſe cachoit le viſage dans ſon ſein,
» ce qui faiſoit un ſpectacle véritable-
» ment touchant ; c'eſt ce que j'ai vu de
» mes propres yeux. Ils ne parlent point,
» mais ils ont un cri ſemblable à celui
» du ſinge, avec lequel ils ont le plus
» d'analogie par rapport à la manière de
» vivre, ne mangeant que des fruits,
» des racines, des herbages, & habitant
» ſur des arbres dans les bois les moins
» fréquentés : ſi ces animaux ne faiſoient
» pas une race à part qui ſe perpétue,
» on pourroit les nommer des *monſtres*
» *de la nature humaine*. Le nom *d'hommes*
» *ſauvages* qu'on leur donne, leur vient
» du rapport qu'ils ont extérieurement
» avec l'homme ; ſur-tout dans leurs
» mouvemens, & dans une façon de
» penſer qui leur eſt ſûrement particu-

» lière, & qu'on ne remarque point
» dans les autres animaux; car celle-ci
» eſt toute différente de cet inſtinct plus
» ou moins développé qu'on voit dans
» les animaux en général. Ce ſeroit un
» ſpectacle bien curieux ſi l'on pouvoit
» obſerver ces hommes ſauvages dans
» les bois, ſans en être aperçu, & ſi
» l'on étoit témoin de leurs occupations
» domeſtiques: je dis *hommes ſauvages*,
» pour me conformer à l'uſage; car
» cette dénomination n'eſt point de mon
» goût, parce qu'elle préſente d'abord
» une idée analogue aux ſauvages des
» terres inconnues, auxquels ces ani-
» maux-ci ne doivent point être com-
» parés. L'on dit qu'on en trouve dans
» les montagnes inacceſſibles de Java;
» mais c'eſt dans l'île de Bornéo où il y
» en a le plus, & d'où l'on nous envoie
» la plupart de ceux qu'on voit ici de
» tems en tems.

» Cette lettre, continue M. Allamand,
» confirme pleinement ce qu'a dit Bon-
» tius; elle eſt écrite par un témoin
» oculaire, par un homme qui eſt lui-
» même obſervateur curieux & attentif,

» & qui ſait que ce qu'il aſſure avoir vu,
» a été vu auſſi par pluſieurs perſonnes
» qui ſont actuellement ici, & que je
» ſuis à portée de conſulter tous les jours,
» pour m'aſſurer de la vérité de ſa rela-
» tion; ainſi, il n'y a point la moindre
» raiſon pour douter de la vérité de ce
» qu'il m'a mandé. Au récit de Bontius,
» il ajoute la taille de ces orangs-outangs;
» ils ſont de grandeur humaine; par
» conſéquent ce ne ſont pas les hommes
» nocturnes de M. Linnæus, qui ne par-
» viennent qu'à la moitié de cette ſtature,
» & qui, ſuivant cet auteur, ont l'ad-
» mirable talent de parler; il eſt vrai
» que c'eſt en ſifflant, ce qui pourroit
» bien ſignifier qu'ils parlent comme
» les autres ſinges, ainſi que l'obſerve
» M. Relian. Je ne dirai rien du degré
» d'intelligence que leur attribue mon
» correſpondant; il n'y a rien à ajouter
» aux réflexions de M. de Buffon ſur
» cet article. Si ceux que M. Pallavicini
» a embarqués avec lui, quand il eſt venu
» en Europe, étoient arrivés ici en vie,
» on ſeroit en état d'en rapporter plu-
» ſieurs autres particularités qui ſeroient

» vraiſemblablement très-intéreſſantes ;
» mais ſans doute ils ſont morts ſur la
» route, au moins eſt-il certain qu'ils ne
» ſont pas parvenus en Hollande. »

Nous croyons devoir ajouter ici ce que M. le profeſſeur Allamand rapporte d'un grand ſinge d'Afrique, qui pourroit bien être une variété dans l'eſpèce du pongo ou grand orang-outang, par laquelle cette eſpèce ſe rapprocheroit du mandril.

« Pluſieurs perſonnes m'ont parlé d'un
» ſinge qu'elles avoient vu à Surinam,
» où il avoit été apporté des côtes de
» Guinée ; mais faiſant peu de fond ſur
» des relations vagues de gens qui, ſans
» aucune connoiſſance de l'hiſtoire na-
» turelle, examinent peu attentivement
» les objets nouveaux qui ſe préſentent
» à eux, je me ſuis adreſſé à M. May,
» capitaine de haut-bord au ſervice de
» la province de Hollande ; je ſavois
» qu'il avoit été à Surinam pendant que
» cet animal y étoit, & je ne doutois
» pas qu'il ne l'y eût vu ; perſonne ne
» pouvoit m'en rendre un compte plus
» exact que lui : il eſt auſſi diſtingué par
» ſon goût pour toutes ſortes de ſciences,

» que par les connoissances qui forment
» un excellent officier de mer ; voici ce
» que j'ai appris.

» Etant avec son vaisseau sur les côtes
» de Guinée, un de ses matelots y fit
» l'acquisition d'un petit singe sans queue,
» âgé d'environ six mois, qui avoit été
» apporté du royaume de Benin ; de-là
» ayant fait voile pour se rendre à Suri-
» nam, il arriva heureusement à Para-
» maribo, où il vit ce grand singe dont
» je viens de parler. Il fut étonné en
» voyant qu'il étoit précisément de la
» même espèce que celui qu'il avoit à
» son bord ; il n'y avoit d'autre diffé-
» rence entre ces animaux que celle de
» la taille ; mais aussi étoit-elle très-con-
» sidérable, puisque ce grand singe avoit
» cinq pieds & demi de hauteur, tandis
» que celui de son matelot surpassoit à
» peine un pied. Il n'avoit point de
» queue ; son corps étoit couvert d'un poil
» brun, mais qui étoit assez peu touffu
» sur la poitrine pour laisser voir sa
» peau qui étoit bleuâtre ; il n'avoit
» point de poil à la face ; son nez étoit
» extrêmement long & plat, & d'un

» très-beau bleu ; ſes joues étoient ſil-
» lonnées de rouge ſur un fond noirâtre ;
» ſes oreilles reſſembloient à celles de
» l'homme ; ſes feſſes étoient nues &
» ſans calloſités ; c'étoit un mâle, & il
» avoit les parties de la génération d'un
» rouge éclatant. Il marchoit également
» ſur deux pieds ou ſur quatre ; ſon
» attitude favorite étoit d'être aſſis ſur
» les feſſes ; il étoit très-fort ; le maître
» à qui il appartenoit étoit un aſſez gros
» homme : M. May a vu ce ſinge le
» prendre par le milieu du corps, l'élever
» de terre avec facilité, & le jeter à la
» diſtance d'un pas ou deux. On m'a
» aſſuré qu'un jour il ſe ſaiſit d'un ſoldat
» qui paſſoit tout près de lui, & qu'il
» l'auroit emporté au haut de l'arbre
» au pied duquel il étoit attaché, ſi
» ſon maître ne l'en eût pas empêché.
» Il paroiſſoit fort ardent pour les
» femmes ; il étoit depuis une vingtaine
» d'années à Surinam, & il ne ſembloit
» pas avoir acquis encore ſon plein ac-
» croiſſement. Celui à qui il apparte-
» noit aſſuroit avoir remarqué que ſa
» hauteur étoit augmentée encore cette

» année même. Un capitaine Anglois
» lui en offrit cent guinées ; il les refusa,
» & deux jours après cet animal mourut.

» En lisant ceci, on se rappellera
» d'abord le mandril (*b*) avec lequel ce
» singe a beaucoup de rapport, tant
» pour la figure que pour la grandeur
» & la force. La seule différence bien
» marquée qu'il y ait entre ces animaux,
» consiste dans la queue qui, quoique
» fort courte, se trouve dans le mandril,
» mais qui manque tout-à-fait à l'autre.

» Voilà donc une nouvelle espèce de
» singe sans queue, habitant de l'Afrique,
» d'une taille qui égale, si même elle
» ne surpasse pas celle de l'homme, &
» dont la durée de la vie paroît être la
» même, vu le tems qui lui est nécessaire
» pour acquérir toute sa grandeur. Ce
» singe ne pourroit-il pas être celui
» dont parlent quelques voyageurs, &
» dont les relations ont été appliquées
» à l'orang-outang ? au moins je serois
» fort porté à croire que c'est le *Smitten*

(*b*) Voyez ce que M. de Buffon en dit, *tome XIV, in-4.°, page* 73, édition de Hollande.

» de Boſman, & le *quimpezé* de M. de
» la Broſſe : les deſcriptions qu'ils en
» donnent lui reſſemblent aſſez (*c*), &
» celui dont parle Battel (*d*), qui avoit
» une longue chevelure, a bien l'air
» d'être de la même eſpèce que celui
» dont j'ai vu la tête ; il ne paroît en
» différer, qu'en ce qu'il a le viſage nu
» & ſans poil. »

Nous venons de préſenter tous les faits que nous avons pu recueillir au ſujet du pongo ou grand orang-outang ; il nous reſte maintenant à parler du jocko ou petit orang-outang. Nous en donnons ici la figure, *planche 2.e*, & nous en avons la dépouille au cabinet du Roi ; c'eſt d'après cette dépouille que nous nous ſommes aſſurés que les principaux caractères par leſquels il diffère du pongo, ſont le défaut, ou, pour mieux dire, le manque d'ongle ou gros orteil des pieds de derrière, la quantité & la couleur rouſsâtre du poil dont il

(*c*) Voyez ce que dit M. de Buffon, *volume XIV*, *in*-4.°, *page* 73, édition de Hollande.

(*d*) Idem, *page* 22.

est revêtu, & la grandeur qui est d'environ moitié au-dessous de la grandeur du pongo ou grand orang-outang. M. Allamand a vu cet animal vivant, & en a fait une très-bonne description ; il en a donné la figure, *planche II*, dans l'édition faite en Hollande de mes ouvrages sur l'histoire naturelle.

« J'ai donné, a dit ce savant naturaliste, la figure d'un singe sans queue, » ou orang-outang qui m'avoit été envoyé » de Batavia : cette figure faite d'après » un animal qui avoit été long-tems dans » de l'eau-de-vie, d'où je l'avois tiré pour » le faire empailler, ne pouvoit que le » représenter très-imparfaitement ; je » crus cependant devoir la publier, » parce qu'on n'en avoit alors aucune » autre. Il me paroissoit différent de » celui qui a été décrit par Tulpius ; » depuis j'ai eu des raisons de croire » que c'est le même, sans que pour cela » j'aie trouvé meilleure la figure que cet » auteur en a donnée.

» Quelques années après, au commencement de juillet 1776, on envoya du » cap de Bonne-espérance à la ména-

» gerie de M. le prince d'Orange, une » femelle d'un de ces animaux, & de » la même eſpèce que celui que j'avois » décrit. On a profité de cette occaſion » pour en donner une figure plus exacte: » on la voit dans la *planche XVIII.*

» Elle arriva en bonne ſanté; dès que » j'en fus averti, j'allai lui rendre viſite, » & ce fut avec peine que je la vis atta- » chée à un bloc avec une groſſe chaîne » qui la prenoit par le cou, & qui la » gênoit beaucoup dans ſes mouvemens; » je m'inſinuai bientôt dans ſes bonnes » graces par les bonbons que je lui » donnai, & elle eut la complaiſance de » ſouffrir que je l'examinaſſe tout à mon » aiſe.

» La plus grande partie de ſon corps » étoit couverte de poils rouſſâtres par- » tout à peu-près de la même longueur, » excepté ſur le dos où ils étoient un peu » plus longs; il n'y en avoit point ſur » le ventre où la peau paroiſſoit à nu; » mais quelques ſemaines après je fus » fort ſurpris de voir cette même partie » velue comme le reſte du corps: j'ignore » ſi elle avoit été couverte auparavant de

» poils qui étoient tombés, où s'ils y pa-
» roissoient pour la première fois. L'orang-
» outang que Tulpius a décrit, & qui étoit
» aussi une femelle, avoit de même le
» ventre dénué de poils; sa face étoit
» plate, cependant un peu relevée vers
» le bas, mais beaucoup moins que dans
» le magot & les autres espèces de singes;
» elle étoit nue & basanée, avec une
» tache autour de chaque œil, & une plus
» grande autour de la bouche, d'une
» couleur qui approchoit un peu de la
» couleur de chair; elle avoit les dents
» telles que M. de Buffon les a décrites
» parmi les caractères distinctifs des
» orangs-outangs; la partie inférieure
» de son nez étoit fort large & très-peu
» éminente; ses narines étoient fort
» distantes de sa bouche, à cause de la
» hauteur considérable de sa lèvre supé-
» rieure; ses yeux étoient environnés
» de paupières garnies de cils, & au-
» dessus il y avoit quelques poils, mais
» qui ne pouvoient pas passer pour des
» sourcils; ses oreilles étoient semblables
» à celles de l'homme; ses gras de jambes
» étoient fort peu visibles, on pourroit

» même dire qu'elle n'en avoit point ; » ſes feſſes étoient velues, & on ne re- » marquoit pas qu'il y eût de callosités.

» Quand elle étoit debout, ſa longueur, » depuis la plante des pieds juſqu'au » haut de la tête, n'étoit que de deux » pieds & demi. Ses bras étoient fort » longs ; meſurés depuis l'aiſſelle juſ- » qu'au bout des doigts, ils avoient » vingt-trois pouces ; cependant quand » l'animal ſe dreſſoit ſur ſes pieds, ils ne » touchoient pas à terre comme ceux des » deux gibbons décrits par M. de Buffon (*e*). » Ses mains & ſes pieds n'étoient point » velus, leur couleur étoit noirâtre, & » ils étoient auſſi fort longs proportion- » nellement à ſon corps : depuis le poi- » gnet juſqu'au bout du plus long doigt, » la longueur de ſa main étoit de ſept » pouces, & celle de ſon pied de huit ; » le gros orteil n'avoit point d'ongle, » pendant que le pouce & tous les autres » doigts en avoient. L'on voit par cette » deſcription, qu'à la grandeur près,

(*e*) Voyez le *volume XIV, in-4.°, page* 41, *& les planches* II *&* III.

cette femelle

» cette femelle étoit de la même espèce » que l'animal que j'ai décrit ci-de- » vant (*f*) : elle étoit originaire de » Bornéo : on l'avoit envoyée de Batavia » au cap de Bonne-espérance où elle a » passé une année ; de-là elle est venue à la » ménagerie de M. le prince d'Orange, » où elle n'a pas vécu si long-tems ; elle » est morte en janvier 1777.

» Elle n'avoit point l'air méchant, » elle donnoit volontiers la main à ceux » qui lui présentoient la leur ; elle man- » geoit sans gloutonnerie du pain, des » carottes, des fruits, & même de la » viande rôtie ; elle ne paroissoit pas » aimer la viande crue ; elle prenoit la » tasse qui contenoit sa boisson d'une » seule main, la portoit à sa bouche, & » elle la vuidoit fort tranquillement. Tous » ses mouvemens étoient assez lents, & » elle témoignoit peu de vivacité ; elle » paroissoit plutôt mélancolique : elle » jouoit avec une couverture qui lui » servoit de lit, & souvent elle s'occu-

(*f*) Voyez le *volume XV*, in-4.°, *page* 74.

» poit à la déchirer. Son attitude ordi-
» naire étoit d'être aſſiſe avec ſes cuiſſes
» & ſes genoux élevés ; quand elle mar-
» choit elle étoit preſque dans la même
» poſture, ſes feſſes étoient peu éloignées
» de la terre ; je ne l'ai point vue ſe
» tenir parfaitement debout ſur ſes pieds,
» excepté quand elle vouloit prendre
» quelque choſe d'élevé, & même en-
» core alors les jambes étoient toujours
» un peu pliées, & elle étoit vacillante.
» Ce qui me confirme dans ce que j'en
» ai dit ci-devant, c'eſt que les animaux
» de cette eſpèce ne ſont pas faits pour
» marcher debout comme l'homme,
» mais comme les autres quadrupèdes,
» quoique cette dernière allure doive être
» auſſi aſſez fatiguante pour eux à cauſe
» de la conformation de leurs mains : ils
» me paroiſſent principalement faits
» pour grimper ſur les arbres ; auſſi notre
» femelle grimpoit-elle volontiers contre
» les barres de la fenêtre de ſa chambre,
» auſſi haut que le lui permettoit ſa chaîne.

» M. Voſmaër qui l'a obſervée pen-
» dant tout le tems qu'elle a vécu dans
» la ménagerie de M. le prince d'Orange,

» en a publié une fort bonne descrip-
» tion, d'où j'ai tiré les dimensions que
» j'en ai données, parce qu'elles étoient
» plus justes que celles que j'avois prises
» sur l'animal vivant & en mouvement;
» il a été fort attentif à examiner de près
» ses actions, & ce qu'il en rapporte est
» très-intéressant. On aime à voir ou à
» lire le détail des actions d'un animal qui
» imite si bien les nôtres; nous sommes
» tentés de lui accorder un degré d'in-
» telligence supérieur à celui de toutes
» les autres brutes, quoique tout ce que
» nous admirons dans tout ce qu'il fait
» soit une suite de la forme de son corps,
» & particulièrement de ses mains dont il
» se sert avec autant de facilité que nous.
» Si le chien avoit de pareilles mains,
» & qu'il pût se tenir debout sur ses
» pieds, il nous paroîtroit bien plus
» intelligent qu'un singe. Pendant que
» cette femelle a été dans ce pays,
» M. Vosmaer n'a pas remarqué qu'elle
» ait eu des écoulemens périodiques:
» il en a donné, en deux planches,
» trois figures qui la représentent très-
» bien dans trois différentes attitudes.

» Dans le même-tems que cet animal » étoit ici, il y avoit à Paris une femelle » gibbon, comme je l'ai appris par la » lettre de M. d'Aubenton, qui me » manda que ſon allure étoit à peu-près » la même que celle que je viens de » décrire ; elle couroit étant preſque » debout ſur ſes pieds, mais les jambes » & les cuiſſes étoient un peu pliées, » & quelquefois la main touchoit la » terre pour ſoutenir le corps chance- » lant : elle étoit vacillante, lorſqu'étant » debout elle s'arrêtoit ; elle ne portoit » que ſur le talon & relevoit la plante » du pied ; elle ne reſtoit que peu de » tems dans cette attitude qui paroiſſoit » forcée.

» M. Gordon, que je dois preſque » toujours citer, m'a envoyé le deſſin » d'un orang-outang dont le roi d'Asham, » pays ſitué à l'eſt du Bengale, avoit » fait préſent avec pluſieurs autres cu- » rioſités, à M. Harwood, préſident du » conſeil provincial de Dinagipal. Le » frere de M. Harwood l'apporta au » Cap, & le donna à M. Gordon, chez » qui malheureuſement il ne vécut

» qu'un jour. Sur le vaisseau il avoit été
» attaqué du scorbut, & en arrivant au
» cap de Bonne-espérance, il étoit si
» foible, qu'il mourut au bout de vingt-
» quatre heures; ainsi, M. Gordon n'a
» eu que le temps de le faire dessiner,
» & ne pouvant point me donner ses
» propres observations, il m'a commu-
» niqué ce que lui en avoit dit M. Har-
» wood : voici ce qu'il en avoit appris.

» Cet orang-outang, nommé *voulock*
» dans le pays dont il est originaire, étoit
» une femelle qui avoit régulièrement ses
» écoulemens périodiques, mais qui ces-
» sèrent dès qu'elle fut attaquée du scor-
» but; elle étoit d'un caractère fort doux;
» il n'y avoit que les singes qui lui déplai-
» soient, elle ne pouvoit pas les souffrir.
» Elle se tenoit toujours droite en mar-
» chant, elle pouvoit même courir très-
» vîte; quand elle marchoit sur une
» table, ou parmi de la porcelaine, elle
» étoit fort attentive à ne rien casser;
» lorsqu'elle grimpoit quelque part, elle
» ne faisoit usage que de ses mains; elle
» avoit les genoux comme un homme.
» Elle pouvoit faire un cri si aigu, que

» quand on étoit près d'elle, il falloit ſe
» tenir les oreilles bouchées pour n'en
» être pas étourdi; elle prononçoit ſou-
» vent & pluſieurs fois de ſuite les ſyl-
» labes *yaa-hou*, en inſiſtant avec force
» ſur la dernière. Quand elle entendoit
» quelque bruit approchant de celui-là,
» elle commençoit d'abord auſſi à crier;
» ſi elle étoit contente, on lui entendoit
» faire un grognement doux qui partoit
» de la gorge. Lorſqu'elle étoit ma-
» lade, elle ſe plaignoit comme un
» enfant, & cherchoit à être ſecourue.
» Elle ſe nourriſſoit de végétaux & d
» lait; jamais elle n'avoit voulu touch
» à un animal mort, ni manger de la
» viande; elle refuſoit même de manger
» ſur une aſſiette où il y en avoit eu.
» Quand elle vouloit boire, elle plon-
» geoit ſes doigts dans l'eau & les léchoit;
» elle ſe couvroit volontiers avec des
» morceaux de toile, mais elle ne vouloit
» point ſouffrir d'habits. Dès qu'elle en-
» tendoit prononcer ſon nom, qui étoit
» *Jenny*, elle venoit: elle étoit ordinai-
» rement aſſez mélancolique & penſive.
» Quand elle vouloit faire ſes néceſſités;

„ lorſqu'elle étoit ſur le vaiſſeau, elle „ ſe tenoit à une corde par les mains, & „ les faiſoit dans la mer.

„ La longueur de ſon corps étoit de „ deux pieds cinq pouces & demi; ſa „ circonférence près de la poitrine, „ étoit d'un pied deux pouces, & celle „ de la partie de ſon corps la moins „ groſſe, étoit de dix pouces & demi. „ Quand elle étoit en ſanté, elle étoit „ mieux en chair, & elle avoit des gras de „ jambes. Le deſſin que M. Gordon a eu „ la bonté de m'en envoyer, a été fait „ lorſqu'elle étoit malade, ou peut-être „ lorſqu'elle étoit morte, & d'une très- „ grande maigreur; ainſi, il ne peut ſervir „ qu'à donner une idée de la longueur & „ de la figure de ſa face, qui me paroît „ être très-ſemblable à celle de la femelle „ que nous avons eue ici. Je vois auſſi „ par l'échelle qui eſt ajoutée à ce deſſin, „ que les dimenſions des différentes par- „ ties ſont à peu-près les mêmes; mais „ il y avoit cette différence entre ces „ deux orangs-outangs, c'eſt que celui „ de Bornéo n'avoit point d'ongle au „ gros orteil ou au pouce des pieds, au

» lieu que celui d'Asham en avoit, » comme M. Gordon me l'a mandé bien » expreſſément; auſſi a-t-il eu ſoin que » cet ongle fût repréſenté dans le deſſin. » Cette différence indiqueroit-elle une » diverſité dans l'eſpèce, entre des ani- » maux qui ſemblent d'ailleurs avoir » tant de rapports entr'eux, par des » caractères plus eſſentiels? »

Toutes ſes obſervations de M. Allamand ſont curieuſes; je ne doute pas plus que lui, que le nom *orang-outang* ne ſoit une dénomination générique qui comprend pluſieurs eſpèces, telle que le pongo & le jocko, & peut être le ſinge dont il parle, comme en ayant vu la tête & le pied, & peut-être encore celui qui pourroit faire la nuance entre le pongo & le mandril. M. Voſmaër a reçu, il y a quelques années, un individu de la petite eſpèce de ce genre, qui n'eſt probablement qu'un jocko; il en a fait un récit qui contient quelques faits que nous donnons par extrait dans cet article.

« Le 29 Juin 1776, dit-il, l'on m'in- » forma de l'heureuſe arrivée de cet

» orang-outang..... c'étoit une femelle:
» nous avons apporté la plus grande atten-
» tion à nous assurer si elle étoit sujette à
» l'écoulement périodique, sans rien pou-
» voir découvrir à cet égard. En mangeant,
» elle ne faisoit point de poches latérales au
» gosier, comme toutes les autres espèces
» de singes; elle étoit d'un si bon naturel,
» qu'on ne lui vit jamais montrer la
» moindre marque de méchanceté ou de
» fâcherie; on pouvoit sans crainte lui
» mettre la main dans la bouche: son
» air avoit quelque chose de triste.....
» Elle aimoit la compagnie sans distinc-
» tion de sexe, donnant seulement la
» préférence aux gens qui la soignoient
» journellement & qui lui faisoient du
» bien; qu'elle paroissoit affectionner
» davantage; souvent lorsqu'ils se reti-
» roient, elle se jetoit à terre étant à la
» chaîne, comme au désespoir, poussant
» des cris lamentables, & déchirant par
» lambeaux tout le linge qu'elle pouvoit
» attraper, dès qu'elle se voyoit seule.
» Son garde ayant quelquefois la cou-
» tume de s'asseoir auprès d'elle à terre,
» elle prenoit d'autres fois du soin de

» sa litière, l'arrangeoit à son côté, &
» sembloit par toutes ses démonstrations
» l'inviter à s'asseoir auprès d'elle. . . . .
» La marche ordinaire de cet animal
» étoit à quatre pieds comme les autres
» singes; mais il pouvoit bien aussi mar-
» cher debout sur les pieds de derrière,
» & muni d'un bâton, il s'y tenoit ap-
» puyé souvent fort long-tems; cepen-
» dant il ne posoit jamais les pieds à
» plat, à la façon de l'homme, mais
» recourbés en dehors, de sorte qu'il se
» soutenoit sur les côtés extérieurs des
» pieds de derrière, les doigts retiré
» en dedans, ce qui dénotoit une at-
» titude à grimper sur les arbres . . . . .
» Un matin nous le trouvâmes déchaîné. .
» & nous le vîmes monter avec une
» merveilleuse agilité contre les poutres
» & les lattes obliques du toit; on eut
» de la peine à le reprendre. . . . Nous
» remarquâmes une force extraordinaire
» dans ses muscles; on ne parvint qu'avec
» beaucoup de peine à le coucher sur
» le dos; deux hommes vigoureux eu-
» rent chacun assez à faire à lui serrer
» les pieds, l'autre à lui tenir la tête;

» & le quatrième à lui repaſſer le col-
» lier par-deſſus la tête & à le fermer
» mieux. Dans cet état de liberté, l'ani-
» mal avoit entr'autres choſes ôté le
» bouchon d'une bouteille contenant un
» reſte de vin de Malaga qu'il but juſ-
» qu'à la dernière goutte, & remit en-
» ſuite la bouteille à ſa même place.

» Il mangeoit preſque de tout ce qu'on
» lui préſentoit; ſa nourriture ordinaire
» étoit du pain, des racines, en parti-
» culier des carottes jaunes, toutes ſortes
» de fruits & ſur-tout des fraiſes; mais
» il paroiſſoit ſingulièrement friand de
» plantes aromatiques, comme du perſil
» & de ſa racine: il mangeoit auſſi de
» la viande bouillie ou rôtie, & du
» poiſſon. On ne le voyoit point chaſſer
» aux inſectes dont les autres eſpèces de
» ſinges ſont d'ailleurs ſi avides.....
» Je lui préſentai un moineau vivant...
» il en goûta la chair & le rejetta bien
» vîte. Dans la ménagerie, & lorſqu'il
» étoit tant ſoit peu malade, je l'ai vu
» manger tant ſoit peu de viande crue,
» mais ſans aucune marque de goût. Je
» lui donnai un œuf crud qu'il ouvrit

» des dents, & ſuça tout entier avec
» beaucoup d'appétit.... Le rôti & le
» poiſſon étoient ſes alimens favoris; on
» lui avoit appris à manger avec la cuiller
» & la fourchette. Quand on lui donnoit
» des fraiſes ſur une aſſiette, c'étoit un
» plaiſir de voir comme il les piquoit
» une par une, & les portoit à ſa bouche
» avec la fourchette, tandis qu'il tenoit
» de l'autre patte l'aſſiette. Sa boiſſon or-
» dinaire étoit l'eau; mais il buvoit très-
» volontiers toutes ſortes de vins, &
» principalement le Malaga. Lui don-
» noit-on une bouteille, il en tiroit le
» bouchon avec la main & buvoit très-
» bien dehors, de même que hors d'un
» verre à bière; & cela fait, il s'eſſuyoit
» les lèvres comme une perſonne.....
» Après avoir mangé, ſi on lui donnoit
» un cure-dent, il s'en ſervoit au même
» uſage que nous. Il tiroit fort adroite-
» ment du pain & autres choſes hors
» des poches. On m'a aſſuré qu'étant à
» bord du navire, il couroit librement
» parmi l'équipage, jouoit avec les ma-
» telots, & alloit quérir, comme eux, ſa
» portion à la cuiſine.

» A l'approche de la nuit, il alloit se
» coucher... Il ne dormoit pas volon-
» tiers dans sa loge, de peur, à ce qu'il
» me parut, d'y être enfermé. Lorsqu'il
» vouloit se coucher, il arrangeoit le
» foin de sa litière, le secouoit bien,
» en apportoit davantage pour former
» son chevet, se mettoit le plus souvent
» sur le côté, & se couvroit chaudement
» d'une couverture, étant fort frileux....
» De tems en tems nous lui avons vu
» faire une chose qui nous surprit extrê-
» mement la première fois que nous en
» fûmes témoins. Ayant préparé sa
» couche à l'ordinaire, il prit un lam-
» beau de linge qui étoit auprès de
» lui, l'étendit fort proprement sur le
» plancher, mit du foin au milieu en
» relevant les quatre coins du linge par-
» dessus, porta ce paquet avec beaucoup
» d'adresse sur son lit pour lui servir
» d'oreiller, tirant ensuite la couverture
» sur son corps.... Une fois me voyant
» ouvrir à la clef & refermer ensuite le ca-
» denas de sa chaîne, il saisit un petit mor-
» ceau de bois.... le fourra dans le trou de
» la serrure, le tournant & retournant en

» tout ſens, & regardant ſi le cadenas ne
» s'ouvroit pas... On l'a vu eſſayer d'arra-
» cher des crampons avec un gros clou
» dont il ſe ſervoit comme d'un levier. Un
» jour lui ayant donné un petit chat,
» il le flaira par tout; mais le chat lui
» ayant égratigné le bras il ne voulut
» plus le toucher.... Lorſqu'il avoit
» uriné ſur le plancher de ſon gîte, il
» l'eſſuyoit proprement avec un chiffon...
» Lorſqu'on alloit le voir avec des bottes
» aux jambes, il les nettoyoit avec un
» balai, & ſavoit déboucler les ſouliers
» avec autant d'adreſſe qu'un domeſtique
» auroit pu le faire; il dénouoit auſſi
» fort bien les nœuds faits dans les
» cordes, quelque ſerrés qu'ils fuſſent,
» ſoit avec ſes dents, ſoit avec les ongles...
» Ayant un verre ou un baquet dans
» une main, & un bâton dans l'autre,
» on avoit bien de la peine à le lui ôter,
» s'eſquivant & s'eſcrimant continuelle-
» ment du bâton pour le conſerver.

» Jamais on ne l'entendoit pouſſer quel-
» que cri, ſi ce n'eſt lorſqu'il ſe trouvoit
» ſeul, & pour lors c'étoit d'abord un ſon
» approchant de celui d'un jeune chien

„ qui hurle ; enſuite il devenoit très-
„ rude & rauque, ce que je ne puis
„ mieux comparer qu'au bruit que fait
„ une groſſe ſcie en paſſant à travers le
„ bois. Nous avons déjà remarqué que
„ cet animal avoit une force extraor-
„ dinaire, mais elle étoit ſur-tout ap-
„ parente dans les pattes de devant
„ ou mains dont il ſe ſervoit à tout. . . .
„ pouvant lever & remuer de très-lourds
„ fardeaux.

„ Ses excrémens, lorſqu'il ſe portoit
„ bien, étoient en crottes ovales. Sa
„ hauteur, meſuré debout, étoit de deux
„ pieds & demi rhénaux. . . . Le ventre,
„ ſur-tout étant accroupi, étoit gros &
„ gonflé. . . . . les tetins des mamelles
„ étoient fort petits & tout près des
„ aiſſelles ; le nombril reſſembloit beau-
„ coup à celui d'une perſonne.

„ Les pieds de devant ou bras avoient ;
„ depuis les aiſſelles juſqu'au bout des
„ doigts du milieu, ſept pouces ; le doigt
„ du milieu trois pouces & demi, le pre-
„ mier un peu plus court, le troiſième un
„ peu plus long, le quatrième, ou petit
„ doigt, beaucoup plus court, mais le

» pouce l'eſt encore bien davantage ;
» tous les doigts ont trois articulations :
» le pouce n'en a que deux ; ils ſont tous
» garnis d'un ongle noir & rond.

» Les jambes, depuis la hanche juſ-
» qu'au talon, avoient vingt pouces ;
» mais le fémur me parut à proportion
» beaucoup plus court que le tibia. Ses
» pieds poſés à plat étoient, depuis le
» derrière du talon juſqu'au bout des
» doigts du milieu, longs de huit pouces.
» Les doigts des pieds ſont plus courts
» que ceux des mains ; celui du milieu
» eſt auſſi un peu plus long que les
» autres ; mais ici le pouce eſt beaucoup
» plus court que celui de la main . . . . .
» & ces doigts des pieds ont auſſi des
» ongles noirs. Le pouce ou gros orteil,
» qui n'a que deux articulations, eſt ab-
» ſolument dépourvu d'ongle dans quatre
» ſujets de cette eſpèce Aſiatique.

» Le côté intérieur des pieds de devant
» & de derrière eſt entièrement nu, ſans
» poil, revêtu d'une peau aſſez douce,
» d'un noir fauve ; mais après la mort de
» l'animal, & pendant ſa maladie, cette
» peau étoit déjà devenue beaucoup plus

» blanche, les doigts des pieds de devant
» & de derrière étoient auſſi ſans poil.
» Les cuiſſes ne ſont ni pelées, ni cal-
» leuſes..... On ne pouvoit apercevoir
» ni feſſes, ni mollets aux jambes, non
» plus que le moindre indice de queue.
» La tête eſt pardevant toute re-
» couverte d'une peau chauve, couleur
» de ſouris; le muſeau ou la bouche eſt
» un peu ſaillant quoique pas tant
» qu'aux eſpèces de magots, mais l'a-
» nimal pouvoit auſſi beaucoup l'avancer
» & le retirer. L'ouverture de la bouche
» eſt fort large. Autour des yeux, ſur
» les lèvres & ſur le menton, la peau
» étoit un peu couleur de chair; les
» yeux ſont d'un brun bleuâtre, dans
» le milieu noirs; les paupières ſont
» garnies de petits cils..... on voit
» auſſi quelques poils au-deſſus des yeux,
» ce que l'on ne peut pourtant pas
» bien nommer des ſourcils. Le nez eſt
» très-épaté & large vers le bas; les dents
» de devant, à la mâchore ſupérieure,
» ſont au nombre de quatre, ſuivies
» de chaque côté d'un intervalle après
» lequel.... vient une dent mâchelière

» qui eſt plus longue..... l'on
» compte encore trois dents molaires,
» dont la dernière eſt la plus groſſe.
» Le même ordre règne à la mâchoire
» inférieure; les dents ſont fort ſem-
» blables à celles de l'homme.... Le
» palais eſt de couleur noire; le deſſous
» de la langue eſt couleur de chair....
» La langue eſt longue, arrondie par-
» devant, liſſe & douce; les oreilles ſont
» ſans poil & de forme humaine, mais
» plus petites qu'elles ne ſont repréſen-
» tées par d'autres.

» A ſon arrivée l'animal n'avoit point
» de poil, ſi ce n'eſt du noir à la partie
» poſtérieure du corps, ſur les bras, les
» cuiſſes & les jambes.... A l'approche
» de l'hiver, il acquit beaucoup plus de
» poil.... Le dos, la poitrine & toutes
» les autres parties du corps étoient
» couvertes de poils châtain-clair....
» les plus longs poils du dos avoient
» trois pouces (*g*).

(*g*) Deſcription de l'eſpèce de ſinge, auſſi ſingulier que très-rare, nommé *orang-outang*, de l'île de Bornéo. *Feuilles de Voſmaër*, Amſterdam, 1778.

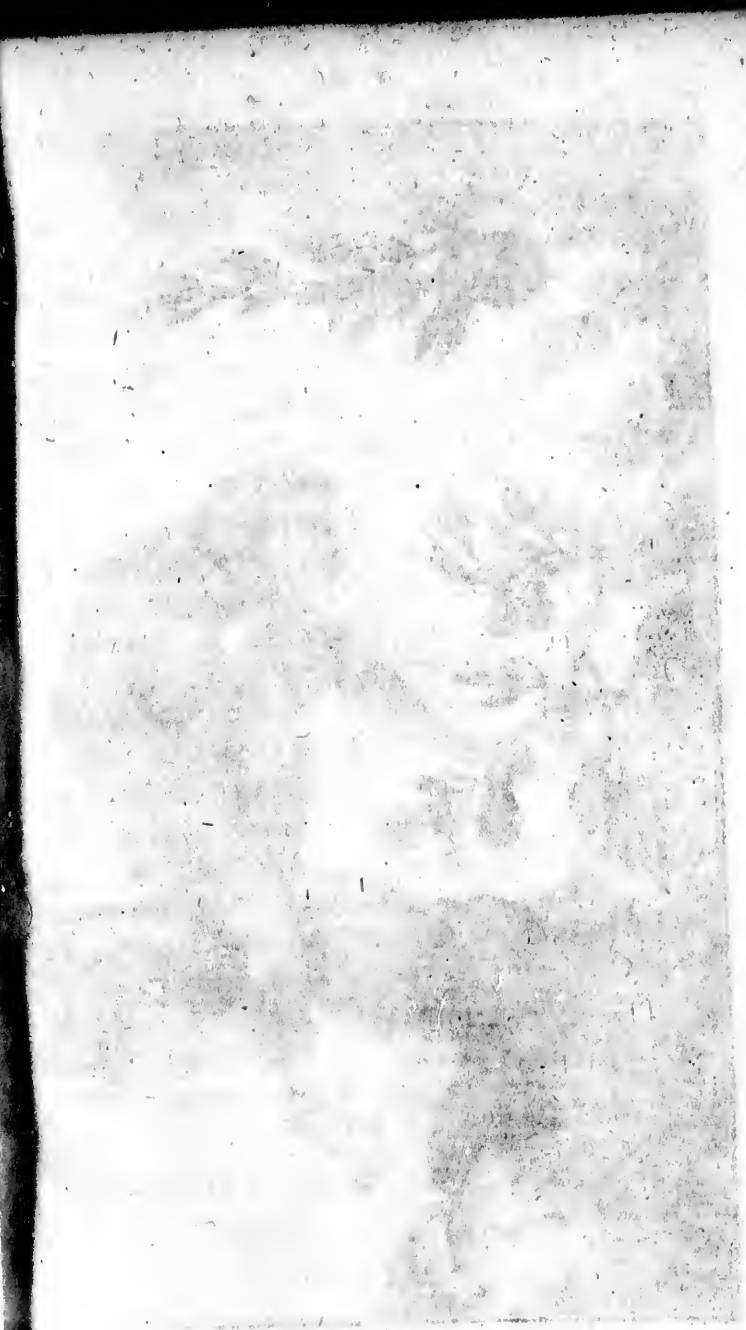

LE PETIT CYNOCÉPHALE.

ALE.

LE PITHEQUE FEMELLE.

Pl. 5. p. 4

LE PITHEQUE VU DEBOUT.

Pl. 4. p.

OUT.

LE PITHÈQUE.

LE PITHÈQUE VU DEBOUT.

OUT.

LE JOCKO *ou Orang-Outang de la petite espece.*

Pl. 1. p. 4

tite espece.

ADDITION
A L'ARTICLE DU PITHÈQUE.

Nous avons désigné, d'après Aristote, cet animal par tous les caractères qui le distinguent des autres singes sans queue; & quoique nous ne l'eussions pas vu, nous ne doutions pas de son existence que plusieurs naturalistes regardoient comme incertaine. Depuis ce tems, M. Desfontaines, savant naturaliste & professeur au jardin du Roi, a rencontré dans le royaume d'Alger, un singe qu'il a reconnu pour le pithèque que j'avois indiqué; il l'a nourri pendant plusieurs mois en Barbarie, & à son retour en France il a bien voulu m'en faire hommage, & j'ai eu la satisfaction de pouvoir reconnoître tous ses caractères & ses habitudes naturelles, depuis plus d'un an que je l'ai vivant & sous mes yeux. Je l'ai fait dessiner dans deux attitudes de mouvement, c'est-à-dire, debout sur ses deux pieds de

derrière, *planches II & IV*, & ſur les quatre pieds, *planche III*, dans laquelle il eſt auſſi repréſenté en petit, aſſis, troiſième attitude qu'il prend lorſqu'il eſt en repos. Je dois donner d'abord les obſervations de M. Desfontaines, ſur la nature & les mœurs de cet animal.

« Les ſinges pithèques, a dit ce ſavant » naturaliſte, ſe trouvent dans les forêts » de *Bougie*, du *Côle*, & de *Stora* dans » l'ancienne Numidie, qui eſt aujour- » d'hui la province de Conſtantine, du » royaume d'Alger; ils habitent parti- » culièrement ces contrées, & je n'ai pas » oui dire qu'on en eût obſervé dans » aucun autre lieu de la Barbarie. Ils » vivent en troupes dans les forêts de » l'Atlas qui avoiſinent la mer, & ils ſont » ſi communs à *Stora*, que les arbres » des environs en ſont quelquefois cou- » verts. Ils ſe nourriſſent de pommes de » pin, de glands doux, de figues d'Inde, » de melons, de paſtèques, de légumes » qu'ils enlèvent des jardins des Arabes, » quelques ſoins qu'ils prennent pour » écarter ces animaux mal-faiſans. Pen- » dant qu'ils commettent leurs vols, il

» y en a deux ou trois qui montent sur
» la cîme des arbres & des rochers les
» plus élevés pour faire sentinelle, &
» dès que ceux-ci aperçoivent quel-
» qu'un, ou qu'ils entendent quelque
» bruit, ils poussent un cri d'alerte, &
» aussitôt toute la troupe prend la fuite
» en emportant tout ce qu'ils ont pu
» saisir.

» Le pithèque n'a guère que deux
» pieds de hauteur lorsqu'il est droit sur
» ses jambes; il peut marcher debout
» pendant quelque tems, mais il se sou-
» tient avec difficulté dans cette attitude
» qui ne lui est pas naturelle. Sa face est
» presque nue, un peu alongée & ridée,
» ce qui lui donne toujours un air vieux.
» Il a vingt-huit dents; les canines sont
» courtes & à-peu-près semblables à
» celles de l'homme. Ses abajoues ont
» peu de largeur; ses yeux sont arrondis,
» roussâtres & d'une grande vivacité; les
» fesses sont calleuses, & à la place de la
» queue, il y a un petit appendice de
» peau, long de cinq à six lignes. Les
» ongles sont aplatis comme dans
» l'homme, & il se sert de ses pieds &

» ſes mains avec beaucoup d'adreſſe, » pour ſaiſir les divers objets qui ſont à » ſa portée : j'en ai vu qui dénouoient » leurs liens avec la plus grande facilité. » La couleur du pithèque varie du fauve » au gris : dans tous ceux que j'ai obſer- » vés, une partie de la poitrine & du » ventre étoient recouverts d'une large » tache noirâtre ; la verge eſt grêle & » pendante dans le mâle : les teſticules » ont peu de volume.

» Quoique ces animaux ſoient très- » lubriques, & qu'ils s'accouplent fré- » quemment dans l'état de domeſticité, » comme j'ai eu occaſion de l'obſerver, » il n'y a cependant pas d'exemple » qu'ils aient jamais produit dans cet » état de ſervitude, même en Barbarie » où l'on en élève beaucoup dans les » maiſons des Francs. Lorſqu'ils s'ac- » couplent, le mâle monte ſur la fe- » melle qui eſt à quatre pieds ; il lui » appuie ceux de derrière ſur les jambes, » & il l'excite au plaiſir en lui chatouil- » lant les côtés avec les mains : elle eſt » ſujette à un léger écoulement pério- » dique, & je me ſuis apperçu que ſes

„ parties naturelles augmentoient alors „ ſenſiblement de volume.

„ Dans l'état ſauvage, elle ne pro- „ duit ordinairement qu'un ſeul petit: „ preſqu'auſſitôt qu'il eſt né, il monte „ ſur le dos de la mère, lui embraſſe „ étroitement le cou avec les bras, & „ elle le tranſporte ainſi d'un lieu dans „ un autre: ſouvent il ſe cramponne à „ ſes mamelles, & s'y tient fortement „ attaché.

„ Celui de tous les ſinges avec lequel „ le pithèque a le plus de rapport eſt le „ magot, dont il diffère cependant par des „ caractères ſi tranchés, qu'il paroît bien „ former une eſpèce diſtincte. Le magot „ eſt plus grand, ſes teſticules ſont très- „ volumineux; ceux du pithèque, au „ contraire, ſont fort petits. Les dents „ canines ſupérieures du magot ſont „ alongées comme les crocs des chiens; „ celles du pithèque ſont courtes & à peu- „ près ſemblables à celles de l'homme. „ Le pithèque a des mœurs plus douces, „ plus ſociales que le magot: celui-ci „ conſerve toujours dans l'état de do- „ meſticité, un caractère méchant &

» même féroce : le pithèque, au con-
» traire, s'apprivoiſe facilement & de-
» vient familier. Lorſqu'il a été élevé
» jeune, il mord rarement, quelque
» mauvais traitement qu'on lui faſſe
» ſubir. Il eſt naturellement craintif, &
» il ſait diſtinguer avec une adreſſe éton-
» nante ceux qui lui veulent du mal. Il
» ſe rappelle les mauvais traitemens, &
» lorſqu'on lui en a ſouvent fait eſſuyer,
» il faut du tems & des ſoins aſſidus pour
» lui en faire perdre le ſouvenir. En re-
» vanche, il reconnoît ceux qui lui font
» du bien ; il les careſſe, les appelle, les
» flatte par des cris & par des geſtes
» très-expreſſifs ; il leur donne même des
» ſignes d'attachement & de fidélité ; il
» les ſuit comme un chien, ſans jamais
» les abandonner. La frayeur ſe peint
» ſur le viſage du pithèque ; j'ai ſouvent
» vu ces animaux changer ſenſiblement
» de couleur lorſqu'ils étoient ſaiſis d'ef-
» froi. Ils annoncent leur joie, leur
» crainte, leurs deſirs, leur ennui même
» par des accens différens & faciles à diſ-
» tinguer. Ils ſont très-mal-propres &
» lâchent leurs ordures par-tout où ils
» ſe trouvent ;

„ se trouvent ; ils se plaisent à mal faire
„ & brisent tout ce qui se rencontre sous
„ leur main ; sans qu'on puisse les en
„ corriger, quelque châtiment qu'on
„ leur inflige. Les Arabes mangent la
„ chair du pithèque, & la regardent
„ comme un bon mets. „

Je dois ajouter à ces remarques de M. Desfontaines, les observations que j'ai faites moi-même sur les habitudes naturelles & même sur les habitudes acquises de ce singe que l'on nourrit depuis plus d'un an dans ma maison ; c'est un mâle, mais qui ne paroît point avoir, comme les autres singes, aucune ardeur bien décidée pour les femmes. Son attitude de mouvement la plus ordinaire est de marcher sur ses quatre pieds, & ce n'est jamais que pendant quelques minutes qu'il marche quelquefois debout sur ses deux pieds, le corps un peu en avant & les genoux un peu pliés. En général, il se balance en marchant ; il est très-vif & presque toujours en mouvement ; son plus grand plaisir est de sauter, grimper & s'accrocher à tout ce qui est à sa portée. Il paroît

s'ennuyer lorsqu'il est seul, car alors il fait entendre un cri plaintif; il aime la compagnie, & lorsqu'il est en gaîté, il le marque par un grand nombre de culbutes & de petits sauts. Au reste, il est d'un naturel fort doux & ressemble par-là aux orangs-outangs; malgré sa grande vivacité, il mord très-rarement & toujours foiblement.

Cet individu, dont nous donnons ici la figure, avoit, au mois d'avril 1787, deux pieds cinq pouces de hauteur (*a*),

(*a*) *Principales dimensions du Pithèque.*

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps entier, mesuré depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.....	1	9	"
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'insertion occipitale.....	"	6	6
Circonférence du museau prise au-dessus des narines.....	"	5	"
Distance entre le bout du museau & l'angle antérieur de l'œil	"	2	1
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.....	"	"	8
Circonférence prise derrière les jambes de devant.....	1	1	"
Circonférence devant les jambes			

& lorſqu'il ſe tenoit de bout ſur ſes pieds. Il étoit âgé de près de deux ans: il avoit crû de près de ſix pouces en dix mois, & avoit dans le même temps pris en proportion plus de groſſeur & d'épaiſſeur de corps; ſon poil avoit bruni, ſur-tout à la racine. De tous les animaux de ce genre, le patas à bandeau blanc eſt celui auquel il reſſemble le plus par la forme de la tête, qui eſt un peu alongée & aplatie au ſommet; le front eſt aſſez court & couvert de poils, preſqu'auſſi longs que ceux de la tête; il a les yeux enfoncés & l'iris d'un jaune rougeâtre; l'os frontal au-deſſus de l'orbite des

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
de derrière.....	//	11.	6
Longueur de l'avant-bras depuis le coude juſqu'au poignet..	//	5	4
Circonférence du poignet.....	//	3	5
Longueur depuis le poignet juſqu'au bout des ongles.....	//	4	1
Longueur de la jambe depuis le derrière du genou juſqu'au talon.....	//	5	8
Longueur depuis le talon juſqu'au bout des ongles.....	//	5	10

yeux eſt ſaillant, & l'on ne voit autour de cette partie aucun poil diſpoſé en forme de ſourcils; il a des cils aux deux paupières; ſon nez eſt aplati & forme gouttière entre les deux narines qui ſont poſées obliquement & s'inclinent en dedans : toute la face eſt de couleur de chair pâle, avec des poils noirâtres très-clair-ſemés, mais en plus grand nombre autour de la bouche & ſur le menton, au-deſſous duquel des poils encore nombreux & d'un blanc ſale forment une eſpèce de petite barbe. Il a trente dents, & deux alvéoles vides, d'où il en étoit tombé deux autres : l'oreille eſt grande, ronde & large en bas, mince, ſans rebord & preſque ſans poils; elle a vingt-trois lignes de longueur, ſur quinze lignes à ſa plus grande largeur. Chaque poil eſt noirâtre, tant à ſa racine qu'à ſon extrémité, & d'un jaune doré dans ſon milieu; ce qui préſente à l'œil une couleur générale d'un brun jaunâtre ſur la tête & ſur tout le deſſus du corps & des membres. Le ventre & la face intérieure des cuiſſes & des jambes ſont d'un blanc ſale, & les poils

y ſont plus courts & moins touffus; la plus grande partie de la peau de cette face intérieure & du ventre eſt d'un beau bleu; la peau du deſſous des mains & des pieds eſt douce, brunâtre & ſans poils; les ongles ſont arrondis & preſque noirs; l'appendice de peau qui eſt à la place de la queue eſt ſouple, & n'a que ſix lignes de longueur.

DU PETIT CYNOCÉPHALE.

J'AI dit, *volume XIV*, in-4.°, *page 85*, que le ſinge que nous avons appelé magot, étoit le cynocéphale des anciens, & je crois mon opinion bien fondée; mais il y a deux eſpèces de cynocéphale, l'une plus grande qui eſt en effet le magot, & l'autre plus petite que nous donnons ici, *planche VI*, d'après un deſſin qui m'a été envoyé par feû M. Collinſon. Ce petit cynocéphale eſt ſans queue, & cet animal ne nous paroît avoir été indiqué par aucun naturaliſte, à l'exception de Proſper Alpin qui s'exprime dans les termes ſuivans: « Je » donne ici, dit-il, la figure, *planche* » *XX*, *figure I*, d'un petit cynocéphale » qui n'a point de queue; il s'apprivoiſe » plus aiſément, & eſt auſſi plus ſpirituel » & plus gai que les autres cynocéphales.» En comparant cette figure donnée par Proſper Alpin, avec celle que nous donnons ici, *planche VI*, on ne pourra guère douter que ce ne ſoit le même

animal. Nous aurions pu l'appeller petit magot ; mais nous avons mieux aimé lui donner le nom de petit cynocéphale, parce qu'il diffère du magot en ce qu'il n'a pas les feſſes pelées, & qu'il eſt couvert d'un poil roux, & plus doux que le magot ; & c'eſt par le caractère de n'avoir pas les feſſes pelées, ainſi que par la groſſeur & par la prolongation du muſeau, qu'il diffère auſſi du pithèque avec lequel on pourroit le confondre. J'ai dit que cette dernière eſpèce (le magot) ſe trouvoit en Eſpagne dans les montagnes de Gibraltar. M. Collinſon qui doutoit de ce fait, a écrit pour s'en informer. M. Charles Frédéric, commandant à Gibraltar, lui a répondu que ces ſinges habitent en effet ſur le côté de la montagne qui regarde la mer, qu'ils y ſont nombreux, & que des perſonnes dignes de foi lui ont atteſté qu'ils s'y multiplient (*a*). C'eſt néanmoins le ſeul endroit de l'Europe où l'on trouve des ſinges dans leur état de nature.

(*a*) Lettre de feu M. Collinſon à M. de Buffon, datée de Londres le 9 Février 1764.

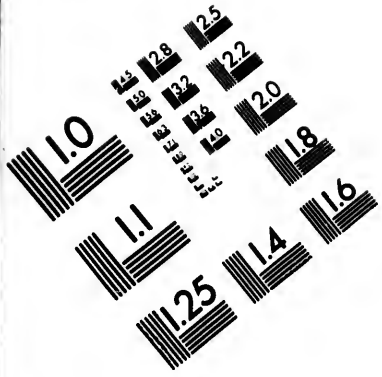

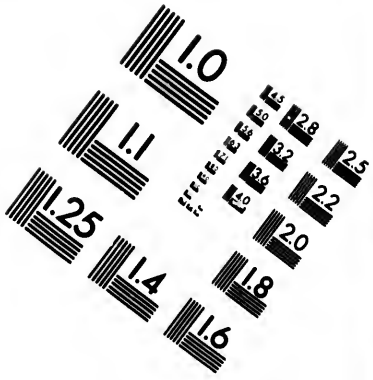

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

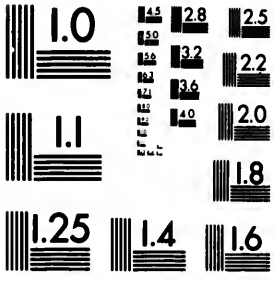

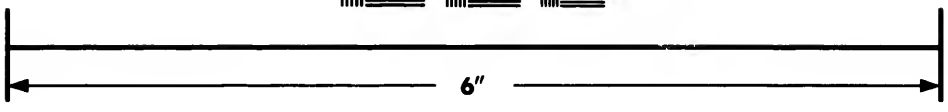

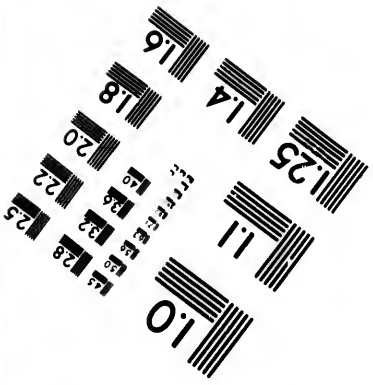

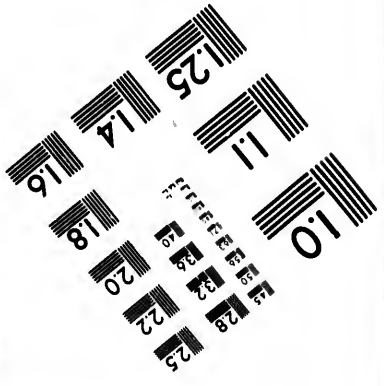

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

LE BABOUIN DES BOIS.

M. Pennant a fait connoître cette espèce, conservée à Londres dans la collection de M. Lever (*a*). Ce babouin a le museau très-alongé & semblable à celui d'un chien; sa face est couverte d'une peau noire & un peu luisante; les pieds & les mains sont unis & noirs comme la face, mais les ongles sont blancs: le poil de ce babouin est très-long & agréablement mélangé de noir & de brun. L'individu décrit par M. Pennant, n'avoit que trois pieds de haut; la queue n'avoit que trois pouces de long, & le dessus en étoit très-garni de poil. Cet animal se trouve en Guinée, où les Anglois l'ont appellé l'*homme des bois*.

Nous croyons devoir placer ici la notice de trois autres babouins, qui probablement ne sont que des variétés

(*a*) M. Pennant, *Histoire des quadrupèdes, volume I, page 176.*

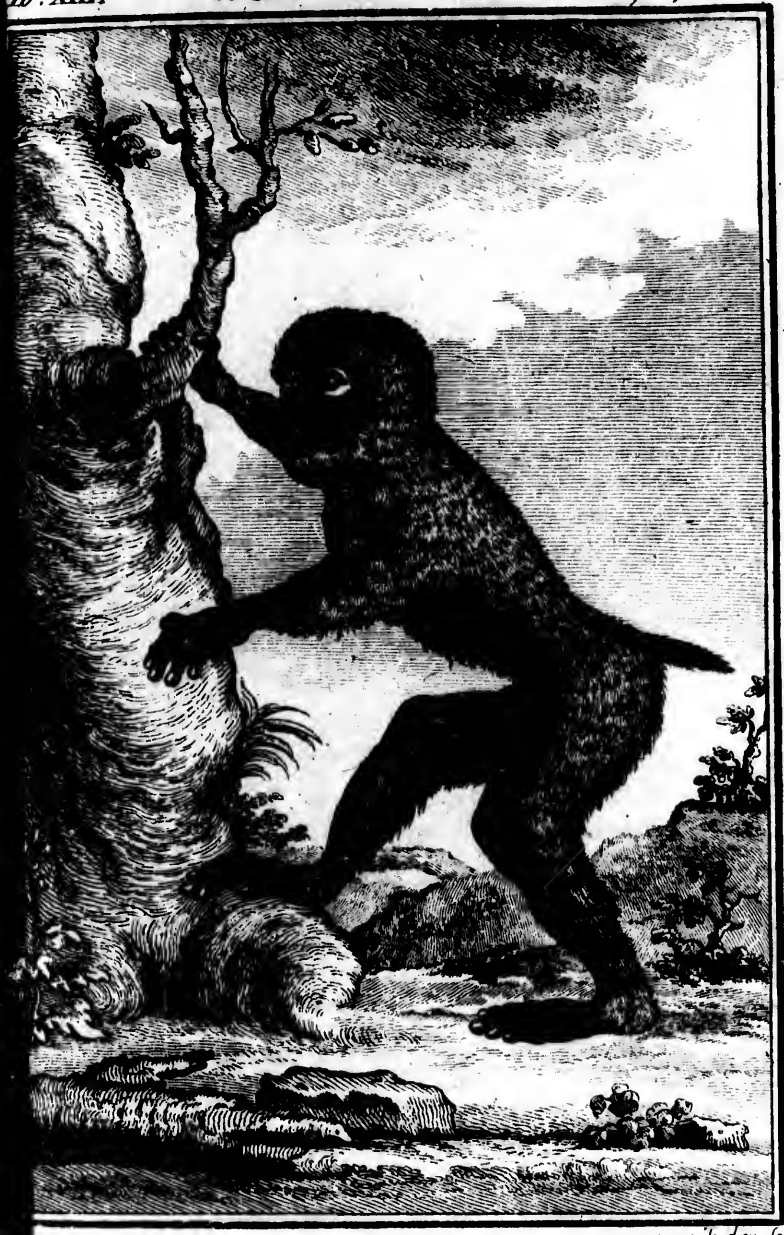

veuve Tardieu Sc

LE BABOUIN DES BOIS.

du babouin des bois, & que M. Pennant a également vus dans la collection de M. Lever (*b*).

Le premier de ces trois babouins que M. Pennant a nommé le babouin jaune, avoit la face noire, le muſeau alongé & des poils longs & bruns au-deſſus des yeux; les oreilles étoient cachées dans le poil, dont la couleur étoit ſur tout le corps d'un jaune mélangé de noir.

Il avoit deux pieds de hauteur; il ne différoit du babouin des bois que par ſa taille, & parce qu'il avoit les mains couvertes de poils.

Le ſecond de ces trois babouins avoit la face d'un brun foncé; ſon poil étoit d'un brun pâle ſur la poitrine, d'un cendré obſcur ſur le corps & ſur les jambes, & mélangé de jaune ſur la tête. M. Pennant l'a appelé le *babouin cendré.*

Le troiſième avoit la face bleuâtre, de longs poils au-deſſus des yeux, & une touffe de poils derrière chaque

(*b*) M. Pennant, à l'endroit déjà cité.

oreille. Le poil, qui garnissoit la poitrine, étoit cendré, mêlé de noir & de jaunâtre : il avoit trois pieds de hauteur.

On voit que les caractères de ces trois babouins se rapprochent de si près de ceux du babouin des bois, qu'on ne doit les regarder que comme de simples variétés d'une seule & même espèce.

veuve Pardieu

LE BABOUIN À LONGUES JAMBES.

LE BABOUIN A LONGUES JAMBES (a).

Ce Babouin est plus haut monté sur ses jambes qu'aucun autre babouin, & même qu'aucune guenon; il a la face incarnate, le front noir, & avancé en forme de bourlet, le poil d'un brun mêlé de jaune verdâtre sur la tête, le dos, les bras & les cuisses; blanchâtre sur la poitrine & sur le ventre; très-long & très-touffu sur le cou, ce qui fait paroître son encolure très-grosse. Les callosités sur les fesses sont larges & rouges; il a la queue très-courte, très-relevée, & presqu'entièrement dénuée de poil, sur-tout dans sa partie inférieure.

Ce babouin tient ordinairement ses pouces & ses gros orteils écartés de manière à former un angle droit avec les autres doigts. Le gros orteil est un peu

(a) Simia platypygos. *M. Schreber, hist. nat. des quadrup. vol. I, page 87, planche V.*

Brown baboon. *M. Pennant, hist. nat. des quadrup. vol. I, pag. 177, planche XX, fig. 2.*

réuni par une membrane avec le doigt qui l'avoiſine ; les ongles des pouces ſont ronds & plats, ceux des autres doigts ſont convexes & plus étroits.

Il ſe nourrit, ainſi que les autres babouins, de fruits, de feuilles de tabac, d'oranges, d'inſectes, & particulièrement de ſcarabées, de fourmis & de mouches qu'il ſaiſit avec beaucoup d'adreſſe pendant qu'elles volent. Lorſqu'on lui donne de l'avoine, il en remplit ſes abajoues dont il retire les grains l'un après l'autre pour les peler. Il aime à boire de l'eau-de-vie, du vin, de la bière même juſqu'à s'enivrer. M. Herrmann, ſavant profeſſeur d'hiſtoire naturelle à Straſbourg, a vu vivans un mâle & une femelle de cette eſpèce ; ils ne différoient l'un de l'autre que par la longueur de la queue qui étoit de quatre pouces dans le mâle, & d'un pouce dans la femelle.

Cette femelle étoit fort douce ; elle ſe laiſſoit toucher ſans peine & paroiſſoit ſe plaire à être careſſée : elle aimoit beaucoup les enfans, mais elle paroiſſoit haïr les femmes.

Nous donnons ici (*planche VIII*) la figure d'un animal qui reſſemble preſque entièrement à celui dont il eſt queſtion, & qui n'en diffère que par la queue qui eſt beaucoup plus longue. L'eſtampe gravée & enluminée de cet animal nous a été envoyée par feu M. Edwards; & comme ce naturaliſte ne nous a donné aucun éclairciſſement ſur cet individu, nous prévenons que le deſſinateur employé par M. Edwards s'eſt trompé, & que l'animal qu'il a repréſenté avoit la queue auſſi courte que le babouin à longues jambes, & étoit abſolument de la même eſpèce que celui-ci.

LE CHORAS (a).

Ce grand & gros babouin qu'on trouve dans les parties méridionales des grandes Indes, & particulièrement dans l'île de Ceylan, suivant quelques voyageurs, peut se distinguer des autres babouins par une touffe de poils qui se relève en forme de houppe au-dessus de la tête, & par la couleur de sa peau sur le nez qui forme une bande d'un rouge très-vif, & sur le milieu de sa face dont les joues sont violettes.

M. Pennant en a vu, en 1779, un

(a) Le choras. *Schreber, hist. nat. des quadrup. pag.* 92.

Papire. *Gessner, quadrup.* 560.

Sirmia mormon. *Allstromer, act. Holm.* 1766, *vol.* 27, *pag.* 138.

Grand babouin. 76. *Pennant, hist. des quadrup. vol. I, pag.* 173.

Montegar. *Transact. philosoph. n.°* 290.

Bradley. Natur. 117. *tab. XV, fig.* 1.

Tufted-ape. *Pennant, vol. I, pag.* 174, *planche XVI.*

LE CHORAS.

individu vivant qui avoit cinq pieds de haut. Les oreilles de ce babouin ſont petites & nues ; ſon muſeau eſt très-alongé & ſon nez paroît tronqué par le bout, ce qui lui donne de la reſſemblance avec le boutoir d'un ſanglier. Ce boutoir, ainſi que toute la partie ſupérieure qui forme le nez, eſt d'un rouge très-éclatant : les joues, comme dans le mandril, ſont d'un violet clair & très-ridées ; l'ouverture de la bouche eſt très-petite.

Sa houppe eſt compoſée de poils noirâtres & très-longs ; la tête, les bras & les jambes ſont revêtus d'un poil court, dont la couleur eſt mêlée de jaune & de noirâtre ; des poils bruns très-longs couvrent les épaules ; ceux qui garniſſent la poitrine ſont auſſi très-longs ; les mains & les pieds ſont noirs & les ongles plats ; la queue dont le poil eſt fort touffu & aſſez court, n'a que quatre pouces de longueur ; les feſſes ſont pelées, & d'un pourpre très-vif qui s'étend ſur le derrière des cuiſſes.

Nous donnons ici (*planche IX*) la figure d'un babouin de cette eſpèce,

âgé de trois ans, que nous avons vu & fait deſſiner vivant : il avoit trois pieds un pouce de hauteur : ſon maître l'avoit acheté à Marſeille deux ans auparavant, & il n'étoit alors pas plus gros qu'un petit ſapajou. Il étoit très-remarquable par les couleurs de la face & les parties de la génération ; il avoit le nez, les naſeaux & la lèvre ſupérieure d'un rouge vif écarlate ; il avoit auſſi une petite tache de ce même rouge au-deſſous des paupières. Les yeux étoient environnés de noir & ſurmontés de poils touffus de même couleur ; les oreilles étoient pointues & de couleur brune ; il portoit ſous le menton une barbe à flocons d'un blanc jaune, à peu-près ſemblable à celle du mandril. Les poils à côté des joues étoient d'un blanc ſale & jaunâtre, mais longs & bien fournis ; ces poils hériſſés ſe couchoient & diminuoient de longueur en gagnant le ſommet de la tête, & les taches blanches au-deſſus des oreilles étoient d'un poil très-court. Le milieu du front étoit couvert de poils noirs qui s'élevant en pointe vers le ſommet de la tête, y formoient une

houppe, & s'étendoient en forme de crinière qui venoit s'unir, ſur l'épine du dos à une raie noire, laquelle ſe prolongeoit juſqu'à la queue. Le poil du corps étoit d'un brun verdâtre mêlé de noir, celui des flancs un peu ardoiſé, & ſur le ventre il étoit d'un blanc ſale un peu jaunâtre. Le poil étoit plus long ſous le ventre que ſur le dos. Le fourreau de la verge, ainſi que les calloſités ſur les feſſes, étoient d'un rouge écarlate auſſi vif que celui des naſeaux, tandis que les teſticules étoient d'un violet foncé, ainſi que la peau de l'intérieur des cuiſſes. Ce choras avoit en marchant à quatre pattes, la même allure que le papion; le train de devant étoit ſenſiblement plus élevé que le train de derrière, les jambes de devant étant plus longues.

On a obſervé que cet animal ſe nourriſſoit de fruits, de citrons, d'avoine, de noix qu'il écraſoit entre ſes dents & qu'il avaloit avec la coque; il les ſerroit dans ſes abajoues qui pouvoient en contenir juſqu'à huit ſans paroître très-remplies. Il mangeoit la viande cuite

& refuſoit la crue ; il aimoit les boiſſons fermentées, telles que le vin & l'eau-de-vie. On a obſervé auſſi que ce babouin étoit moins agile, plus grave & moins mal-propre que la plupart des autres ſinges. Schreber dit qu'on montroit en Allemagne, en 1764, un de ces grands babouins qui avoit grand ſoin de nettoyer ſa hutte, d'en ôter les excrémens (*b*), & qui même ſe lavoit ſouvent le viſage & les mains avec ſa ſalive. Tous les naturaliſtes qui ont vu ce babouin, s'accordent à dire qu'il eſt très-ardent en amour, même pour les femmes.

L'individu que M. Pennant a vu en Angleterre, étoit d'une très-grande force, car il compare ſon cri au rugiſſement du lion. Jamais il ne ſe tenoit ſur les pieds de derrière que lorſqu'il y étoit forcé par ſon conducteur ; il s'aſſeyoit ſouvent ſur ſes feſſes en ſe penchant en avant & en laiſſant tomber ſes bras ſur ſon ventre. Au reſte, cet animal

(*b*) Allſtromer, à l'endroit déjà cité.

que nous avons nommé *choras*, est le *papio* de Gesner, car la figure que ce naturaliste en a donnée, est très-conforme à celle que M. Pennant a fait dessiner d'après l'animal vivant; & on ne l'a regardée comme défectueuse, que parce qu'on la rapportoit à notre papion (*Vol. XIV*, in-4.°, *page 133*, *planche XIII*), dont il diffère principalement par les sillons & les couleurs rouges de la face, ainsi que par la touffe de poils qu'il porte au-dessus de sa tête.

LE BABOUIN
A MUSEAU DE CHIEN (a).

Ce babouin a le muſeau très-alongé, très-épais, & ſemblable à celui du chien, ce qui lui a fait donner ſa dénomination. Sa face eſt couverte d'une peau rouge, garnie de poils très-clair-ſemés, & la plupart fort courts; le bout du muſeau eſt violet, les yeux ſont petits. Les cils

(a) Dog-faced baboon. *M. Pennant, hiſt. nat. des quadrup. pag.* 179, *planche* 21.

Le tartarin. *Belon, portraits* 102.

Simia Ægyptiaca, cauda elongatâ, clunibus tuberoſis nudis. Haſſelquiſt, iter 189.

Simia amadryas S. vandulâ cinereâ, auribus comoſis, unguibus acutiuſculis, natibus calvis. Linn. ſyſt.

Cercopithecus cynocephalus, parte anteriore corporis longis pilis obſitâ, naſo violaceo nudo. Le magot ou le tartarin. *Briſſon, quadrup.* 152. *Edw. fig. ined.*

Le babouin gris. *Schreber*, 100, *tab. x.*

Cynocephalus. *Geſſner, quadrup. page* 859.

Jonſt. *quadrup. tab. LIX, fig.* 3, d'après Geſſner.

Singe maſqué de Guinée. *Ridinger, ſing. tab. III.*

Marmot qui a la tête d'un lion. *Idem. tab. VIII.*

SINGE DE MOCO.

des paupières ſupérieures ſont longs, noirs & touffus ; mais ceux des paupières inférieures ſont très-clair-ſemés. Les oreilles ſont pointues & cachées dans le poil ; la tête eſt couverte tout autour de la face, de poils touffus d'un gris plus ou moins mêlé d'un vert-jaunâtre, dirigés en arrière, beaucoup plus longs au-deſſus de chaque oreille, & y formant une houppe bien fournie. Les dents inciſives y ſont très-grandes, ſur-tout les deux du milieu de la mâchoire ſupérieure ; celles de la mâchoire inférieure ſont inclinées en avant : les dents canines ſont très-longues ; celles de deſſus ont un pouce & demi de longueur & avancent ſur la lèvre inférieure. Le corps eſt gros & couvert d'un poil épais, de la même couleur que celui de la tête, & très-long ſur le devant & au milieu du corps. Le poil du ventre eſt blanchâtre ; les calloſités ſur les feſſes ſont larges, proéminentes & rouſſâtres ; la queue eſt velue, plus mince vers l'extrémité qu'à ſon origine, preſqu'auſſi longue que le corps, & communément relevée. Ce caractère ſuffiroit pour faire diſtinguer le babouin

à muſeau de chien, du papion qui a la queue très-courte, mais avec lequel le premier a cependant une très-grande reſſemblance, tant par ſa conformation que par ſes habitudes.

Le babouin à muſeau de chien a les bras & les jambes fort épais & couverts d'un poil touffu. Les mains & les pieds ſont noirâtres & preſque nus; tous les ongles ſont arrondis & plats.

M. Edwards avoit reçu un individu de cette eſpèce qui avoit près de cinq pieds de hauteur, & qui avoit été pris dans l'Arabie. Cette eſpèce de babouin s'y aſſemble par centaines, ce qui oblige les propriétaires des plantations de café à être continuellement ſur leurs gardes contre les déprédations de ces animaux. Celui que M. Edwards a vu vivant, étoit fier, indomptable & ſi fort, qu'il auroit terraſſé aiſément un homme fort & vigoureux. Son inclination pour les femmes s'exprimoit d'une manière très-violente & très-énergique. Quelqu'un étant allé le voir avec une jeune fille, & l'ayant embraſſée devant ce babouin pour exciter ſa jalouſie, l'animal devint

furieux, il saisit un pot d'étain qui étoit à sa portée, & le jeta avec tant de force contre son prétendu rival, qu'il lui fit une blessure très-considérable à la tête.

Au reste, cette espèce se trouve non-seulement en Arabie, mais encore en Abyssinie, en Guinée, & en général dans tout l'intérieur de l'Afrique, jusqu'au cap de Bonne-espérance; ils y sont également en grand nombre. Ils ont les mêmes habitudes que les papions, & se réunissent de même pour aller piller les jardins, plusieurs ensemble. Ils se nourrissent communément de fruits: ils aiment aussi les insectes & particulièrement les fourmis, mais ils ne mangent point de viande, à moins qu'elle ne soit cuite.

Malgré leur grande force, il est aisé de les priver lorsqu'ils sont jeunes, & quelques voyageurs ont dit qu'au cap de Bonne-espérance on s'en servoit quelquefois comme de chiens de garde. Ils ajoutent que lorsqu'on les frappe, ils poussent des soupirs & des gémissemens accompagnés de larmes.

ADDITION
A L'ARTICLE DU LOWANDO.

Nous donnons ici (*planche x*), une figure copiée d'après une gravure enluminée qui m'a été envoyée d'Angleterre par feu M. Edwards, sous le nom de *singe de Moco*, parce qu'il étoit venu de Moco dans le golfe Persique. « Ce » singe mâle, m'écrit M. Edwards, que » j'ai dessiné vivant, étoit aussi ardent » en amour qu'il étoit spirituel. » Pendant que je faisois sa figure, un » jeune-homme & une jeune femme » vinrent le voir : il parut désirer très-» fort de s'approcher de la femme ; il » la tiroit fortement par ses jupons, » tâchant de la faire tomber sur lui ; » mais le jeune homme l'ayant écarté » & chassé, il fit très-mauvaise mine, & » pour se venger il lui jeta, de toutes » ses forces, un gros pot d'étain qu'il » trouva sous sa main. Il n'étoit néan-

moins

» néanmoins que de la taille d'un enfant » de dix ans. »

L'espèce à laquelle ce singe de Moco nous paroît appartenir, est celle du lowando dont nous avons parlé *volume XIV*, in-4.°, *page* 169. J'ai dit que quoique l'ouanderou & le lowando nous parussent être d'une seule & même espèce, nous ne laissions pas que de leur conserver à chacun le nom qu'ils portent dans leur pays natal, parce qu'ils forment au moins deux races distinctes & constantes. L'ouanderou a le corps couvert de poils bruns & noirs, avec une large chevelure & une grande barbe blanche : au contraire, le lowando a le corps couvert de poils blanchâtres avec la chevelure & la barbe noires. Par ces derniers caractères, on voit que c'est en effet au lowando plutôt qu'à l'ouanderou qu'on peut rapporter l'animal dont nous donnons ici la figure, car les autres caractères, tels que la longueur de la queue, la forme du corps & celle des membres, sont communs à ces deux espèces, c'est-à-dire, les mêmes dans l'ouanderou & le lowando.

Au reſte, ce lowando a les feſſes pelées, la face ſans poil & de couleur de chair, juſqu'au bas où elle eſt noire auſſi bien que le nez; il y a des poils au-deſſus des yeux, en forme de ſourcils. La tête eſt coiffée de grands poils grisâtres, touffus & ſerrés, qui lui forment comme une large perruque dont les bords ſont blancs & accompagnent la face. Les pieds & les mains ſont noirs, les ongles un peu longs & en gouttière; la queue eſt d'une médiocre longueur & bien couverte de poils; les cuiſſes & les jambes ſont garnies de poils d'un brun rouſſâtre. Le corps & les bras juſqu'au poignet ſont revêtus de longs poils d'un blanc ſale, & le deſſus du dos eſt d'un poil brun, ce qui lui forme comme une peliſſe qui lui tombe juſqu'aux reins. Cette deſcription qui n'eſt faite que d'après la gravure enluminée, ne peut pas être bien exacte, & je ne la donne que faute de plus amples obſervations: peut-être M. Edwards, qui m'avoit envoyé cette gravure trois ans avant ſa mort, aura-t-il laiſſé dans ſes papiers une deſcription complette de ce même animal qu'il a deſſiné vivant.

ADDITION

A L'ARTICLE DE L'OUANDEROU.

M. Marcellus Bless m'a écrit que les habitans de Ceylan appellent *oſwanderou* ou *vanderou*, des ſinges blancs qui ont une longue barbe; il ajoute qu'il en avoit embarqué quatre pour les amener en Hollande avec lui, mais que tous étoient morts en route, quoique les autres ſinges amenés du même pays, & en même-temps, euſſent bien ſoutenu la fatigue du voyage: ainſi, l'ouanderou paroît être l'eſpèce la plus délicate des ſinges de Ceylan. M. Marcellus Bleſs ajoute qu'il a eu chez lui, à Ceylan, un petit ouanderou né depuis trois jours, & qu'il avoit de la barbe autant à proportion que les vieux; ce qui prouve qu'ils naiſſent avec cette barbe.

Nous avons auſſi été informés que l'ouanderou, ainſi que le lowando, ſont très-adroits, qu'ils s'apprivoiſent avec

peine, & qu'ordinairement ils vivent peu de tems en captivité. Dans leur pays natal, la taille des plus forts, lorſqu'ils ſont debout, eſt à peu-près de trois pieds & demi.

le.

ils vivent
ns leur pays
s, lorsqu'ils
e trois pieds

LA GUENON A LONG NEZ *vue par le dos.*

oar le dos.

LA GUENON À LONG NEZ.

LA GUENON
A LONG NEZ.

CETTE GUENON ou ſinge à longue queue nous a été envoyée des grandes Indes, & n'étoit connue d'aucun naturaliſte, quoique très-remarquable par un trait apparent, & qui n'appartient à aucune des autres eſpèces de guenons, ni même à aucun autre animal; ce trait eſt un nez large proéminent, aſſez ſemblable par la forme à celui de l'homme, mais encore plus long, mince à ſon extrémité, & ſur le milieu duquel règne un ſillon qui ſemble le diviſer en deux lobes. Les narines ſont poſées & ouvertes horizontalement comme celles de l'homme; leur ouverture eſt grande, & la cloiſon qui les ſépare eſt mince; & comme le nez eſt très-alongé en avant, les narines ſont éloignées des lèvres, étant ſituées à l'extrémité du nez. La face entière eſt dénuée de poil comme le nez; la peau

en eſt d'un brun mêlé de bleu & de rougeâtre. La tête eſt ronde, couverte au ſommet & ſur toutes les parties poſtérieures, d'un poil touffu aſſez court & d'un brun marron. Les oreilles cachées dans le poil ſont nues, minces, larges, de couleur noirâtre & de forme arrondie, avec une échancrure aſſez ſenſible à leur bord. Le front eſt court, les yeux ſont aſſez grands & aſſez éloignés l'un de l'autre; il n'y a ni ſourcils, ni cils à la paupière inférieure, mais la paupière ſupérieure a des cils aſſez longs. La bouche eſt grande & garnie de fortes dents canines & de quatre inciſives à chaque mâchoire, ſemblables à celles de l'homme. Le corps eſt gros & couvert d'un poil d'un brun marron plus ou moins foncé ſur le dos & ſur les flancs, orangé ſur la poitrine, & d'un fauve mêlé de griſâtre ſur le ventre, les cuiſſes & les bras, tant au-dedans qu'au-dehors.

Il y a ſous le menton, autour du col & ſur les épaules, des poils bien plus longs que ceux du corps, & qui forment une eſpèce de camail dont la couleur

contraſte avec celle de la peau nue de la face. Cette guenon a, comme les autres, des calloſités ſur les feſſes; ſa queue eſt très-longue & garnie, en-deſſus & en-deſſous, de poils fauves aſſez courts; ſes mains & ſes pieds nus à l'intérieur, ſont à l'extérieur couverts de poils courts & d'un fauve mêlé de gris. Elle a cinq doigts, tant aux mains qu'aux pieds, dont les ongles ſont noirs; celui des pouces eſt aplati, & les autres ſont convexes. Voici les principales dimenſions de l'individu qui eſt au cabinet du Roi; c'étoit un mâle, mais dont les parties de la génération étoient trop altérées pour que nous ayons pu les décrire.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps du muſeau à l'anus.....	1	11	9
Longueur du bout du muſeau à l'occiput.....	//	5	3
Diſtance du bout du muſeau à l'angle antérieur de l'œil..	//	2	9
Diſtance de l'angle poſtérieur de l'œil à l'oreille.....	//	2	//
Longueur de la queue.....	2	1	9
Longueur de l'avant-bras.....	//	5	6
Longueur du coude au poignet..	//	8	10
Longueur du poignet au bout des doigts.....	//	6	5

	Pieds.	Pouces,	Lignes,
Longueur de la jambe du genou au talon.....	.	10	2
Longueur du talon au bout des doigts.....	.	8	3
Longueur des ongles du pied...	.	.	7
Longueur des ongles de la main..	.	.	6

Pouces,	Lignes,
10	2
8	3
	7
	6

LE MACAQUE À QUEUE COURTE.

LE MACAQUE
A QUEUE COURTE.

Nous ne donnons cette dénomination à l'animal repréſenté (*planche XIII*) que faute d'un nom propre, & parce qu'il nous paroît approcher un peu plus du macaque que des autres guenons ; cependant il en diffère par un grand nombre de caractères même eſſentiels. Il a la face moins large & plus effilée, la queue beaucoup plus courte, les feſſes nues, couleur de ſang, auſſi-bien que toutes les parties voiſines de la génération. Il n'a du macaque que la queue, très-groſſe à ſon origine où la peau forme des rides profondes, ce qui le rend différent du maimon, ou ſinge à queue de cochon, avec lequel il a néanmoins beaucoup de rapports par le caractère de la queue courte ; & comme ce macaque & le ſinge à queue

de cochon ont tous deux la queue beaucoup plus courte que les autres guenons, on peut les regarder comme faiſant à cet égard la nuance entre le genre des babouins qui ont la queue courte, & celui des guenons qui l'ont très-longue.

Tout le bas du corps de ce macaque qui étoit femelle, eſt couvert, depuis les reins, de grandes rides qui forment des inégalités ſur cette partie & juſqu'à l'origine de la queue. Il a des abajoues, & des calloſités ſur les feſſes qui ſont d'un rouge très-vif, auſſi-bien que le dedans des cuiſſes, le bas du ventre, l'anus, la vulve, &c. mais on pourroit croire que l'animal ne porte cette belle couleur rouge que lorſqu'il eſt vivant & en bon état de ſanté; car étant tombé malade, elle diſparut entièrement, & après ſa mort (le 7 Février 1778) il n'en paroiſſoit plus aucun veſtige. Il étoit auſſi doux qu'un petit chien; il accueilloit tous les hommes, mais il refuſoit les careſſes des femmes, & lorſqu'il étoit en liberté, il ſe jetoit après leurs jupons.

Ce macaque femelle n'avoit que quinze pouces de longueur ; ſon nez étoit aplati avec un enfoncement à la partie ſupérieure, qui étoit occaſionné par le rebord de l'os frontal. L'iris de l'œil étoit jaunâtre, l'oreille ronde & couleur de chair en dedans où elle étoit dénuée de poil. A la partie poſtérieure de chaque oreille, on remarquoit une petite découpure, différente pour la forme & la poſition de celle qui ſe trouve aux oreilles du macaque de notre *volume XIV*, in-4.° La face, ainſi que le deſſous de la mâchoire inférieure & du cou, étoient dénués de poils. Le deſſus de la tête & du corps étoit jaune-verdâtre, mêlé d'un peu de gris ; le deſſous du ventre blanc, nuancé de jaunâtre. La face externe des bras & des jambes étoit de couleur cendrée, mêlée de jaune, & la face interne d'un gris cendré clair. Les pieds & les mains étoient d'un brun noirâtre en deſſous, & couverts en deſſus de poils cendrés. L'ongle du pouce étoit plat, & les autres courbés en gouttière. La queue étoit couverte, comme les jam-

bes, de poils cendrés, mêlés de jaune: elle finiſſoit tout d'un coup en pointe; ſon extrémité étoit noire, & ſa longueur étoit en tout de ſept pouces deux lignes. La dépouille de ce macaque eſt au cabinet du Roi.

le.

s de jaune ;
en pointe ;
sa longueur
deux lignes.
t au cabinet

LE PATAS A QUEUE COURTE.

LE PATAS
A QUEUE COURTE.

NOUS AVONS DONNÉ (*Vol. XIV*, in-4.°, *planches XXV & XXVI*) les figures de deux patas, l'un à bandeau noir & l'autre à bandeau blanc; nous donnons ici (*planche XIV*) la figure d'un autre patas à bandeau blanc, mais dont la queue eſt beaucoup plus courte que celle des autres. Cependant, comme il ne ſemble différer du patas à bandeau blanc, que par ce ſeul caractère, nous ne pouvons pas décider ſi c'eſt une eſpèce différente, ou une ſimple variété dans l'eſpèce; voici la deſcription que nous en avons faite ſur un individu dont la dépouille bien préparée ſe trouve au cabinet du Roi. La queue n'a que neuf pouces de longueur, au lieu que celle des deux autres patas en a quatorze. Le diamètre de la queue étoit de dix ou onze lignes à ſon

origine, & de deux lignes ſeulement à ſon extrémité, en ſorte que nous ſommes aſſurés que l'animal n'en a rien retranché en la rongeant. La longueur de l'animal entier, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine de la queue, étoit d'un pied cinq pouces dix lignes, ce qui approche autant qu'il eſt poſſible des mêmes dimenſions du corps des autres patas qui ont un pied ſix pouces. Celui-ci a la tête toute ſemblable à celle des autres, & il porte un bandeau de poils blancs au-deſſus des yeux, mais d'un blanc plus ſale que celui du patas repréſenté *planche XXVI*. Le corps eſt couvert ſur le dos d'un poil gris-cendré, dont l'extrémité eſt un peu teinte de fauve. Sur la tête & vers les reins le fauve domine, & il eſt mêlé d'un peu d'olivâtre. Le ventre, le deſſous de l'eſtomac & de la poitrine, les côtés du cou, le dedans des cuiſſes & des jambes eſt d'un fauve mêlé de quelques teintes griſes; les pieds & les mains ſont couverts de poils d'un gris-cendré, mêlé de brunâtre. Le poil du dos a un pouce dix lignes de longueur;

les jambes de devant ſont couvertes de poils d'un gris-cendré, mêlés d'une teinte brune qui augmente & devient plus foncée en approchant des mains. Dans tout le reſte, ce ſinge nous a paru parfaitement ſemblable aux patas des *planches* XXV & XXVI.

LA GUENON

A MUSEAU ALONGÉ (*a*).

CETTE GUENON a en effet le muſeau très-long, très-délié, couvert d'une peau nue & rougeâtre. Son poil eſt très-long ſur tout le corps, mais principalement ſur les épaules, la poitrine & la tête; la couleur en eſt d'un gris-de-fer mêlé de noir, excepté ſur la poitrine & le ventre où elle eſt d'un cendré-clair; la queue eſt très-longue. Cet animal a deux pieds de haut lorſqu'il eſt aſſis; ſon naturel eſt fort doux. M. Pennant qui l'a fait connoître, ignoroit ſon pays natal; mais il croyoit qu'il avoit été apporté d'Afrique.

Cette eſpèce reſſemble beaucoup, par ſa conformation, à celle dont nous

(*a*) M. Pennant, *hiſtoire naturelle des quadrupèdes, volume I, page* 187, *planche* XXIII.

LA GUENON À MUSEAU ALONGÉ.

avons parlé ſous le nom de babouin à muſeau de chien ; mais, indépendamment de ſes habitudes qui ſont bien plus douces que celles des babouins, elle en diffère par les couleurs de ſon poil, & ſur-tout par la longueur de ſa queue.

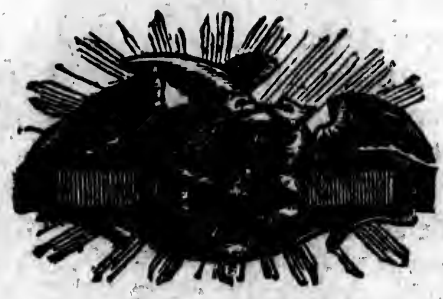

LA GUENON COURONNÉE.

NOUS DONNONS ICI (*planche XVI*) la figure d'une guenon dont l'eſpèce nous paroît très-voiſine de celle du malbrouk, & encore plus de celle du bonnet chinois dont nous avons parlé dans le même article, *volume XIV*, in-4.°, *page 224*, & donné les figures, *planches XXIX & XXX*. Cette guenon étoit à la foire Saint-Germain en 1774; ſes maîtres l'appelloient le ſinge couronné, à cauſe du toupet en hériſſon qui étoit au-deſſus de ſa tête; ce toupet formoit une eſpèce de couronne qui, quoiqu'interrompue parderrière, paroiſſoit aſſez régulière en la regardant de face. Cet animal étoit mâle, & une femelle de même eſpèce que nous avons eu occaſion de voir auſſi, avoit également ſur la tête des poils hériſſés, mais plus courts que ceux du mâle; ce qui prouve que ſi ce n'eſt pas une eſpèce, c'eſt au moins une variété conſtante. Ces poils longs de

LA GUENON COURONNÉE.

deux pouces à deux pouces & demi, ſont bruns à la racine, & d'un jaune doré juſqu'à leur extrémité; ils s'élèvent en s'avançant en pointe vers le milieu du front, & remontent ſur les côtés pour gagner le ſommet de la tête, où ils ſe réuniſſent avec les poils qui couvrent le cou. Le poil eſt moins grand au centre de la couronne, & forme comme un vuide au milieu; & en les couchant avec la main, ils paroiſſent partir circulairement de la circonférence d'un petit eſpace qui eſt nu.

La face n'a que vingt-deux lignes depuis la pointe du toupet entre les yeux, juſqu'au bout du muſeau; elle eſt nue & ſillonnée de rides plus ou moins profondes; la lèvre inférieure eſt noirâtre, & l'extrémité des mâchoires eſt garnie de petits poils noirs clair-ſemés; le nez eſt large & aplati comme dans le malbrouk & dans le bonnet chinois. Les yeux ſont grands, les paupières arquées, & l'iris de l'œil couleur de cannelle mêlée de verdâtre. Les côtés de la tête ſont légèrement couverts de petits poils bruns & grisâtres, ſemés de quelques

poils jaunâtres. Les oreilles ſont nues & d'un brun rougeâtre; elles ſont arrondies par le bas & forment une pointe à l'autre extrémité. Le poil du corps eſt d'un brun-muſc, mêlé de teintes d'un jaune foncé qui domine ſur les bras en dehors, avec de légères teintes griſes en dedans. En général, le poil du corps & des bras reſſemble, pour la couleur, à celui qui forme la couronne de la tête; les cuiſſes & les jambes ſont d'un jaune plus foncé & mêlé de brun; le deſſous du corps & le dedans des bras & des jambes ſont d'un blanc tirant ſur le gris. Les mains & les pieds ſont couverts d'une peau d'un brun noirâtre, avec de petits poils ras & noirs ſur la partie ſupérieure. Les ongles ſont en forme de gouttière, & n'excèdent pas le bout des doigts. Cette guenon avoit rongé une petite partie de ſa queue, qui devoit avoir treize ou quatorze pouces de longueur lorſqu'elle étoit entière. Cette queue eſt garnie de poils bruns, & ne ſert point à l'animal pour s'attacher: lorſqu'il la porte en l'air, elle flotte par ondulations. Cette guenon avoit des aba-

joues & des calloſités ſur les feſſes; ces calloſités étoient couleur de chair, en ſorte que par ces deux derniers caractères, auſſi-bien que par celui des longs poils, elle paroît approcher de ſi près de l'eſpèce de la guenon que nous avons appellée *bonnet chinois*, que l'on pourroit dire qu'elle n'en eſt qu'une variété. Il n'y a de différence très-remarquable que dans la poſition des poils du ſommet de la tête; lorſqu'on les couche avec la main, ils reſtent aplatis ſans former une ſorte de calotte, comme on le voit dans le bonnet chinois.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps meſuré en ligne droite.....	//	11	//
Longueur du corps meſuré en ligne ſuperficielle	1	3	//
Longueur de la tête.....	//	3	3
Diſtance de la mâchoire ſupérieure aux yeux.....	//	1	3
Largeur des yeux.....	//	1	6
Diſtance entre les yeux.....	//	//	4
Largeur des narines.....	//	//	5
Longueur de l'oreille.....	//	1	5
Largeur de l'oreille.....	//	1	1
Hauteur du train de devant....	//	7	8
Hauteur du train de derrière...	//	8	//
Longueur du coude au poignet..	//	3	11

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du poignet au bout des ongles.....	//	2	5
Longueur du jarret au talon...	//	4	8
Longueur des plus grands ongles.	//	//	2
Largeur de la main.....	//	//	10
Longueur de la main.....	//	2	3
Longueur du talon au bout du plus long doigt.....	//	3	9
Longueur du pied.....	//	3	11
Largeur du pied.....	//	1	//
Longueur de la queue.....	1	2	//
Son épaiſſeur à l'origine du tronçon.....	//	//	9

La guenon que M. Pennant a décrite, ſous le nom de *bonneted monkey*, ne nous paroît être qu'une variété de cette guenon couronnée.

e.

Pouces.	Lignes.
2	5
4	8
//	2
//	10
2	3
3	9
3	11
1	//
2	//
//	9

a décrite,
onkey, ne
é de cette

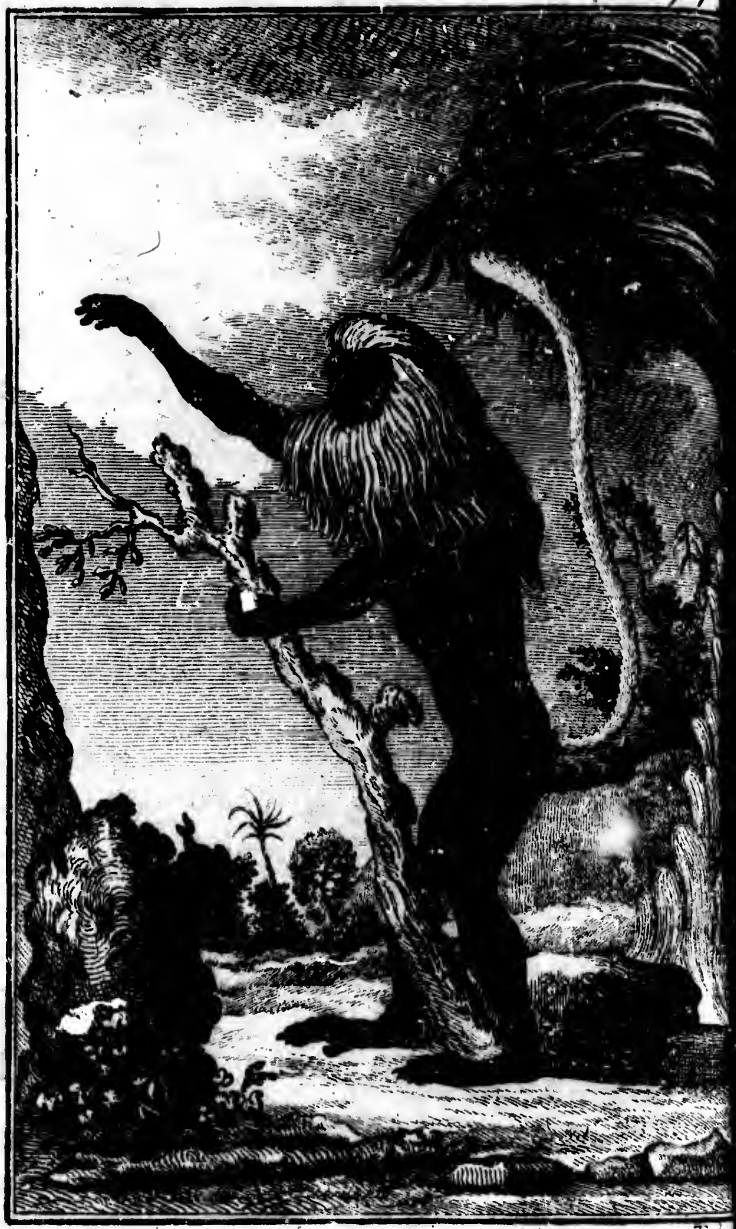

veuve Tardieu

LA GUENON A CAMAIL.

LA GUENON
A CAMAIL (a).

Le sommet de la tête, le tour de la face, le cou, les épaules & la poitrine de cette guenon, ſont couverts d'un poil long, touffu, flottant, d'un jaune mêlé de noir, qui lui forme une ſorte de camail. Elle a trois pieds de hauteur lorſqu'elle eſt debout, comme dans la figure, ſur ſes pieds de derrière; elle a la face noire; le corps, les bras & les jambes ſont garnis d'un poil très-court, luiſant & d'un beau noir, ce qui fait reſſortir la couleur de la queue qui eſt d'un blanc de neige & qui ſe termine par une touffe de poils également blancs. Tous les membres de cet animal ſont très-déliés; il n'a que

(a) Full-bottom. *M. Pennant, hiſtoire naturelle des quadrupèdes, volume I, page 197, planche XXIX.*

quatre doigts aux mains, comme le coaita, dont il diffère cependant par un très-grand nombre de caractères, & principalement par les abajoues & par ſa queue qui n'eſt point prenante; auſſi n'eſt-il pas du nombre des ſapajous, qui tous appartiennent au nouveau continent, mais de celui des guenons qui ne ſe trouvent que dans l'ancien.

Elle habite en effet dans les forêts de *Sierra Leone* & de Guinée, où les Nègres lui donnent le nom de roi des ſinges, apparemment à cauſe de la beauté de ſes couleurs, & à cauſe de ſon camail qui repréſente une ſorte de diadême; ils eſtiment fort ſa fourrure dont ils ſe font des ornemens, & qu'ils emploient auſſi à différens uſages.

Nous ajoutons ici la notice d'une autre nouvelle eſpèce de guenon que M. Pennant a décrite (*b*). Elle a été apportée du même pays que la guenon à camail, & elle lui reſſemble par ſes membres déliés, par la longueur & le peu de groſ-

(*b*) Bay-monkey. *M. Pennant, hiſtoire naturelle des quadrupèdes, volume I, page* 198.

ſeur

ſeur de ſa queue, & ſur-tout en ce qu'elle a cinq longs doigts aux pieds de derrière, & qu'elle n'en a que quatre aux pieds de devant. Son poil eſt noir au-deſſus de la tête & ſur les jambes, bai-foncé ſur le dos, & d'un bai très-clair ſur les joues, le deſſous du corps & la face intérieure des jambes & des bras. Elle nous paroît être une variété dans l'eſpèce de la guenon à camail.

LE BLANC-NEZ (*a*).

NOUS CROYONS devoir placer ici un article tiré des additions de M. Allamand : il contient la deſcription d'une guenon appellée par les Hollandois *blanc-nez*, que je croyois être de la même eſpèce que le mouſtac, mais qui eſt en effet d'une eſpèce différente.

« M. de Buffon, dit M. Allamand, » eſt porté à croire que la guenon, » que quelques voyageurs nomment » *blanc-nez*, eſt la même que celle qu'il » a appellée *mouſtac*; & il ſe fonde » ſur le témoignage d'Artus, qui dit » qu'on voit à la Côte-d'or des ſinges » que les Hollandois nomment *blanc-* » *nez*, parce que c'eſt la ſeule partie » de leur corps qui ſoit de cette cou-

(*a*) Le blanc-nez. *M. Schreber, hiſt. nat. des quadrup. page* 126, *planche* XIX, *B.*

White-noſe monkey. *M. Pennant, hiſt. nat. des quadrup. page* 190.

„ leur ; il ajoute qu'ils ſont puans
„ & farouches. Il ſe peut que ces ſinges
„ ſoient les mêmes que les mouſtacs
„ de M. de Buffon, quoique ceux-ci
„ aient la mouſtache & non le nez
„ blanc ; mais il y en a une autre eſ-
„ pèce en Guinée, qui mérite à auſſi
„ juſte titre le même nom que je lui
„ donne. Son nez eſt effectivement
„ couvert d'un poil court, d'un blanc
„ très-éclatant, tandis que le reſte de
„ ſa face eſt d'un beau noir, ce qui
„ rend ſaillante cette partie, & fait
„ qu'elle frappe d'abord plus que toute
„ autre.

„ J'ai actuellement chez moi une
„ guenon de cette eſpèce, dont je ſuis
„ redevable à M. Butini, qui me l'a
„ envoyée de Surinam, où elle avoit
„ été apportée des côtes de Guinée.
„ Ce n'eſt point celle dont parle Artus,
„ car elle n'eſt ni puante ni farouche ;
„ c'eſt au contraire le plus aimable ani-
„ mal que j'aie jamais vu. Il eſt extrê-
„ mement familier avec tout le monde,
„ & on ne ſe laſſe point de jouer avec
„ lui, parce que jamais ſinge n'a joué

» de meilleure grace. Il ne déchire
» ni ne gâte jamais rien; s'il mord, c'eſt
» en badinant, & de façon que la main
» la plus délicate n'en remporte aucune
» marque. Cependant il n'aime pas
» qu'on l'interrompe quand il mange,
» ou qu'on ſe moque de lui quand il
» a manqué ce qu'il médite de faire;
» alors il ſe met en colère, mais ſa
» colère dure peu, & il ne garde point
» de rancune. Il marche ſur quatre
» pieds, excepté quand il veut exa-
» miner quelque choſe qu'il ne connoît
» pas; alors il s'en approche en mar-
» chant ſur ſes deux pieds ſeulement.
» Je ſoupçonne que c'eſt le même
» dont parle Barbot (*b*), quand il dit
» qu'il y a en Guinée des ſinges qui
» ont la poitrine blanche, la barbe
» pointue de la même couleur, une
» tache blanche ſur le bout du nez,
» & une raie noire autour du front.
» Il en apporta un de Bontri qui fut

(*b*) Hiſtoire générale des voyages, *tome IV*, *page* 239, édition de Paris; & *page* 330, *tome V*, édition de Hollande.

» eſtimé vingt louis d'or, & je n'en » ſuis pas ſurpris ; ſûrement je ne don- » nerois pas le mien pour ce prix. La » deſcription de Barbot lui convient » fort, à l'exception de la couleur du » corps qu'il dit être d'un gris-clair » moucheté.

» La race de ces guenons doit être » nombreuſe aux côtes de Guinée ; au » moins en voit-on beaucoup aux éta- » bliſſemens que les Hollandois y ont ; » mais quoique ſouvent ceux-ci aient » tenté d'en rapporter en Europe, ils » n'ont pas pu y réuſſir. La mienne eſt » peut-être la ſeule qui ait tenu bon » contre le froid de notre climat, & » juſqu'à préſent elle ne paroît pas en » être affectée.

» Cet animal eſt d'une légèreté éton- » nante, & tous ſes mouvemens ſont » ſi preſtes, qu'il ſemble voler plutôt » que ſauter. Quand il eſt tranquille, » ſon attitude favorite eſt de repoſer » & ſoutenir ſa tête ſur un de ſes pieds » de derrière, & alors on le diroit oc- » cupé de quelque profonde médita- » tion. Quand on lui offre quelque

» choſe de bon à manger, avant que
» de le goûter, il le roule avec ſes
» mains comme un pâtiſſier roule ſa
» pâte.

Caractères diſtinctifs de cette eſpèce.

» Le blanc-nez a des abajoues & des
» calloſités ſur les feſſes; la longueur
» de ſon corps & de ſa tête pris en-
» ſemble, eſt d'environ treize pouces,
» & celle de ſa queue de vingt. La
» couleur de la partie ſupérieure de
» ſon corps & de ſa queue, eſt un
» agréable mêlange d'un vert couleur
» d'olive & de noir, mais où cepen-
» dant le vert domine. Cette même
» couleur s'étend ſur la partie exté-
» rieure des cuiſſes & des jambes, où
» plus elle approche des pieds, plus
» elle devient noire. Les pieds ſont
» ſans poil & tout-à-fait noirs, de même
» que les ongles qui ſont plats.

» Le menton, la gorge, la poitrine
» & le ventre ſont d'un beau blanc,
» qui s'étend en pointe, preſqu'au-deſſous
» des oreilles. Le deſſous de la queue

„ & la partie interne des jambes & „ des bras ſont d'un gris noirâtre. Le „ front, le tour des yeux & des lèvres, „ des joues, en un mot toute la face „ eſt noire, à l'exception de la moitié „ inférieure du nez, remarquable par une „ tache blanche preſque triangulaire qui „ en occupe toute la largeur, & qui ſe „ termine au-deſſus de la lèvre en une „ eſpèce de pointe, aux deux côtés de „ laquelle ſont poſées les narines un peu „ obliquement. Les oreilles ſont ſans „ poils & noirâtres; il en part une raie „ auſſi noire qui entoure circulaire- „ ment toute la partie ſupérieure de la „ tête, dont le poil eſt tant ſoit peu plus „ long que celui qui couvre le dos & „ forme une ſorte d'aigrette. Une ligne „ de poils blancs, qui a ſon origine „ près de l'angle poſtérieur de l'œil, „ s'étend de chaque côté au-deſſous des „ oreilles & un peu plus loin, au milieu „ des poils noirs qui couvrent cette „ partie. La racine du nez & les yeux „ ſont un peu enfoncés, ce qui fait „ paroître le muſeau alongé, quoiqu'il „ ſoit aplati. Le nez eſt auſſi fort plat dans

» toute ſa longueur, ſur-tout dans cette
» partie qui eſt blanche. Il n'y a point
» de poils autour des yeux, ni ſur une
» partie des joues; ceux qui couvrent
» le reſte de la face ſont fort courts. Les
» yeux ſont bien fendus, la prunelle
» en eſt fort grande, & elle eſt en-
» tourée d'un cercle jaune aſſez large
» pour que le blanc reſte caché ſous les
» paupières. Les poils du menton ſont
» plus longs que ceux des autres par-
» ties, & forme une barbe qui eſt ſur-
» tout viſible quand l'animal a ſes aba-
» joues remplies de manger. Il n'aime
» pas à l'avoir mouillée, & il a ſoin
» de l'eſſuyer, dès qu'il a bu, contre
» quelque corps ſec. Je ne ſaurois dire
» ſi les femelles de cette eſpèce ſont
» ſujettes aux écoulemens périodiques;
» je n'en ai pu appercevoir aucune
» marque dans celle que j'ai. »

e.

dans cette
n'y a point
ni ſur une
i couvrent
courts. Les
a prunelle
lle eſt en-
aſſez large
ché ſous les
ienton ſont
autres par-
qui eſt ſur-
l a ſes aba-
. Il n'aime
e il a ſoin
ou, contre
ſaurois dire
eſpèce ſont
ériodiques;
oir aucun
i. »

LA GUENON À NEZ BLANC PROÉMINENT.

LA GUENON

A NEZ BLANC PROÉMINENT.

Il y a grande apparence, comme le ſoupçonne M. Allamand, qu'il y a pluſieurs eſpèces de guenons auxquelles on peut donner le nom de *blanc-nez*; mais on doit l'appliquer de préférence à celle qu'il vient de décrire, & laiſſer le nom de mouſtac à celle dont j'ai donné la figure, *volume XIV*, in-4.°

On m'a apporté depuis, pour le cabinet du Roi, une peau aſſez bien conſervée d'une autre guenon, à laquelle on pourroit auſſi donner le nom de *blanc-nez*, & qui a même pluſieurs autres rapports avec le blanc-nez décrit par M. Allamand. Cette guenon étoit mâle, & celle de M. Allamand étoit femelle; on pourroit donc croire que leur différence pourroit provenir de celle du ſexe. Je donne ici (*planche XVIII*) la figure de cette guenon mâle, dont voici la

deſcription d'après ſa dépouille conſervée au cabinet du Roi.

Ce mâle a ſeize pouces ſept lignes, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine de la queue ; & la femelle décrite par M. Allamand n'en avoit que treize. Le nez qui eſt tout blanc, eſt remarquable par ſa forme & ſa couleur ; il eſt large ſans être aplati, & proéminent ſur toute ſa longueur. Ce ſeul caractère ſeroit ſuffiſant pour diſtinguer cet animal du blanc-nez décrit dans l'article précédent, qui n'avoit pas le nez proéminent ou arrondi en deſſus, mais au contraire fort aplati. Le poil du corps eſt d'un brun noirâtre mêlé de gris, mais il eſt jaunâtre ſur la tête ; les bras & la poitrine ſont auſſi de couleur noirâtre : ce poil, tant du corps que des jambes & du deſſus du corps, eſt long de treize lignes, & friſé ou crépu à peu-près comme de la laine. Les orbites des yeux ont beaucoup de ſaillie, ce qui fait paroître l'œil enfoncé ; l'iris en eſt jaunâtre, & ſon ouverture eſt de trois lignes. Les paupières ſupérieures ſont de couleur de chair, & les inférieures ſont d'un brun

rougeâtre : il y a du noir ſur le nez & au-deſſous des yeux. La mâchoire inférieure eſt couverte de poils gris mêlés de rouſſâtre ; & ſur les tempes, l'occiput & le cou, les poils gris ſont mêlés de noir. Les oreilles ſont de couleur rougeâtre & dénuées de poils, ainſi que la face qui eſt brune ; elles ont un pouce ſix lignes de longueur, & onze lignes de largeur à la baſe. La queue a un pied neuf pouces trois lignes de longueur, quoiqu'elle ne ſoit pas entière & qu'il y manque quelques vertèbres ; elle eſt couverte de poil noirâtre comme celui des jambes. Les pieds & les mains ſont ſans poil & de couleur brune tirant ſur le noir : les pouces, ſur-tout ceux des mains, ſont plus menus que dans la plupart des ſinges & guenons.

Au reſte, cet animal étoit encore jeune, car la verge étoit petite & cachée au fond du fourreau qui ne paroiſſoit pas excéder la peau du ventre, & d'ailleurs les teſticules n'étoient pas encore apparens.

Mais ce que nous venons de dire ne

ſuffit pas pour juger ſi cet animal & la femelle décrite par M. Allamand, ſont deux eſpèces réellement diſtinctes, ou ſi l'on ne doit les regarder que comme deux ſimples variétés dépendantes du ſexe; & ce ne ſera que quand on aura vu un plus grand nombre de ces animaux, qu'on pourra décider s'ils ne forment pas deux eſpèces, ou du moins deux variétés conſtantes & appartenant au mâle comme à la femelle.

lle.

animal & la
amand, ſont
iſtinctes, ou
que comme
endantes du
and on aura
de ces ani-
ider s'ils ne
ou du moins
appartenant

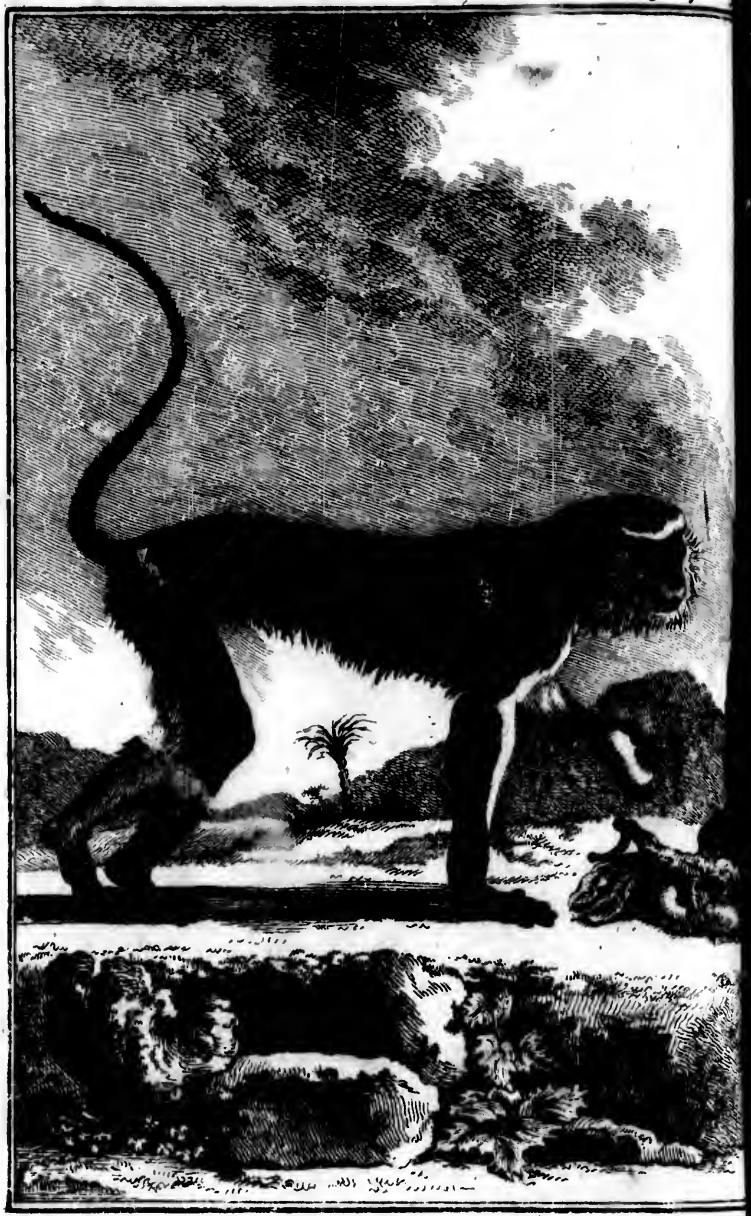

LE MONA.

LE MONA.

Cet animal mâle, apporté de la côte de Guinée, doit être regardé comme une variété dans l'eſpèce de la *monè*, à laquelle il reſſemble aſſez par ſa groſſeur & la couleur du poil : il a ſeulement plus de légèreté, dans les mouvemens & dans la forme de ſes membres ; la tête a auſſi plus de fineſſe, ce qui lui rend la phyſionomie agréable. Les oreilles n'ont point, comme celles de la *mone*, une échancrure ſur le bord ſupérieur, & ce ſont-là les caractères par leſquels il diffère de la mone ; mais au reſte il a comme elle des abajoues, & des calloſités ſur les feſſes. La face eſt d'un gris ardoiſé ; le nez plat & large ; les yeux ſont enfoncés & l'iris en eſt orangé ; la bouche & les mâchoires ſont d'un rouge pâle, les joues ſont garnies de grands poils griſâtres & jaunes-verdâtres qui lui forment comme une barbe épaiſſe qui s'étend juſque

ſous le menton. On voit au-deſſus des yeux une bande noire qui ſe termine aux oreilles leſquelles ſont aſſez plates & noires, excepté à l'orifice du canal auditif qui eſt recouvert de grands poils griſâtres. On voit ſur le front un bandeau blanc griſâtre, plus large au milieu & en forme de croiſſant. Le ſommet de la tête & le derrière du cou ſont couverts de poils verdâtres, mélangés de poils noirs. Le corps eſt couvert de poils bruns & jaunâtres, ce qui lui donne un reflet olivâtre. Les faces externes des bras & des jambes ſont noires, & cette couleur tranche avec celle des faces internes qui ſont blanches, ainſi que tout le deſſous du corps & du cou. La queue eſt très-longue, de plus de vingt pouces de longueur, & garnie de poils courts & noirâtres. On remarque de chaque côté de l'origine de la queue, une tache blanche de figure oblongue. Les pieds & les mains ſont tout noirs, ainſi que le poignet.

Cet animal n'étoit âgé que de deux ans; il avoit ſeize pouces quatre lignes de longueur depuis le muſeau juſqu'à

l'anus. Les dents étoient au nombre de trente-deux, seize en haut comme en bas, quatre incisives, deux canines & deux mâchelières de chaque côté : les deux canines supérieures étoient beaucoup plus longues que les inférieures.

Au reste, le naturel de cette guenon paroît être fort doux; elle est même craintive & semble peureuse. Elle mange volontiers du pain, des fruits & des racines.

C'est le même animal auquel Linneus a donné le nom de *diana*, le même que M. Schreber a nommé *diane* (*a*), & encore le même que M. Pennant appelle *spotted monkey* (*b*); mais ils se sont trompés en le confondant avec l'exquima de Marcgrave qui, comme je l'ai dit, n'est qu'une variété du coaita d'Amérique, sapajou à queue prenante, au lieu que celui-ci est une guenon de l'ancien continent, dont la queue n'est point préhensile.

(*a*) M. Schreber, *hist. nat. des quadrup. vol. I, page 115, planche XV.*

(*b*) M. Pennant, *hist. nat. des quadrup. vol. I, page 186.*

LE ROLOWAY

OU LA PALATINE (*a*).

« La guenon qui eſt repréſentée dans » la *planche* XIII (*b*), dit M. Allamand, n'a point encore été décrite: » elle eſt actuellement vivante à Amſterdam, chez le ſieur Bergmeyer, » dont la maiſon eſt connue, non-ſeulement de tous les habitans de cette » grande ville, mais encore de tous » les étrangers qui y arrivent; & cela, » parce qu'on voit toujours chez lui » pluſieurs animaux rares qu'il fait venir » à grands frais des pays les plus éloignés. Cette guenon lui a été envoyée des côtes de Guinée, ſous le

(*a*) La Palatine. *M. Schreber, vol. I, pag.* 124, *planche* XXV. Palatine monkey, *M. Pennant, vol. I, page* 185.

(*b*) Voyez le *volume XV*, in-4.°, de cet ouvrage, édition de Hollande.

LE ROLOWAY OU LA PALATINE.

» nom de *roloway* que j'ai cru devoir
» lui conſerver. C'eſt un fort joli ani-
» mal, doux & careſſant pour ſon
» maître; mais il ſe défie de ceux qu'il
» ne connoît pas, & il ſe met en poſ-
» ture de défenſe quand ils veulent s'en
» approcher ou le toucher.

» Sa longueur, depuis l'origine de
» la queue juſqu'au-deſſus de la tête,
» eſt d'environ un pied & demi. Le
» poil qui couvre ſon dos eſt d'un brun
» très-foncé & preſque noir; celui qui
» eſt ſur les flancs, les cuiſſes, les jambes
» & la tête, eſt terminé par une pointe
» blanchâtre, ce qui le fait paroître
» d'un gris obſcur. Les poils qui cou-
» vrent la poitrine, le ventre, le con-
» tour des feſſes & la partie intérieure
» des bras & des cuiſſes, ſont blancs;
» mais on aſſure que cette couleur ne
» leur eſt pas naturelle, & qu'en Guinée
» ils ſont d'une belle couleur orangée
» qui ſe perd en Europe & ſe change
» en blanc, ſoit par l'influence du cli-
» mat, ſoit par la qualité de la nour-
» riture. Quand cette guenon eſt arrivée
» à Amſterdam, elle conſervoit encore

» quelques reſtes de cette couleur oran-
» gée, qui ſe ſont diſſipés peu-à-peu.
» Le ſieur Bergmeyer en a reçu une
» ſeconde depuis quelque mois, dont
» la partie interne des cuiſſes eſt en-
» tièrement jaune : ſi elle reſte en vie,
» nous ſaurons avec plus de certitude
» ce qu'il faut penſer de ce changement
» de couleur.

» Ces guenons ont la face noire & de
» forme preſque triangulaire; leurs yeux
» ſont aſſez grands & bien fendus;
» leurs oreilles ſont ſans poil & peu
» éminentes. Un cercle de poils blan-
» châtres leur environne le ſommet de
» la tête; leur cou, ou plutôt le contour
» de la face, eſt auſſi recouvert d'une
» raie de longs poils blancs qui s'étend
» juſqu'aux oreilles. Elles ont au men-
» ton une barbe de la même couleur,
» longue de trois ou quatre pouces,
» qui ſe termine en deux pointes, &
» qui contraſte ſingulièrement avec le
» poil de la face. Quand elles ſont
» dans une ſituation où cette barbe
» repoſe ſur la poitrine, & ſe confond
» avec ſes poils, on la prendroit pour

» la continuation de ceux qui forment
» le collier ; & alors ces animaux vus
» à une certaine distance, paroissent
» avoir autour du cou une *palatine*,
» semblable à celles que les dames
» portent en hiver, & même je leur
» en ai d'abord donné le nom qui se
» trouve encore seul sur la planche
» qui a été gravée, & dans la table
» des articles de ce volume, qui a été
» imprimée avant que je susse celui
» qu'elles portent en Guinée. Leur
» queue égale, pour la longueur, celle
» de leur corps, & les poils qui la
» recouvrent m'ont paru plus longs
» & plus touffus que dans la plupart
» des autres espèces. Leurs fesses sont
» nues & calleuses. J'ignore si elles
» sont sujettes aux écoulemens pério-
» diques.

» Jonston a donné dans la *planche*
» LXI de son Histoire des quadru-
» pèdes, la figure d'un singe qu'il a
» nommé *cercopithecus meerkatz*, qui
» paroît avoir quelque rapport à
» notre roloway. Je croirois même
» que c'est le même animal qu'il a

» voulu repréſenter, ſi la figure qu'il
» en donne n'étoit pas une mauvaiſe
» copie d'une figure plus mauvaiſe
» encore du guariba, publiée par
» Marcgrave. »

lle.

figure qu'il
ne mauvaiſe
us mauvaiſe
ubliée par

LA GUENON À FACE POURPRE.

LA GUENON
A FACE POURPRE (a).

CETTE GUENON eſt remarquable par ſa face & ſes mains qui ſont d'un violet pourpre, & par une grande barbe blanche & triangulaire, courte & pointue ſur la poitrine, mais s'étendant de chaque côté en forme d'aile juſqu'au-delà des oreilles, ce qui lui donne quelque reſſemblance avec la palatine décrite dans l'article précédent. Le poil du corps eſt noir; la queue eſt très-longue & ſe termine par une houppe de poils blancs très-touffus. Cette eſpèce habite dans l'île de Ceylan, où on lui a donné quelquefois le nom d'*ouanderou*, ainſi qu'au babouin que nous avons décrit ſous ce nom. Ses habitudes ſont très-douces; elle demeure dans les bois où

(a) M. Pennant, *hiſt. nat. des quadrup. vol. I, pag.* 184, *pl. XXI.*

elle ſe nourrit de fruits & de bourgeons ; lorſqu'on l'a priſe, elle devient bientôt privée & familière. On trouve également à Ceylan quelques guenons qui ſont entièrement blanches, mais qui reſſemblent pour tout le reſte à la guenon à face pourpre, & cette variété de guenons blanches eſt aſſez rare.

de bour-
lle devient
On trouve
es guenons
hes, mais
reste à la
ette variété
ez re.

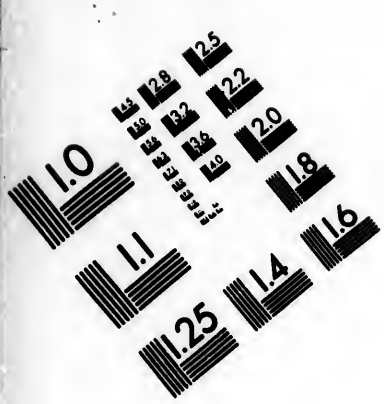

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

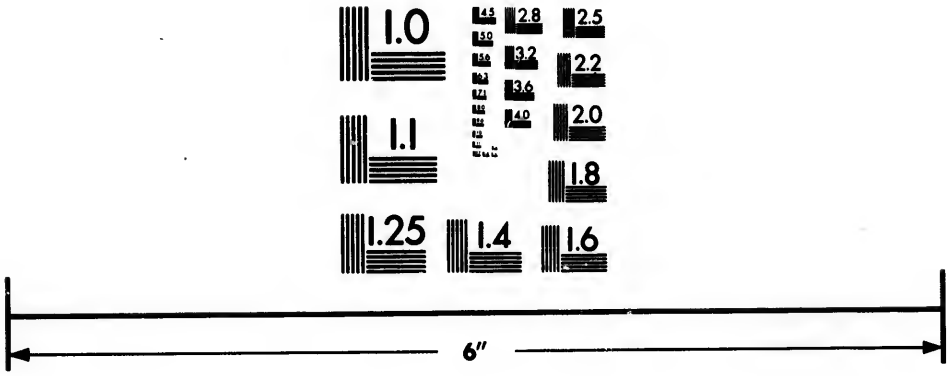

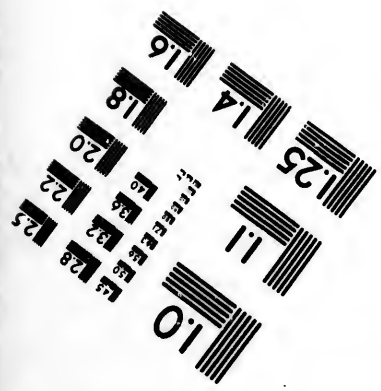

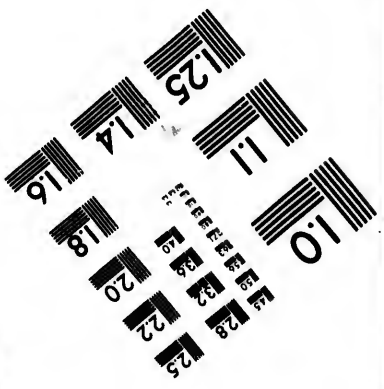

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
3.2
3.6
2.5
2.2
2.0
1.8
1.1
1.0

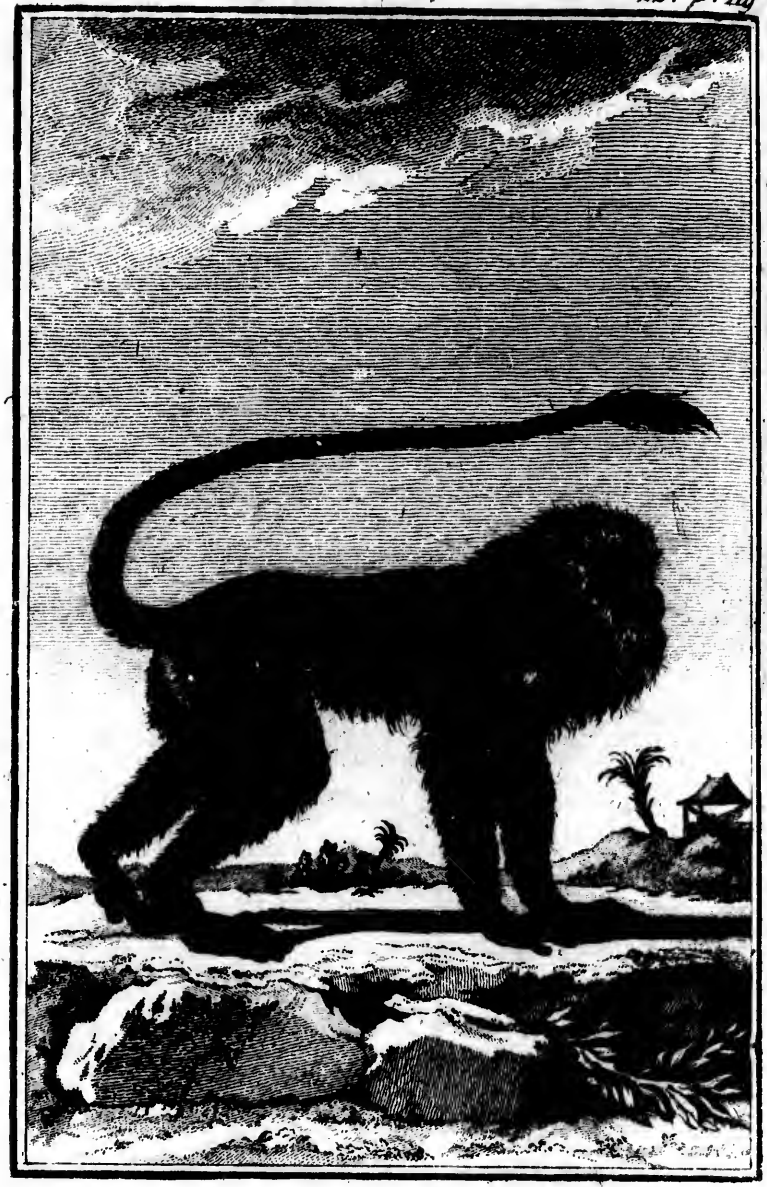

LA GUENON A CRINIÉRE.

LA GUENON

A CRINIÈRE.

NOUS DONNONS cette dénomination à une guenon qui nous étoit inconnue, & qui a une crinière autour du cou & un flocon de poils au bout de la queue comme le lion. Elle appartenoit à M. le Duc de Bouillon, & elle paroiſſoit non-ſeulement adulte, mais âgée. Nous en donnons ici la figure (*planche* XXII) deſſinée d'après l'animal vivant; c'étoit un mâle & il étoit aſſez privé; il vivoit encore en 1775, à la ménagerie du Roi à Verſailles. Voici la deſcription que nous en avons faite.

Il a deux pieds de longueur depuis le bout du nez juſqu'à l'origine de la queue, & dix-huit pouces de hauteur lorſqu'il eſt ſur ſes quatre jambes, qui paroiſſent longues à proportion de la longueur du corps. Il a la face nue &

toute noire ; tout le poil du corps & des jambes eſt de cette même couleur, & quoique long & luiſant, il paroît court aux yeux parce qu'il eſt couché. Il porte une belle crinière d'un gris-brun autour de la face, & une barbe d'un gris-clair : cette crinière qui s'étend juſqu'au-deſſus des yeux, eſt mêlée de poils gris, & dans ſon milieu elle eſt compoſée de poils noirs ; elle forme une eſpèce d'enfoncement vers le ſommet de la tête, & paſſe devant les oreilles, en venant ſe réunir ſous le cou avec la barbe. Les yeux ſont d'un brun-foncé ; le nez plat ; & les narines larges & écartées comme celles de l'ouanderou dont il a toute la phyſionomie par la forme du nez, de la bouche & de la mâchoire ſupérieure, mais duquel il diffère tant par la crinière que par la queue & par pluſieurs autres caractères. La queue eſt couverte d'un poil court & noir par-tout, avec une belle touffe de longs poils à l'extrémité, & longue de vingt-ſept pouces. Le deſſous de la queue près de ſon origine eſt ſans poil, ainſi que les deux callſiotés

calloſités ſur leſquelles s'aſſied cette guenon. Les pieds & les mains ſont un peu couverts de poils, à l'exception des doigts qui ſont nus, de même que les oreilles qui ſont plates & arrondies à leurs extrémités, & cachées par la crinière, en ſorte qu'on ne les apperçoit qu'en regardant l'animal de face. Nous conjecturons que cette eſpèce de grande guenon à crinière ſe trouve en Abyſſinie, ſur le témoignage d'Alvarès qui dit qu'aux environs de Bernacaſſo, il rencontra de grands ſinges auſſi gros que des brebis, qui ont une crinière comme le lion, & qui vont par nombreuſes compagnies.

LA GUENON NÈGRE (a).

Cette guenon a été ainſi nommée à cauſe d'une ſorte de reſſemblance des traits de ſa face avec ceux du viſage des Nègres. Sa face eſt aplatie, & préſente des rides qui s'étendent obliquement depuis le nez juſqu'au bas des joues. Le nez eſt large & aplati; les narines ſont longues & évaſées; la bouche grande & les lèvres épaiſſes; les oreilles larges & ſans rebord ſaillant; le menton & les joues ſont cou-

(a) Le ſinge-nègre. *M. Schreber, hiſt. nat. des quadrup. vol. I, page* 131, *planche XXII, B.*

Simiolus ceylonicus. *Seba I, tab. XLVIII, fig.* 3.

Klein. *Quadrup. page* 88.

Middle-ſized black monkey. *Edwards, glan.* 3, *page* 221, *tab. CCCXI.*

Negro monkey. *M. Pennant, hiſt. nat. des quad. vol. I, page* 191.

verts jusqu'aux oreilles de poils assez longs, fins & jaunâtres. Cette guenon a le poil brun sur la tête, noirâtre sur le dos, les bras & les mains, un peu plus clair sur les cuisses & sur les jambes, clair-semé & jaunâtre sur la poitrine & sur le ventre. Les ongles sont alongés & convexes, excepté ceux des pouces qui sont ronds & aplatis. La queue est aussi longue que le corps, & le poil qui la garnit est de même couleur que celui du dos. Au reste, l'espèce de cette guenon est peut-être la plus petite de toutes celles de l'ancien continent, car elle n'est guère plus grosse qu'un sagouin, & n'a communément que six ou sept pouces de longueur de corps. Albert Séba, Edwards & d'autres naturalistes qui l'ont vue vivante, s'accordent sur la petitesse de sa taille. Celle que cite Edwards, étoit très-agile, assez douce, amusante par la légèreté de ses mouvemens, & aimoit beaucoup à jouer, sur-tout avec les petits chats. Son pays natal est la Guinée.

ADDITION
A L'ARTICLE DU DOUC.

NOUS DONNONS ICI (*planche XXIII*) la figure du douc vu parderrière : nous avons donné la figure de cette guenon vue pardevant, *volume XIV*, in-4.°, *planche XLI*. Cet animal eſt ſi ſinguliè-rement habillé, que nous avons cru devoir le repréſenter des deux faces ; mais nous n'avons rien d'hiſtorique à ajouter à ce que nous en avons dit.

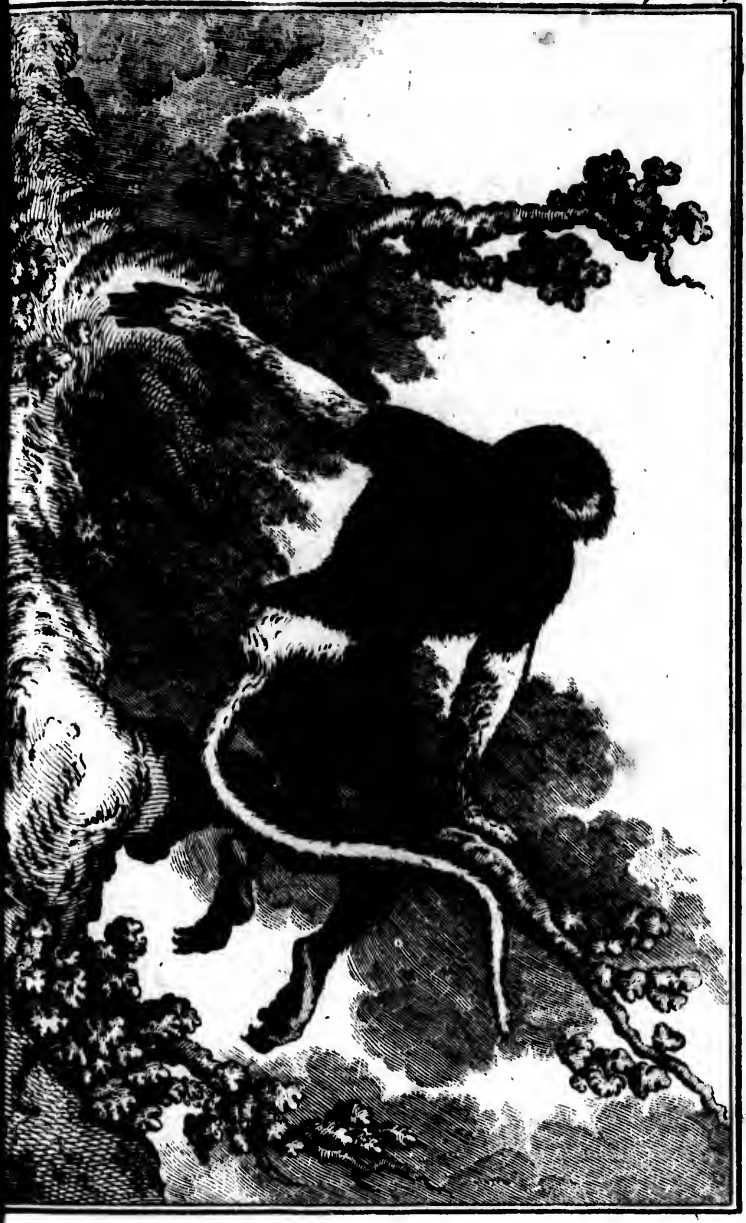

LE DOUC VU PAR LE DOS.

FŒTUS DE GUENON.

FŒTUS DE GUENON.

Nous avons cru devoir donner ici (*planche XXIV*), la figure d'un fœtus de guenon qui nous a été envoyé dans un bocal rempli d'esprit-de-vin, & que nous avons fait dessiner pour qu'on puisse en comparer la forme avec celle des fœtus humains que nous avons fait représenter dans le *volume III*, in-4.°, *planches VI* & *VII*. Nous eussions bien desiré d'avoir un fœtus d'orang-outang, mais nos correspondans n'ont pu nous satisfaire à cet égard.

SAPAJOUS,

ADDITION A L'ARTICLE

DE L'ALOUATTE.

L'ON TROUVERA ICI (*planche XXV*) la figure du grand ſapajou que nous avons appellé *alouatte*, & qu'on nomme à Cayenne ſinge rouge : on le déſigne auſſi aſſez communément ainſi que l'ouarine, par la dénomination de ſinge hurleur. L'alouatte diffère de l'ouarine par la couleur & par quelques caractères qu'on pourroit attribuer à la différence des contrées qu'ils habitent. Sa figure manquoit dans notre ouvrage ; & nous l'avons fait deſſiner d'après une peau bourrée qui a été envoyée de Cayenne à M. Poiſſonnier, médecin du Roi. L'ouarine ou le hurleur noir, quoique fort commun au Bréſil, ne ſe trouve point à la Guyanne, & nous

L'ALOUATTE.

LE HURLEUR.

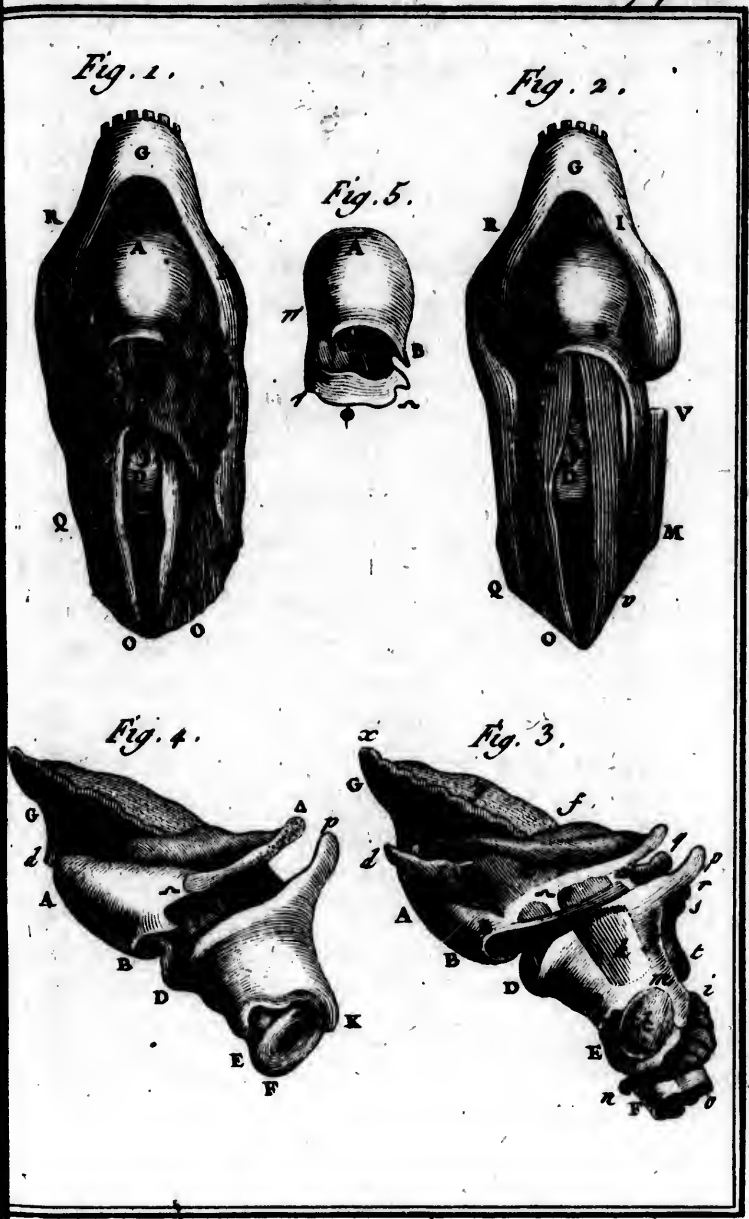

OCHE OSSEUSE DE LA GORGE DE L'ALOUATTE.

n'avons pu nous en procurer un individu. L'alouatte ou le hurleur rouge eſt au contraire très-rare au Bréſil, & très-commun dans les terres voiſines de Cayenne.

Ce grand ſapajou avoit vingt-trois pouces & demi de longueur & peut-être un pouce ou deux de plus, parce que la peau en eſt fort deſſéchée. La face eſt ſans poil, le nez eſt aplati, les narines ſont larges, les joues garnies ſur les côtés de poils fauves & clairs-ſemés avec de grands poils noirs au-deſſus des yeux, & il y a quatre dents inciſives au-devant de chacune des mâchoires; les ſupérieures ſont plus groſſes & plus larges que les inférieures. Il y a auſſi deux canines qui ſont fort groſſes à la baſe; & entre les inciſives & les canines ſupérieures, de même qu'entre les canines & les mâchelières inférieures, il ſe trouve un eſpace vuide, dans lequel la dent canine de la mâchoire oppoſée entre lorſque la bouche ſe ferme. Nous n'avons pu voir les dents mâchelières, à cauſe du deſſèchement de la peau. Ce que ce ſapajou a de particulier,

outre ſa grande taille, ce ſont de longs poils d'un roux foncé ſur les côtés de la tête & du cou, qui lui forment comme une grande barbe ſous le menton. Il a les jambes & les bras fort courts relativement à la longueur de ſon corps. Les bras depuis l'épaule juſqu'au poignet n'ont que dix pouces neuf lignes, & les cuiſſes & les jambes juſqu'au talon, onze pouces huit lignes. La main depuis le poignet juſqu'à l'extrémité du plus long doigt, a quatre pouces; & le pied cinq pouces deux lignes depuis le talon juſqu'au bout du plus long doigt. Le dedans & le deſſous des pieds & des mains eſt une peau nue, & le deſſus eſt couvert de petits poils d'un brun roux. Le corps eſt très-fourni de poils, ſur-tout aux épaules où ils ſont le plus longs, & ont juſqu'à deux pouces ſix lignes de longueur, tandis que le poil du corps n'a que treize ou quatorze lignes. Les bras ſont bien couverts de poils ſur leurs parties extérieures, mais leur partie intérieure eſt preſque ſans poil, & nous ne ſavons ſi ce manque de poil ne vient pas d'un défaut de

cette peau desséchée. La couleur générale du poil de ce sapajou l'a fait nommer *singe rouge*, parce qu'en effet il paroît rouge par l'opposition des couleurs des différens endroits où le poil est d'un roux brûlé, mêlé de teintes brunes roussâtres, & cette couleur domine sur la barbe, sur la tête & sur l'intérieur des cuisses. Les bras, depuis le coude jusqu'au poignet, sont d'un roux très-foncé qui domine sur le fauve au dedans du bras, lequel est néanmoins d'un fauve plus foncé que celui du corps. Le poil sous le ventre est du même fauve que sur les reins, mais sur la partie de la poitrine voisine du cou, il est mélangé de poils noirs plus longs que ceux du ventre. La queue est longue d'un pied sept pouces & demi, sur un pouce neuf lignes de diamètre à l'origine; elle va toujours en diminuant de grosseur, & n'est revêtue pardessous que d'une peau sans poil sur une longueur de dix pouces vers l'extrémité, ce qui démontre que l'animal s'en sert pour s'attacher & s'accrocher, ou pour prendre les différentes choses qu'il

veut amener à lui, comme le font les autres ſapajous qui tous, à l'exception de l'ouarine, ſont plus petits que celui-ci : au reſte, cette queue dont la peau eſt très-brune, eſt couverte en deſſus de poils d'un roux brun.

On épie ou l'on pourſuit ces animaux à la chaſſe, & la chair n'en eſt pas abſolument mauvaiſe à manger, quoique toujours très-dure. Si l'on ne fait que les bleſſer ſur un arbre, ils s'attachent à une branche par leur longue queue, & ne tombent à terre que lorſqu'ils ſont morts ; quelquefois même ils ne ſe détachent que plus de vingt-quatre heures après leur mort ; la contraction dans les muſcles qui replient le bout de la queue, ſe conſerve & dure pendant tout ce tems.

Ces gros ſapajous mangent de différentes eſpèces de fruits. Ils ne ſont pas féroces, mais ils cauſent de l'épouvante par leurs cris réitérés & preſque continuels qu'on entend de fort loin, & qui leur ont fait donner le nom de hurleurs. Ils ne font qu'un petit, que la mère porte ſur le dos & prend entre

ſes bras pour lui donner à teter. Ceux qu'on élève dans les maiſons ont l'air triſte & morne, & ne font point ces gentilleſſes qu'on nomme communément des ſingeries ; ils portent ordinairement la tête baſſe & ne ſe remuent qu'avec lenteur & nonchalance ; ils s'accrochent très-ſouvent par le bout de leur queue, dont ils font un, deux ou trois tours ſelon qu'ils veulent être plus ou moins fortement attachés. L'état de domeſticité change leur humeur & influe trop ſenſiblement ſur leurs habitudes naturelles, car ils ne vivent pas long-tems en captivité ; ils y perdent leur voix, ou du moins ils ne la font jamais entendre, tandis qu'en liberté ils ne ceſſent de hurler : on entend leur cri pluſieurs fois par jour dans les habitations voiſines des forêts ; leur carillon lugubre dure ſouvent quelques heures de ſuite. C'eſt ordinairement à deux heures après minuit qu'ils commencent à hurler ou crier, & ce cri qui retentit au loin, ſe fait d'une manière ſingulière. Ils inſpirent fortement & pendant long-tems l'air qu'ils rendent enſuite

peu-à-peu, & ils font autant de bruit en l'inſpirant qu'en le rendant; cela dépend d'une conformation ſingulière dans l'organe de la voix. Vers le milieu de la trachée-artère, on trouve une cavité oſſeuſe qui reſſemble par ſa forme extérieure au talon d'un ſoulier de femme; cette cavité oſſeuſe eſt attachée par des ligamens membraneux qui l'environnent; l'air pouſſé des poumons par la trachée-artère dans cette cavité, paſſe en montant par un canal membraneux, épais & ſinueux, ſe rétréciſſant & s'ouvrant en manière de bourſe à cheveux : c'eſt à l'entrée & à la ſortie de ce conduit membraneux, que l'air éprouve toutes les modifications qui forment les tons ſucceſſifs de leur forte voix. Les femelles ont un organe oſſeux comme les mâles.

Un obſervateur qui a vu & nourri quelques-uns de ces animaux à Cayenne, m'a communiqué la note qui ſuit. « Les » alouattes habitent les forêts humides » qui ſont près des eaux ou des marais. » On en trouve communément dans » les îles boiſées des grandes ſavannes » noyées, & jamais ſur les montag-

» de l'intérieur de la Guyanne. Ils
» vont en petit nombre, ſouvent par
» couples & quelquefois ſeuls. Le cri
» ou plutôt le râlement effroyable qu'ils
» font entendre, eſt bien capable d'inſ-
» pirer de la terreur; il ſemble que les
» forêts retentiſſent des hurlemens de
» toutes les bêtes féroces raſſemblées.
» C'eſt ordinairement le matin & le
» ſoir qu'ils font ce bruit; ils le répè-
» tent auſſi dans le cours de la journée,
» & quelquefois pendant la nuit. Ce
» râlement eſt ſi fort & ſi varié, que
» l'on juge ſouvent qu'il eſt produit
» par pluſieurs de ces animaux, & l'on
» eſt ſurpris de n'en trouver que deux
» ou trois, & quelquefois de n'en voir
» qu'un ſeul. L'alouatte vit rarement
» long-tems en captivité. Le mâle eſt
» plus gros que la femelle; celle-ci
» porte ſon petit ſur ſon dos.

» Rien n'eſt plus difficile à tuer que
» ces animaux; il faut leur tirer pluſieurs
» coups de fuſil pour les achever, &
» tant qu'il leur reſte un peu de vie,
» & quelquefois même après leur mort,
» ils demeurent accrochés aux branches

» par les pieds & la queue. Souvent » le chaſſeur s'impatiente de perdre » ſon tems & ſes munitions pour un » auſſi mauvais gibier; car, malgré le » témoignage de quelques voyageurs, » la chair n'en eſt pas bonne; elle eſt » preſque toujours d'une dureté exceſ- » ſive, auſſi eſt-elle exclue de toutes » les tables: c'eſt uniquement le beſoin » & la privation des autres mets, qui » en font manger aux habitans peu aiſés » & aux voyageurs. »

J'ai dit, *volume XV*, in-4.°, *page 13*, que j'ignorois ſi les femelles ouarines étoient ſujettes à l'écoulement périodique, & que je préſumois qu'il n'y avoit que les ſinges, les babouins & les guenons à feſſes nues, qui fuſſent ſujettes à cet écoulement. Cette préſomption étoit peut-être bien fondée, car M. Sonini de Mannoncourt dit s'être aſſuré qu'aucune femelle dans les grands & les petits ſapajous & dans tous les ſagouins, n'eſt ſujette à cet écoulement. Il a remarqué de plus qu'en général les ſapajous & les ſagouins vivent en troupes dans les forêts, qu'ils portent ſur le dos leurs

petits qui les embraſſent étroitement, & que lorſque l'on tue la mere, le petit tombant avec elle, ſe laiſſe prendre ; c'eſt même, ſelon lui, le ſeul moyen d'en avoir de vivans.

Nous pouvons ajouter à ces obſervations, que la plupart de ces animaux, tels que l'alouatte, l'ouarine, le coaita, &c. ont une phyſionomie triſte & mélancolique, & que néanmoins les mâles marquent aſſez inſolemment beaucoup de deſir pour les femmes.

A l'égard de l'organe de la voix de ces ſapajous hurleurs, M. Camper, très-ſavant anatomiſte, qui s'eſt occupé de la comparaiſon des organes vocaux dans pluſieurs animaux, & particulièrement dans les ſinges, m'écrit au ſujet de l'alouatte dans les termes ſuivans (*a*).

« J'ai trouvé dans le XV.me volume de votre excellent ouvrage ſur » l'hiſtoire naturelle, la deſcription » d'un os hyoïde, *page 81, n.° 1444,*

(*a*) Lettre écrite par M. Camper à M. de Buffon, datée de Klein-lankum, le 15 Novembre 1778.

» qui appartient à l'alouatte, & de près » de huit pouces de circonférence, &c.

» Mon ardeur pour diſſéquer cet » animal fut d'autant plus animée, » que vous me paroiſſiez beaucoup de- » ſirer de connoître la conformation » ſingulière de cette partie (*b*).

» M. Vicq d'Azir eut la bonté de » me faire voir deux os pareils, lorſ- » que j'étois à Paris en 1777; le plus » grand de ces os avoit un peu plus » de huit pouces de circonférence... » & je le deſſinai avec empreſſement... » Je vis bien que la caiſſe oſſeuſe, » quoique très-mince, étoit la baſe de » la langue; j'y diſtinguai même les » articulations qui avoient ſervi aux » cornes de cet os; mais je ne compre- » nois rien de ſa ſituation, ni de ſa » connexion avec les parties voiſines.....

» Curieux de connoître un animal » ſi extraordinaire, je fis des recherches » pour le trouver; mais perſonne, » même dans toute la Hollande, ne » poſſédoit ce ſinge, quoique nous

(*b*) *Volume XV*, in-4.°, *page* 82.

» ſoyons très à portée de l'avoir de
» Surinam & de nos autres colonies de
» la Guyanne, où il ſe trouve en très-
» grand nombre; cependant je le trou-
» vai à la fin, au mois d'octobre de
» cette année 1778, à Amſterdam,
» chez M. le docteur Clokner, natu-
» raliſte célèbre dont vous connoîtrez
» le mérite par les additions que M. le
» profeſſeur Allamand a ajoutées à
» l'édition Hollandoiſe de votre ou-
» vrage.

» Retourné en Friſe à ma campagne,
» je me mis en devoir de ſatisfaire ma
» curioſité en diſſéquant l'organe de la
» voix de cet animal ſingulier.....
» & je vais, Monſieur, vous faire part
» de mes obſervations à ce ſujet, en
» vous envoyant la copie de mes deſſins
» anatomiques, afin de vous donner
» avec plus de préciſion, une idée de
» la ſtructure de cette partie intéreſ-
» ſante.

» L'animal avoit depuis l'occiput
» juſqu'à l'origine de la queue, quinze
» pouces de longueur, & douze pouces
» depuis la mâchoire inférieure, vers

» l'os pubis. La queue étoit longue de
» vingt-deux pouces, y compris la partie
» prenante qui l'étoit de dix.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
» Largeur de la tête depuis l'occiput juſqu'à l'extrémité du muſeau.....	//	4	6
» Largeur de la mâchoire inférieure.....	//	2	//
» Longueur de l'os du bras...	//	6	//
» Longueur du cubitus.....	//	5	6
» Longueur de la paume de la main.....	//	1	6
» Longueur des doigts.....	//	2	3
» Longueur des cuiſſes.....	//	6	//
» Longueur des jambes.....	//	6	//
» Longueur de la plante du pied.....	//	3	6
» Longueur des orteils.....	//	1	6

» La couleur du poil & la forme de
» toutes les parties du corps & des
» membres, étoient comme vous les
» avez décrites dans votre *XV.e volume.*

» Les dents inciſives ſont très-petites,
» ainſi que les canines, & le muſeau eſt
» aſſez court.

» Les quatre premières figures (*c*)

(*c*) Voyez la *planche XXVII.*

» représentent l'organe de cet alouatte;
» la cinquième, l'os hyoïde dont M. Vicq
» d'Azyr m'a fait présent.

» La première & la seconde donnent
» les glandes & les muscles du cou, la
» tête étant couchée sur la table. Toutes
» ces parties sont de grandeur natu-
» relle.

» Dans la troisième & la quatrième
» figure on voit l'organe de la voix
» en profil, & détaché du cou. J'ai
» donné, autant que je l'ai pu, les
» mêmes caractères aux parties analo-
» gues, afin d'éviter la confusion.

» *Figure 1.re* A, B, C est la base
» de l'os de la langue, couverte par les
» muscles mitohyoïdiens qui ne pa-
» roissent presque pas à cause de leur dé-
» licatesse & de la transparence qu'ils
» avoient acquise dans l'esprit-de-vin dans
» lequel l'animal avoit été conservé.

» I, G, H, les deux branches de
» la mâchoire inférieure couvertes par
» les massétères, S & R.

» D, le cartilage thyroïdien; E, le
» cricoïdien; F, la trachée-artère.

» I, K, 4, M, H, les deux glan-

» des ſubmaxillaires très-conſidérables, » & unies pardevant en K.

» O, P, M & O 4, les ſterno-» maſtoïdiens.

» R, Q, les muſcles peauſſiers ou » *latiſſimi colli*, mis de côté.

» A, G, les génio-hyoïdiens : N O, » les ſterno-hyoïdiens.

» *Figure* 2, A, B, C, D, E, F, » G, I, N, O, Q, R, comme dans la » première figure.

» S T, thyrio-hyoïdien, dont l'in-» ſertion eſt dans l'échancrure de la » baſe de l'os hyoïdien B, Θ, Ω, » *figure* 5.

» T O, le ſterno-thyroïdien, dont » l'autre partie monte de W en V. » L'intervalle entre B, C, D, dépend » de ce que la tête fut relevée en haut » ſur la table. Dès que la tête forme » un angle droit avec le cou, l'émi-» nence du cartilage thyroïdien s'ap-» plique à l'échancrure de la baſe de » l'os hyoïde, comme on le verra dans » la 3.me *figure*.

» *Figure* 3, A, B, C, D, E, F, G, » comme dans les précédentes.

» B, Ω, échancrure latérale de l'os » hyoïde.

» Ω, Γ, corne de cet os.

» Γ, Δ, partie cartilagineuſe de la » corne.

» D, p, k, m, cartilage thyroï- » dien.

» a, B, ſtylo-hyoïdien.

» B, Ω, u, b, buſſo-gloſſe.

» Γ, Ω, u, cérato-gloſſe.

» Δ, f, u, e, ſtylo-gloſſe; G, e; » b, d, génio-gloſſe; b, c, d, génio- » hyoïde.

» g, h, Γ, Ω, thyro-hyoïdien.

» i, n, glande thyroïdienne unie en » *n* avec celle de l'autre côté.

» K, l, m, crico-thyroïdien.

» O, œſophage.

» y, x, langue dont le bord eſt » ondoyé par les dents qui y ont im- » primé leurs veſtiges.

» q, r, l'épiglotte : *r* le petit car- » tilage entre cette partie & la pointe » de l'aryténoïdien ſ, t.

» *Figure* 4, A, B, B, Ω, Γ, Δ, » D, p, K. K, E. Δ, Γ, f, c. e, G, » comme dans la *figure* 3. On y voit

» le cartilage thyroïdien & cricoïdien
» plus clairement, & l'articulation en
» K; auſſi tout l'os de la langue avec
» ſa corne Δ, & celle du cartilage thy-
» roïdien p, entoure avec la corne,
» du côté oppoſé, preſque tout l'œſo-
» phage : il y manque encore les bouts
» que j'avois malheureuſement coupés,
» ne m'attendant pas à des extrémités ſi
» longues.

» *Figure 5.* Celle-ci repréſente la
» baſe de l'os hyoïde que m'a donné
» M. Vicq d'Azyr, placé comme dans
» les *figures* 1 & 2.

» A, B, C, la partie antérieure.

» B, C, l'échancrure antérieure qui
» reçoit ſur ſes bords les muſcles ſterno-
» hyoïdiens.

» Ω & Ψ, les cavités qui ont reçu
» les têtes des cordes de l'os hyoïde.

» Ω, Ξ, Ψ, Φ, la baſe de l'os qui reçoit
» les muſcles & l'attache de la langue.

» Ω, Θ, Β, Ψ, Π, C, les échancrures
» latérales.

» B & C, deux pointes oſſeuſes
» entre leſquelles eſt la véritable baſe
» Ω, Φ, Ψ : il y a une grande ouverture

» dans laquelle l'air pouſſé des pou-
» mons tombe, après avoir paſſé la fente
» de la glotte.

» La voix formée par la fente de la
» glotte, entre donc dans la caiſſe oſſeuſe
» augmentée par la partie membra-
» neuſe qui ſe trouve entre le carti-
» lage thyroïdien & cet os b, c, d,
» *figure 1.re*; après quoi elle retourne
» par une ouverture très-conſidérable
» dans le creux formé par l'épiglotte,
» qui eſt ſous la racine de l'épiglotte, &
» les cartilages arythénoïdiens au-deſſus
» de la fente. Cette même voix paſſe
» en troiſième lieu par l'ouverture q,
» r, ſ, *figure 3*, dans le fond de la
» bouche. L'organe forme donc une
» eſpèce de flûte dont les chaſſeurs ſe
» ſervent pour rappeller les chiens.

» Dans les babouins, j'ai trouvé que
» la baſe de l'os hyoïde étoit auſſi
» creuſe, mais beaucoup moins; la
» poche membraneuſe, au contraire,
» eſt très-conſidérable dans ces ani-
» maux, & forme un bourſoufflement
» au cou quand ils crient. La racine de
» l'épiglotte eſt perforée dans ceux-ci

» comme dans le pithèque. Dans les
» orangs-outangs l'os hyoïde eſt ſem-
» blable au nôtre ; ils ont cependant
» deux poches membraneuſes d'une
» grandeur conſidérable qui deſcendent
» quelquefois ſur l'os de la poitrine,
» ſur les os du bras, juſque vers le dos
» au-deſſus des omoplates ; chaque
» poche a alors ſon orifice diſtinct
» au-deſſus de la fente de la glotte. La
» modulation de la voix eſt donc im-
» poſſible dans ces animaux.

» Mais ce qui m'a paru fort extraor-
» dinaire, c'eſt l'organe de la voix
» dans le renne, qui eſt en tout con-
» forme à celui des babouins, comme
» je l'ai déjà indiqué dans mes obſer-
» vations ſur le renne, *Volume XV*,
» in-4.°, de votre Hiſtoire Naturelle,
» édition de Hollande, *page 53*.

» Comme l'alouatte que j'ai diſſéqué
» avoit déjà changé ſes dents, il paroît
» avoir acquis ſa grandeur naturelle ;
» mais en comparant le grand os du
» cabinet du Roi, & celui qui eſt dans
» le cabinet de M. Vicq-d'Azyr, dont
» l'orifice eſt ſimple & ſans les émi-

» nences

» nences pointues B, C, *figure 5*, il » paroît qu'il y a deux espèces d'alouat- » tes, & que la seconde est très-pro- » bablement près de deux fois plus » grande que celle dont nous venons » de donner la description : la grandeur » de la caisse osseuse semble autoriser » cette conjecture. Le corps sera donc » de deux pieds & demi, ce qui fait » pour un tel animal déjà une taille » gigantesque, sur-tout lorsqu'il se tient » debout sur ses deux jambes posté- » rieures, longues aussi de deux pieds » & demi. »

Cette dernière réflexion de M. Camper est très-juste ; car il y a des alouattes & des ouarines qui ont plus de cinq pieds lorsqu'ils sont debout ; & il est à desirer que ce célèbre anatomiste réunisse dans un seul ouvrage toutes les observations qu'il a faites sur les organes de la voix & de l'ouïe, & sur la conformation de plusieurs autres parties intérieures de différens animaux.

ADDITION
A L'ARTICLE DU COAITA.

M. Vosmaer dit, *page* 5 de la deſcription qu'il a faite de cet animal, qu'il eſt étonné que M. de Buffon ôte à la plus grande partie d'un genre d'animaux auſſi connu que les ſinges, l'ancien nom de *ſinge* qu'on lui donne partout. La réponſe eſt aiſée : je ne leur ai point ôté le nom général de *ſinge*, je l'ai ſeulement affecté de préférence aux eſpèces de ces animaux qui n'ayant point de queue, & marchant ſur leurs deux pieds, reſſemblent le plus à l'homme ; & ce n'eſt que pour diſtinguer les différens genres de ces animaux, que je les ai diviſés par cinq noms génériques ; ſavoir, les ſinges, les babouins, les guenons, les ſapajous & les ſagouins, dont les trois premiers genres appartiennent aux climats chauds de l'ancien continent,

& les deux derniers, aux climats chauds du nouveau continent.

« Il n'y a que M. de Buffon, dit » M. Voſmaër, qui ait pris la peine » de bien repréſenter le coaita, *volume* » *XV*, in-4.°, *planche 1*. Cependant en » le comparant avec la figure qu'il en » donne, l'on s'apercevra bientôt » qu'il eſt un peu trop maigre, que » la face eſt trop ſaillante, & que le » deſſinateur a trop alongé le muſeau. » La réponſe à ceci eſt que j'ai vu l'animal vivant; que M. de Sève l'a deſſiné; qu'il eſt le plus habile deſſinateur que nous ayons dans ce genre, & qu'ayant moi-même ſoigneuſement comparé le deſſin avec l'animal vivant, je n'en ai pas trouvé la repréſentation différente de la nature; ainſi, la figure n'eſt pas trop maigre, ni la face trop ſaillante, ni le muſeau trop alongé: en ſorte qu'il eſt probable que le *coaita* ou *kouatto*, dont M. Voſmaër donne la deſcription étoit un animal plus gras, ou peut-être une variété dans l'eſpèce, qui diffère de notre coaita, par ces mêmes caractères dont M. Voſmaër reproche

le défaut à celui que M. de Sève a deſſiné.

M. Voſmaër dit, *page 10* de la même deſcription, que l'exquima de Marcgrave que M. Linneus a indiqué ſous le nom de *diana*, n'a point la queue prenante. « Nous pouvons, dit-il, aſſurer M. de » Buffon, que le diana n'a point la » queue prenante, puiſque nous l'avons » vu vivant. » Je réponds que je ne doute point du tout de ce témoignage de M. Voſmaër, mais que je doute très-fort que le diana de Linneus, ſoit l'exquima de Marcgrave : & j'ajouterai qu'il n'y a point dans le nouveau continent d'animal du genre des ſapajous & des coaita, qui n'ait la queue prenante ; en ſorte que ſi le diana n'a pas la queue prenante, non-ſeulement il n'eſt pas voiſin du coaita par l'eſpèce, mais même par le climat, puiſque n'ayant pas la queue prenante, il ſeroit du genre des guenons, & non pas de celui des ſapajous. Je ne donne point ici la deſcription de M. Voſmaër, parce que je n'y ai rien trouvé qui ſoit eſſentiellement différent de la

LE SAJOU NÈGRE.

LE SALON CORNU.

LE SAJOU CORNU.

nôtre, ſinon que ſon coaita étoit auſſi gras que le nôtre étoit maigre, & que M. Voſmaër lui a fait des yeux d'homme, au lieu de lui faire des yeux de ſinge.

Nous devons ſeulement ajouter à ce que nous avons écrit ſur le coaita, que c'eſt le plus laid de tous les ſapajous, & le plus grand après l'ouarine & l'alouatte. Il habite comme eux les forêts humides; il vit des fruits de toutes les eſpèces de palmiers aquatiques, de balatas, &c. il mange de préférence ceux du *palmier commun*. Sa queue dégarnie de poil en deſſous, vers l'extrémité, lui ſert de main; lorſqu'il ne peut atteindre un objet avec ſes longs bras, il a recours à ſa queue, & ramaſſe les choſes les plus minces, les brins de paille, les pièces de monnoie, &c. Il ſemble qu'il ait des yeux au bout de cette queue, tant le toucher en eſt délicat, car il ſaiſit avec ſa queue pluſieurs choſes différentes; il l'introduit même dans des trous étroits, ſans détourner la tête pour y voir. Au reſte, dans quelque ſituation qu'il ſe tienne, ſa queue eſt toujours accrochée, & il ne

reſte que malgré lui dans une place où elle ne peut avoir de priſe.

Cet animal s'apprivoiſe aiſément, mais il n'a nulle gentilleſſe. Il eſt peu vif, toujours triſte & mélancolique; il ſemble éviter la vue des hommes; il penche ſouvent ſa tête ſur ſon eſtomac, comme pour la cacher : lorſqu'on le touche alors, il regarde en jetant un cri plaintif, & ayant l'air de demander grace. Si on lui préſente quelque choſe qu'il aime, il fait entendre un cri doux qui témoigne ſa joie.

Dans l'état de liberté, ces animaux vivent en troupes très-nombreuſes, & ſe livrent quelquefois à des actes de méchanceté; ils caſſent des branches qu'ils jettent ſur les hommes, & deſcendent à terre pour les mordre, mais un coup de fuſil les diſperſe bientôt. Ces coaitas ſauvages ſont ordinairement très-gras, & leur graiſſe eſt jaune, mais ils maigriſſent en domeſticité. Leur chair eſt bonne & préférable à celle de toutes les autres eſpèces de ſapajous; néanmoins ils ont l'eſtomac, les inteſtins & le foie remplis d'une quantité de vers

longs, grêles & blancs. Ils ſont auſſi très-délicats & ſupportent difficilement les fatigues du voyage, & encore moins le froid de nos climats; c'eſt probablement par cette raiſon & par ſa longue domeſticité, que le coaita, dont nous avons donné la deſcription & la figure, étoit maigre & avoit le viſage alongé.

Les grands ſapajous noirs que M. de la Borde indique ſous le nom de *quouata*, dans les notes qu'il m'a communiquées, ſont, ſelon lui, plus gros que les alouattes ou grands ſapajous rouges. Il dit qu'ils ne ſont point timides : qu'ils viennent à l'homme armés d'une branche sèche, cherchant à le frapper, ou qu'ils lui jettent le fruit d'une eſpèce de palmier qu'ils lancent plus adroitement que nous ne pourrions faire. Ils arrachent même de leur corps les flèches qu'on leur a lancées pour les renvoyer; mais ils fuient au bruit des armes à feu. Lorſqu'il y en a un de bleſſé & qu'il crie, les chaſſeurs doivent ſe retirer, à moins qu'ils n'aient avec eux des chiens que ces animaux craignent beaucoup. Ils ſautent de branches en branches, auxquelles ils

s'attachent par l'extrémité de leur queue. Ils ſe battent ſouvent entr'eux. Ils vivent & ſe nourriſſent comme les alouattes ou grands ſapajous rouges ; ils s'apprivoiſent aiſément, mais ils ſont toujours mornes & triſtes. Lorſqu'on leur jette une pierre, ils portent la main devant la tête pour ſe garantir du coup (*a*).

(*a*) Note communiquée par M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne.

ADDITION

A L'ARTICLE DU SAJOU BRUN.

On trouve dans une description de M. Voſmaër, imprimée à Amſterdam en 1770, l'eſpèce de notre ſajou brun, donnée ſous la dénomination *d'eſpèce rare de ſinge voltigeur Américain qui n'a point encore été décrit, nommé le ſiffleur, &c.* Cependant il nous paroît que c'eſt le même animal que le ſajou brun dont nous avons donné l'hiſtoire & la deſcription, *volume XV*, in-4.°, *page 37, planche 17*. Ce qui a pu faire écrire à M. Voſmaër, que c'étoit une eſpèce nouvelle différente, c'eſt la propriété ſingulière, dit-il, de ſiffler; & j'avoue que je n'avois pas cru devoir faire mention de cette faculté de ſiffler de ce ſajou, parce qu'elle eſt commune, non-ſeulement à tous les ſapajous, mais même aux ſagouins; ainſi, cette propriété n'eſt pas ſingulière comme le dit

M. Voſmaër, & je ne puis douter que *ſon ſinge rare, voltigeur & ſiffleur*, ne ſoit le même que notre ſajou brun que l'on appelle vulgairement *capucin*, à cauſe de ſa couleur, que les Nègres & les Créoles nomment improprement *makaque*, & enfin, que les Hollandois de Surinam, & même les naturels de la Guyanne nomment *mikou* ou *mêkoé*. Bien loin d'être rares, ce ſont les plus communs, les plus adroits & les plus plaiſans. Ils varient pour la couleur & la taille, & il eſt aſſez difficile de déterminer ſi ces différences conſtituent des eſpèces vraiment diſtinctes; on en peut dire autant des ſaïs. Il y a cependant dans les ſajous une différence qui pourroit bien faire eſpèce; l'on en voit dont la taille eſt incomparablement plus grande, & qui ont ſur la tête, près des oreilles, un long bouquet de poils, ce qui leur a fait donner à Cayenne, la dénomination de *makaques cornus*, & dont nous donnerons ci-après la deſcription ſous ſon vrai nom de *ſajou cornu*.

La chair des ſajous eſt meilleure que celle de l'alouatte, mais moins bonne

que celle des coaitas; ils ont auſſi des vers dans l'eſtomac & dans les inteſtins, mais en plus petite quantité que les coaitas.

Ils font entendre un ſifflement fort & monotone, qu'ils répètent ſouvent; ils crient lorſqu'ils ſont en colère, & ſecouent très-vivement la tête en articulant auſſi vivement ces trois ſyllabes, *pi, ca, rou.*

Ils vivent de fruits & de gros inſectes dans l'état de liberté, mais ils mangent de tout ce qu'on leur donne lorſqu'ils ſont apprivoiſés; ils boivent du vin, de l'eau-de-vie, &c. Ils recherchent ſoigneuſement les araignées dont ils ſont très-friands. Ils ſe lavent ſouvent les mains, la face, & le corps avec leur urine. Ils ſont mal-propres, laſcifs & indécens; leur tempérament eſt auſſi chaud que le climat qu'ils habitent. Lorſqu'ils s'échappent, ils briſent, bouleverſent & déchirent tout: ils ſe ſervent de leur queue pour s'accrocher & ſaiſir, mais avec beaucoup moins d'adreſſe que les coaitas.

Comme ce ſapajou s'appelle à la

Guyanne *mikou*, M. de la Borde m'a envoyé ſous ce nom les notices ſuivantes. Il dit « qu'il y en a quatre ou cinq » eſpèces, & qu'ils ſont très-communs » à Cayenne; que de tous les animaux » de ce genre, ſe ſont ceux qu'on aime » le mieux garder dans les maiſons; » qu'on en voit fréquemment dans les » grands bois, ſur-tout le long des » rivières; qu'ils vont toujours par » troupes nombreuſes de plus de trente, » & qu'ils ſont farouches dans les bois, » & très-doux lorſqu'ils ſont apprivoi- » ſés. On remarque auſſi qu'ils ſont na- » turellement curieux; on peut les » garder ſans les contraindre ni les atta- » cher. Ils vont par-tout & reviennent » d'eux-mêmes; mais il eſt vrai qu'ils » ſont incommodes, parce qu'ils déran- » gent toutes les petites choſes qu'ils » peuvent déplacer. Il y en a qui ſuivent » leur maître par-tout. Les Indiens qui » ſont très-froids & très-indifférens ſur » toutes choſes, aiment néanmoins ces » petits animaux; ils arrêtent ſouvent » leurs canots pour les regarder faire » des cabrioles ſingulières, & ſauter de

» branches en branches ; ils ſont doux
» & badins dès qu'ils ſont apprivoiſés. Il
» y en a au moins cinq eſpèces dans la
» Guyanne, qui ne paroiſſent différer
» que par des variétés aſſez légères ;
» cependant elles ne ſe mêlent point
» enſemble. En peu de temps ils par-
» courent une forêt ſur la cime des
» arbres ; ils vont conſtamment dor-
» mir ſur certaines eſpèces de palmiers,
» ou ſur les comberouſes, eſpèce de
» roſeau très-gros. On en mange la
» chair à Cayenne. »

LE SAJOU NÈGRE.

AUX DIFFÉRENS ſapajous de moyenne & de petite taille dont nous avons donné la deſcription & les figures ſous les noms de ſajou brun, *volume XV*, in-4.°; (*planche IV*); ſajou gris (*planche V*); ſaï (*planche VIII*); ſaï à gorge blanche, (*planche IX*), & ſaï miri (*planche X*), nous devons ajouter le ſapajou ou ſajou nègre dont nous donnons ici la figure (*planche XXVIII*), & qui nous paroît être une variété conſtante dans l'eſpèce des ſajous.

LE SAJOU

CORNU (a).

CET ANIMAL dont nous donnons ici la figure (*planche XXIX*) eſt aiſé à diſtinguer des autres ſajous ou ſapajous, par les deux bouquets de poils noirs en forme de cornes qu'il porte ſur les côtés du ſommet de la tête, & qui ont ſeize lignes de longueur, & ſont diſtans l'un de l'autre à leur extrémité de deux pouces trois lignes.

Cet animal a quatorze pouces de longueur, depuis le bout du nez juſqu'à l'origine de la queue; ſa tête eſt oblongue, & ſon muſeau épais & couvert de poils d'un blanc ſale. Le nez eſt aplati

(a) Simia fatuellus. *Linn. ſyſt.* 42.
Horned monkey. *M. Pennant, hiſt. nat. des quadrup. page* 206.
Le ſapajou cornu. *M. Briſſon, quadrup.* 138.
Le ſapajou cornu. *M. Schreber, hiſt. nat. des quadrup. page* 145.

par le bout, & la cloiſon des narines épaiſſe de huit lignes. Sa queue eſt longue de quatorze pouces une ligne; elle eſt recouverte de poils noirs & finit en pointe. Le dos eſt de couleur rouſſâtre, mêlée de brun & de griſâtre, ainſi que la face extérieure des cuiſſes qui ſont griſâtres en dedans. Il y a ſur le cou & le dos une raie brune qui ſe prolonge juſqu'à la queue : le poil des côtés du corps a deux pouces quatre lignes de longueur; il eſt d'un fauve foncé, ainſi que celui du ventre; mais il y a du fauve plus clair ou jaunâtre ſur les bras, depuis l'épaule juſqu'au coude, ainſi que ſous le cou & ſur une partie de la poitrine. Au-deſſous de ce fauve-clair du bras, l'avant-bras ou la jambe de devant eſt couverte de poils noirs mêlés de rouſſâtre; celui du front, des joues & des côtés de la tête eſt blanchâtre avec quelques nuances de fauve; il y a ſur l'occiput des poils noirs ſemblables à ceux des cornes ou des aigrettes, mais moins longs, qui s'étendent & forment une pointe ſur l'extrémité du cou. Les oreilles ſont grandes

& dénuées de poil ; celui du dessus des pieds & des mains est de couleur noire. Le pouce est plat, & tout les ongles sont recourbés en forme de gouttière.

De tous les sapajous, le sapajou brun dont nous avons donné la figure, *volume XV*, in-4.°, *planche IV*, est celui qui a le plus de rapport avec le sajou cornu ; mais il n'a pas, comme ce dernier, de bouquet de poils en forme de cornes sur la tête : ils se ressemblent tous deux par le noir qui est sur la face, l'avant-bras, les jambes, les pieds & la queue ; seulement le sajou brun a plus de jaune sur [illegible] ras & le dessous du corps.

ADDITION
A L'ARTICLE DU SAÏMIRI.

QUELQUES obſervateurs qui ont demeuré à Cayenne, nous ont aſſuré que les ſapajous que j'ai nommé ſaïmiris, vivent en troupes nombreuſes, & que quoiqu'ils ſoient fort alertes, ils ſont cependant moins vifs que les petits ſagouins auxquels j'ai donné le nom de tamarin; ils aſſurent de plus qu'ils prennent en captivité un ennui qui ſouvent les fait mourir. Néanmoins ces ſaïmiris ne ſont pas auſſi délicats que les tamarins; on en connoît qui ont vécu quelques années en France, & qui ont réſiſté à une traverſée de mer pendant quatre mois dans les tems les plus froids de l'hiver. Ce ſont de tous les ſapajous ceux qui ſe ſervent le moins de leur queue. On remarque quelques variétés dans la couleur du poil ſur différens individus; mais ces variétés n'indiquent peut-être pas toutes des eſpèces ni même des races différentes.

le.

N

AÏMIRI.

nt demeuré
ré que les
iris, vivent
que quoi-
ils ſont ce-
s petits ſa-
le nom de
qu'ils pren-
qui ſouvent
ces ſaïmiris
ue les tama-
cu quelques
nt réſiſté à
quatre mois
de l'hiver.
s ceux qui
queue. On
lans la cou-
individus ;
t peut-être
même des

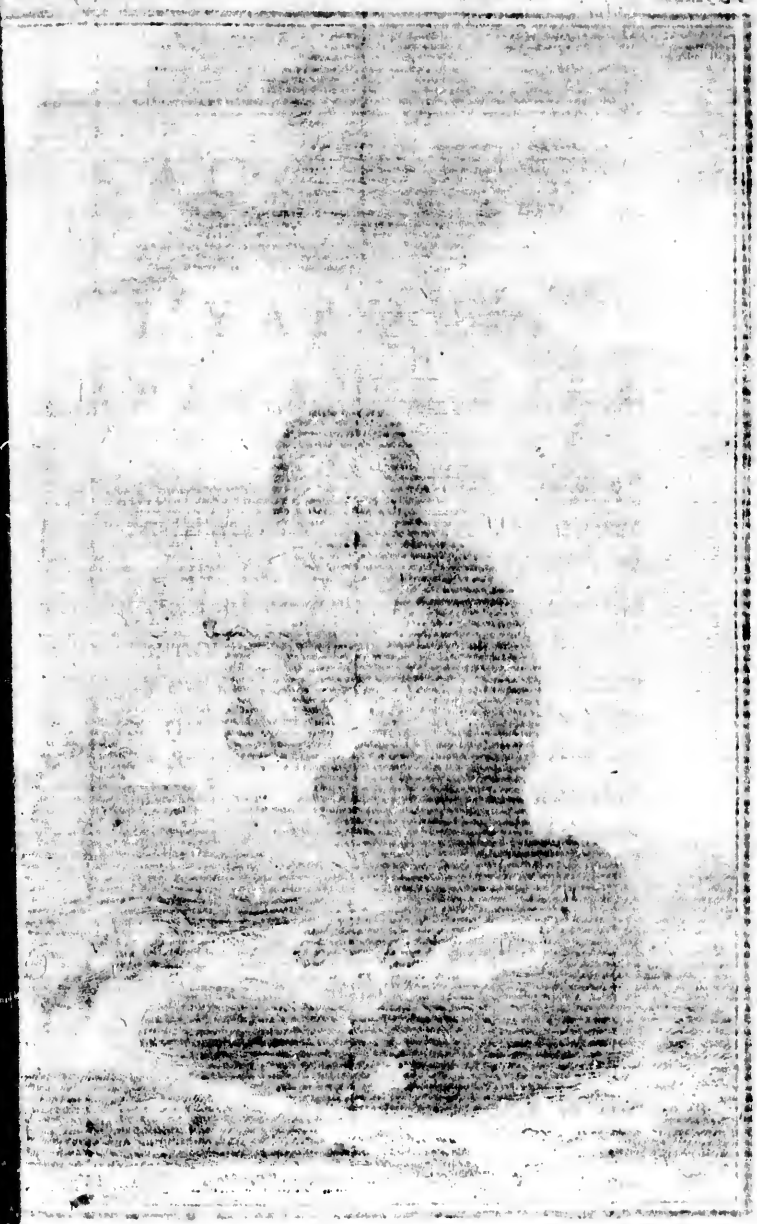

L'YARQUÉ ESPÈCE DE SAKI.

SAGOUINS.

L'YARQUÉ,

ESPÈCE DE SAKI.

NOUS DONNONS ici (*planche XXX*) la figure d'un saki ou sagouin à queue touffue, qui ne nous paroît être qu'une variété du saki représenté dans la *planche XII* de notre quinzième volume *in*-4.°, & qui n'en diffère que par les couleurs & leur distribution, ayant la face plus blanche & plus nue, ainsi que le devant du corps blanc, en sorte qu'on pourroit croire que ces légères différences proviennent de l'âge ou des différens sexes de ces deux animaux. Nous n'avons pas eu d'autres informations à cet égard. M. de la Borde appelle *yarqué* cette même espèce que nous avons appellée saki, & c'est peut-être son véritable nom que nous ignorions. Voici la no-

tice qu'il en donne : « L'yarqué a les » côtés de la face blancs, le poil noir, » long d'environ quatre pouces ; la » queue touffue comme celle du renard, » longue d'environ un pied & demi, » avec laquelle il ne s'accroche pas. Il » eſt aſſez rare & ſe tient dans les » brouſſailles. Ces animaux vont en » troupes de ſept à huit & juſqu'à » douze. Ils ſe nourriſſent de goyaves, » & de mouches à miel dont ils dé- » truiſent les ruches, & mangent auſſi » de toutes les graines dont nous faiſons » uſage. Ils ne font qu'un petit que la » mere porte ſur le dos. » Ils ſifflent comme les ſapajous, & vont en troupes. On a remarqué des variétés dans la couleur des différens individus de cette eſpèce.

lle.

yarqué a les
le poil noir,
pouces; la
le du renard,
ed & demi,
oche pas. Il
ent dans les
ux vont en
t & jusqu'à
de goyaves,
dont ils dé-
iangent aussi
nous faisons
petit que la
. Ils sifflent
t en troupes.
étés dans la
dus. de cette

LE SAGOUIN VULGAIREMENT APPELÉ SINGE DE NUIT.

LE SAGOUIN,

VULGAIREMENT APPELÉ

SINGE DE NUIT.

NOUS DONNONS ici (*planche XXXI*) la figure d'un ſagouin dont l'eſpèce eſt voiſine de celle du ſaki; & que l'on appelle à Cayenne, *ſinge de nuit*; mais il diffère de l'yarqué dont nous venons de parler, ainſi que du ſaki dont nous avons donné la deſcription & la figure, *volume XV*, in-4.°, *page 88 & planche XII*, par quelques caractères, & particulièrement par la diſtribution & la teinte des couleurs du poil, qui eſt auſſi beaucoup plus touffu dans le ſagouin appelé *ſinge de nuit*, que dans celui auquel on donne, dans le même pays, le nom d'*yarqué*.

Cet animal m'a été envoyé de Cayenne par M. de la Borde, médecin du Roi dans cette colonie; il étoit adulte, &,

ſelon ce naturaliſte, l'eſpèce en eſt aſſez rare.

C'eſt une eſpèce particulière dans le genre des ſagouins. Il reſſemble au ſaki par le poil qui lui environne la face, par celui qui couvre tout le corps & les jambes de devant, & par ſa longue queue touffue.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps, du bout du nez à l'origine de la queue.	#	10	5
Longueur du tronçon de la queue	#	11	3
Et avec le poil.....	#	12	6

La tête eſt petite, & la face environnée de longs poils touffus, de couleur jaune ou fauve pâle mêlée de brun foncé. Cette couleur domine ſur le corps & les jambes, parce que ces poils qui ſont d'un brun minime, ont la pointe ou l'extrémité d'un jaune clair.

La tête reſſemble beaucoup à celle des autres ſakis par la grandeur des yeux, les narines à large cloiſon & la forme de la face. Il y a au-deſſus des yeux une tache blanchâtre; un petit poil jaune pâle prend au-deſſous des yeux, couvre les joues, s'étend ſur le cou, le ventre & les faces intérieures des

jambes de derrière & de devant. Il devient grisâtre en s'approchant des poils bruns des jambes & du corps. Sa queue qui est grosse & fort touffue, finit en pointe à son extrémité. Les pieds de derrière & de devant son brunâtres, & couverts de poils noirs.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur des poils qui couvrent la tête.....	"	1	6
Longueur des poils qui sont sur le dos & sur les côtes..	"	3	"
Longueur des poils du ventre.	"	1	3
Longueur des poils de la queue.	"	2	3

LE TAMARIN NÈGRE.

NOUS DONNONS ici (*planche XXXII*), la figure d'un tamarin à face noire, que nous avons appelé *tamarin nègre*, & qui ne diffère en effet du tamarin de notre *planche XIII, volume XV, in-4.°*, que parce qu'il a la face noire, au lieu que l'autre l'a blanche, & parce qu'il a auſſi le poil beaucoup plus noir; mais au reſte, ces deux animaux ſe reſſemblant à tous égards, ne paroiſſent former qu'une variété d'une ſeule & même eſpèce.

M. de la Borde dit que les ſagouins tamarins ſont moins communs que les ſapajous. Ils ſe tiennent dans les grands bois, ſur les plus gros arbres, & dans les terres les plus élevées; au lieu qu'en général les ſapajous habitent les terrains bas où croiſſent les forêts humides. Il ajoute que les tamarins ne ſont pas peureux, qu'ils ne fuient pas à l'aſpect de l'homme,

&

LE TAMARIN NÈGRE.

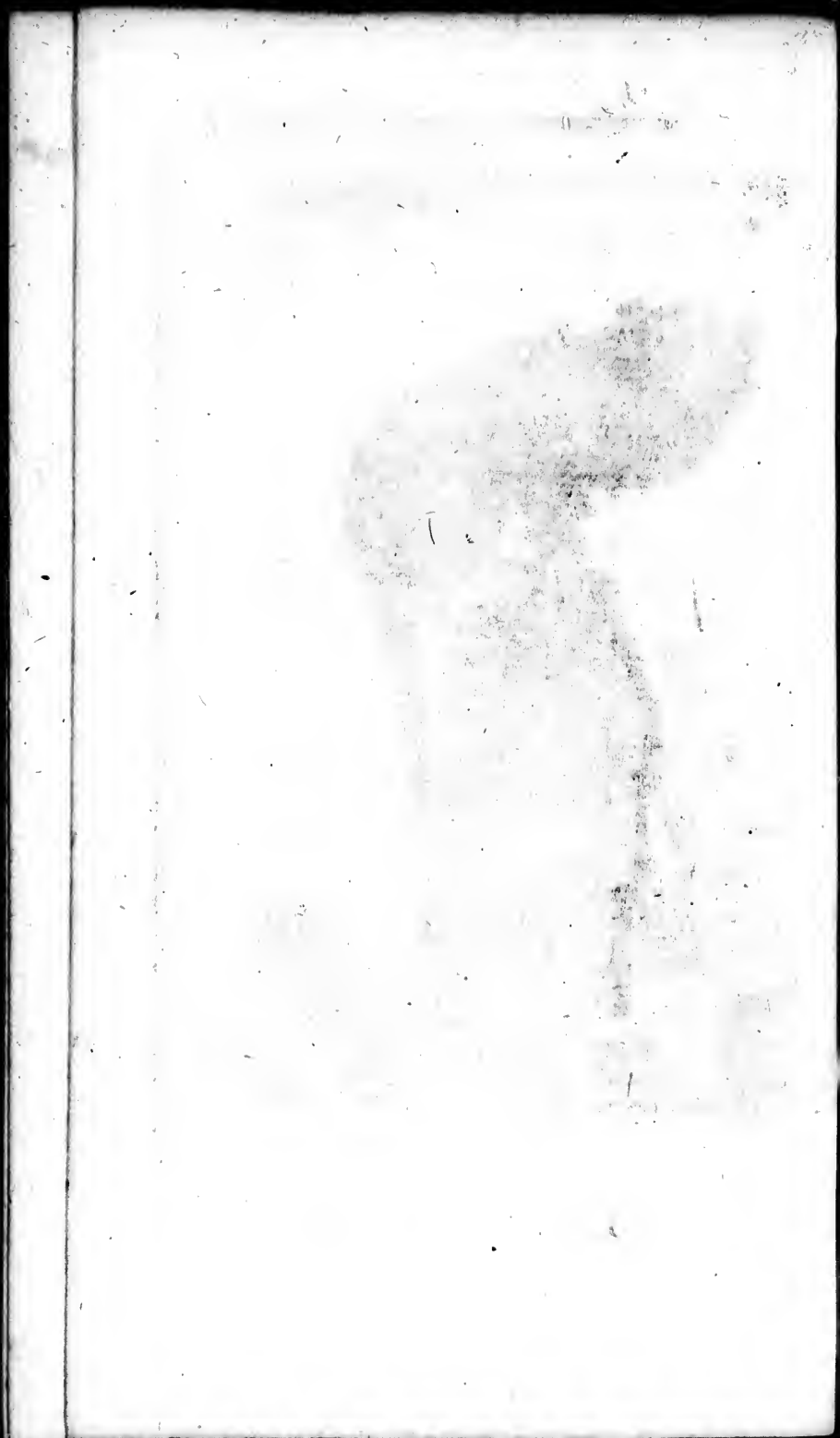

& qu'ils approchent même d'assez près les habitations. Ils ne font ordinairement qu'un petit que la mere porte sur le dos; ils ne courent presque pas à terre, mais ils sautent très-bien de branche en branche sur les arbres. Ils vont par troupes nombreuses, & ont un petit cri ou sifflement fort aigu.

Ils s'apprivoisent aisément, & néanmoins ce sont peut-être de tous les sagouins ceux qui s'ennuient le plus en captivité. Ils sont colères, & mordent quelquefois assez cruellement lorsqu'on veut les toucher. Ils mangent de tout ce qu'on leur donne, pain, viandes cuites & fruits. Ils montent assez volontiers sur les épaules & sur la tête des personnes qu'ils connoissent, & qui ne les tourmentent point en les touchant. Ils se plaisent beaucoup à prendre les puces aux chiens, & ils s'avisent quelquefois de tirer leur langue qui est de couleur rouge, en faisant en même-tems des mouvemens de tête singuliers. Leur chair n'est pas bonne à manger.

AUTRES QUADRUMANES,

ADDITION

A L'ARTICLE DES MAKIS,

LE GRAND MONGOUS.

NOUS AVONS DIT qu'il y a dans l'eſpèce du maki-mongous pluſieurs variétés, non-ſeulement pour le poil, mais pour la grandeur. Celui que nous avons décrit étoit de la taille d'un chat : ce n'étoit qu'un des plus petits, car celui dont je donne ici la figure (*planche* XXXIII) étoit au moins d'un tiers plus grand, & cette différence ne pouvoit provenir ni de l'âge, puiſque j'avois fait nourrir le premier pendant pluſieurs années, ni du ſexe, puiſque tous deux étoient mâles; ce n'étoit donc qu'une variété peut-être individuelle, car du reſte ils ſe reſſembloient ſi fort,

LE GRAND MONGOUS.

qu'on ne peut pas douter qu'ils ne fussent de même espèce. Les gens qui l'avoient apporté à Paris, lui donnoient le nom de *maki cochon*. Il ne différoit du premier que par le poil de la queue qui étoit beaucoup moins touffu & plus laineux, & par la forme de la queue qui alloit en diminuant de grosseur jusqu'à l'extrémité; au lieu que dans le mongous de la *planche XXVI, volume XIII*, in-4.°, la queue paroît d'égale grosseur dans toute son étendue. Il y a aussi quelque différence dans la couleur du poil, celui-ci étant d'un brun beaucoup plus clair que l'autre; mais néanmoins ces légères variétés ne nous paroissent pas suffisantes pour faire de ces animaux deux espèces distinctes & séparées.

LE MOCCOCO.

Les moccocos ou makis moccocos ſont plus jolis & plus propres que les mongous ; ils ſont auſſi plus familiers, & paroiſſent plus ſenſibles : ils ont, comme les ſinges, beaucoup de goût pour les femmes. Ils ſont très-doux & même careſſans ; & quelques obſervateurs ont remarqué qu'ils avoient une habitude naturelle aſſez ſingulière, c'eſt de prendre ſouvent devant le ſoleil une attitude d'admiration ou de plaiſir. Ils s'aſſeyent, diſent-ils, & ils étendent les bras en regardant cet aſtre ; ils répètent pluſieurs fois le jour cette ſorte de démonſtration qui les occupe pendant des heures entières, car ils ſe tournent vers le ſoleil à meſure qu'il s'élève ou décline. « J'en ai nourri un, dit M. de Man-
» noncourt, pendant long-tems à
» Cayenne, où il avoit été apporté
» par un vaiſſeau venant des Moluques :
» ce qui me détermina à en faire l'em-

» plotte, ce fut la conſtance à ne pas
» changer de ſituation devant le ſoleil.
» Il étoit ſur la dunette du vaiſſeau,
» & je le vis pendant une heure, tou-
» jours étendant les bras vers le ſoleil,
» & l'on m'aſſura qu'ils avoient tous
» cette même habitude dans les Indes
» orientales. »

Il me paroît que cette habitude obſervée par M. de Mannoncourt, vient de ce que ces animaux ſont très-frileux. Le mongous que j'ai nourri pendant pluſieurs années en Bourgogne, ſe tenoit toujours aſſis très-près du feu, & étendoit les bras pour les chauffer le plus près; ainſi, je penſe que l'habitude de ſe chauffer en déployant leurs bras, ſoit au feu, ſoit au ſoleil, eſt commune à ces deux eſpèces de makis.

LE PETIT MAKI GRIS.

CE JOLI PETIT ANIMAL (*pl. XXXIV*) a été apporté de Madagaſcar par M. Sonnerat. Il a tout le corps, excepté la face, les pieds & les mains, couvert d'un poil griſâtre, laineux, mat & doux au toucher. Sa queue eſt très-longue, garnie d'un poil doux & laineux comme celui de tout le corps. Il tient beaucoup du moccoco, tant par la forme extérieure que par ſes attitudes & la légèreté de ſes mouvemens; cependant le moccoco paroît être plus haut de jambes. Dans tous deux, les jambes de devant ſont plus courtes que celles de derrière.

La couleur griſâtre de ce petit maki eſt comme jaſpée de fauve pâle, parce que le poil, qui a un duvet gris de ſouris à la racine, eſt fauve pâle à l'extrémité. Le poil a ſur le corps ſix lignes de longueur, & quatre ſous le ventre; tout le deſſous du corps, à prendre depuis la mâchoire d'en-bas, eſt blanc; mais ce blanc commence à ſe mêler de

LE PETIT MAKI GRIS.

jaunâtre & de grisâtre sous le ventre, au-dedans des cuisses & des jambes.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur de cet animal mesuré en ligne droite.....	#	10	3
Suivant la courbure du corps..	1	2	#
Longueur de la tête, depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput.....	#	2	8

La tête est fort large au front & fort pointue au museau, ce qui donne beaucoup de finesse à la physionomie de cet animal. Le chanfrein est droit & ne se courbe qu'au bout du nez. Les yeux sont ronds & saillans.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Les oreilles ont de hauteur....	#	#	9
Largeur.....	#	#	7

Elles sont différentes de celles des autres makis, qui les ont larges & comme aplaties sur l'extrémité. Celles de ce petit maki sont larges en bas & arrondies au bout; elles sont couvertes & bordées de poils cendrés. Le tour des yeux, des oreilles, & les côtés des joues sont d'un cendré clair, ainsi que le dedans des cuisses & des jambes.

	Pieds,	Pouces,	Lignes,
Les mains ou pieds de devant ont de longueur depuis le poignet.....	//	1	4
Les doigts en ſont minces & alongés; les deux du milieu qui ſont les plus grands ont.....	//	1	//
Les deux autres qui ſont les plus courts n'ont que.....	//	//	4
Le pouce a.....	//	//	5½
Les pieds de derrière ont de longueur, du talon au bout des doigts.....	//	2	8
Le ſecond doigt externe, qui eſt le plus grand, a.....	//	//	9
Le pouce, qui eſt large & plat, a	//	//	8

Le premier doigt interne, qui eſt le plus court, a un ongle mince & crochu; les autres ont l'ongle plat & alongé: les quatre doigts ſont de longueur inégale.

La queue a quinze pouces de longueur: elle eſt également groſſe & couverte d'un poil laineux & de la même couleur que le corps: les plus grands poils de l'extrémité de cette queue où le fauve domine, ont ſept lignes de longueur.

Pouces.	Lignes.
1	4
1	0
0	4
0	5½
2	8
0	9
0	8

, qui eſt
mince &
gle plat &
ont de lon-

es de lon-
groſſe &
& de la
s : les plus
é de cette
, ont ſept

AUTRE ESPÈCE DE MAKI.

AUTRE ESPÈCE DE MAKI.

Je crois devoir joindre à l'eſpèce du petit maki gris, un autre maki (*planche XXXV*) que M. Sonnerat a de même rapporté de Madagaſcar, & qui ne diffère du premier que par la teinte & la diſtribution des couleurs du poil.

Il a, comme tous les autres makis, un poil doux & laineux, mais plus touffu & en flocons conglomérés, ce qui fait paroître ſon corps large & gros. La tête eſt large, aſſez petite & courte; il n'a pas le muſeau auſſi alongé que le vari, le mongous & le moccoco. Les yeux ſont très-gros, & les paupières bordées de noirâtre. Le front eſt large; les oreilles courtes ſont cachées dans le poil.

Il a les jambes de devant courtes en comparaiſon des jambes de derrière, ce qui rend, lorſqu'il marche, le train de derrière très-élevé comme dans le moccoco, *volume XIII*, in-4.°, *planche XXII*. La queue eſt longue de dix pouces dix

lignes, couverte d'un poil touffu, & de la même groſſeur dans toute ſa longueur.

La longueur de cet animal, du bout du nez à l'origine de la queue, le corps étendu, eſt de onze pouces ſix lignes. Sa tête a de longueur, du bout du nez à l'occiput, deux pouces trois lignes. Une grande tache noire qui ſe termine en pointe par le haut, couvre le nez, les naſeaux & une partie de la mâchoire ſupérieure. Les pieds ſont couverts de poil fauve teinté de cendré; les doigts & les ongles ſont noirs; le pouce des pieds de derrière eſt grand & aſſez gros, avec un ongle large, mince & plat; ce premier doigt tient au ſecond par une membrane noirâtre.

En général, la couleur du poil de l'animal eſt brune & d'un fauve cendré, plus ou moins foncé en différens endroits, parce que les poils ſont bruns dans leur longueur, & fauves à la pointe. Le deſſous du cou, la gorge, la poitrine, le ventre, la face intérieure des quatre jambes, ſont d'un blanc ſale teinté de fauve; le brun domine ſur la tête, le cou, le dos, le deſſus des bras & des jambes; le

fauve cendré se montre sur les côtés du corps, les cuisses & une partie des jambes : un fauve plus foncé se voit autour des oreilles, ainsi que sur la face externe des bras & des jambes jusqu'au talon ; toute la partie du dos voisine de la queue est blanche, teintée d'une couleur fauve qui devient orangée sur toute la longueur de la queue.

LE LORIS DE BENGALE.

NOUS DONNONS ICI (*planche XXXVI*) ſous le nom de *loris de Bengale*, la figure d'un animal qui nous paroît d'une eſpèce voiſine de celle du loris dont nous avons donné l'hiſtoire, la deſcription & la figure (*volume XV*, in-4.°). Nous avons fait copier la figure de celui-ci ſur la gravure que M. Voſmaër en a donnée (*planche VI*) ſous le nom de *pareſſeux pentadactyle du Bengale* : il en donne une deſcription que je crois devoir rapporter ici. « On peut ſuffiſamment juger de la grandeur de cet animal, ſi je dis que ſa longueur depuis le ſommet de la tête juſqu'à l'anus, eſt de treize pouces. La figure qu'on en donne ici, & qui eſt très-exacte, montre quelle eſt la conformation de tout le corps. Il a la tête preſque ronde, n'ayant que le muſeau qui ſoit un peu pointu. Les oreilles ſont fort minces, ovales &

Pl. 37.

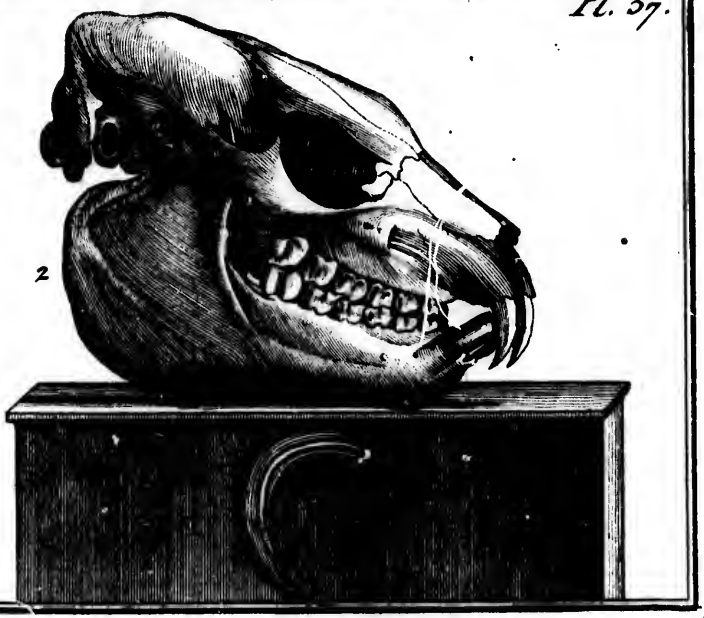

1. LE LORIS DE BENGALE

2. TÊTE ET DENT DE LORIS DE BENGALE.

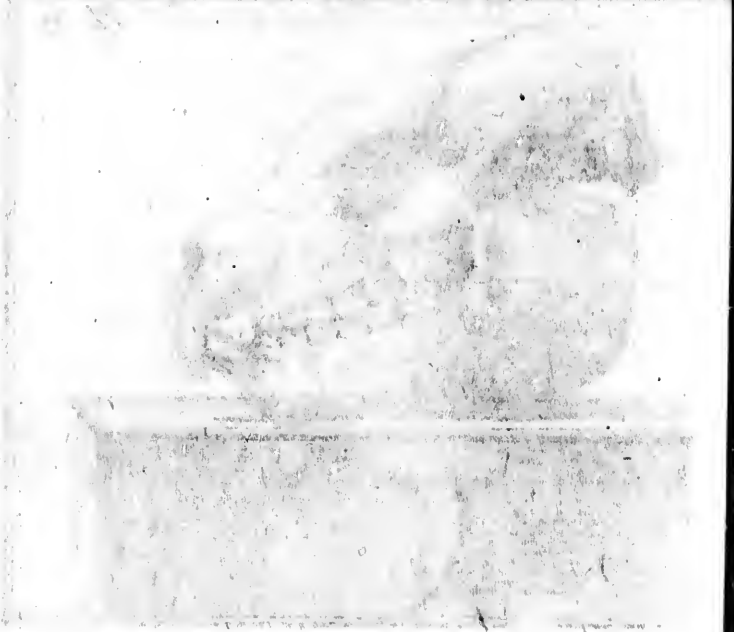

» droites, mais presqu'entièrement ca-
» chées sous le poil laineux, & en
» dedans aussi velues. Les yeux sont
» placés sur le devant du front, immé-
» diatement au-dessus du nez & tout
» proche l'un de l'autre; ils sont par-
» faitement orbiculaires & fort gros à
» proportion du corps; leur couleur
» est le brun obscur. La prunelle étoit
» fort petite de jour, quand on éveil-
» loit l'animal, mais elle grossissoit par
» dégrés à un point considérable. Lors-
» qu'il s'éveilloit le soir, & qu'on ap-
» portoit la chandelle, on voyoit éga-
» lement cette prunelle s'étendre &
» occuper à peu-près toute la rondeur
» de l'œil. Le nez est petit, aplati en
» devant & ouvert sur les côtés.

» La mâchoire inférieure a au-devant
» du museau quatre dents incisives
» étroites & plates, suivies des deux
» côtés d'une plus grande, & enfin deux
» grosses dents canines. Après la dent
» canine viennent de chaque côté
» encore deux dents rondes & poin-
» tues, faisant ainsi en tout douze
» dents. Du reste, pour autant que

» j'ai pu voir dans le muſeau, il y a
» de chaque côté deux ou trois mâ-
» chelières. La mâchoire ſupérieure n'a
» au-devant, dans le milieu, que deux
» petites dents écartées; un peu plus loin,
» deux petites dents canines, une de
» chaque côté, encore deux dents plus
» petites & deux ou trois mâchelières,
» ce qui fait en tout huit dents, ſans
» compter les mâchelières. La langue
» eſt paſſablement épaiſſe & longue,
» arrondie au-devant & rude.

» Le poil eſt aſſez long, fin & lai-
» neux, mais rude au toucher. Sa cou-
» leur eſt en général le gris ou cendré
» jaunâtre clair, un peu plus roux ſur
» les flancs & aux jambes. Autour des
» yeux & des oreilles, la couleur eſt
» auſſi un peu plus foncée, & depuis
» la tête tout le long du dos règne une
» raie brune.

» Cet animal a une apparence de
» queue d'environ deux ou trois lignes
» de longueur.

» Les doigts des pieds de devant ſont
» au nombre de cinq; le pouce eſt
» plus gros que les autres doigts dont

» celui du milieu eſt le plus long ; les
» ongles ſont comme ceux de l'homme.
» Les doigts des pieds de derrière
» ſont conformés de même, à l'excep-
» tion que dans ceux-ci, l'ongle du
» doigt antérieur eſt fort long, & ſe
» termine en pointe aigue. Les doigts
» me paroiſſent tous avoir trois articu-
» lations ; ils ſont tant ſous qu'en velus
» en deſſus, mais ſans poil deſſous,
» & garnis d'une forte pelli brune.
» La longueur des pieds de devant
» eſt d'environ ſix pouces, & celle des
» pieds de derrière, d'environ huit
» pouces. Il m'a paru être du ſexe
» maſculin. »

Par l'inſpection de la figure, ainſi que par la deſcription de M. Voſmaër, il me paroît que cet animal qu'il nomme mal-à-propos le pareſſeux de Bengale, approche plus de l'eſpèce du loris, que de celle d'aucun autre animal, & que ces deux loris ſe trouvant également dans l'ancien continent, on ne doit pas les dénommer par le nom de pareſſeux, ni les confondre avec l'unau & l'aï qui portent ce nom de pareſſeux, & qu'on

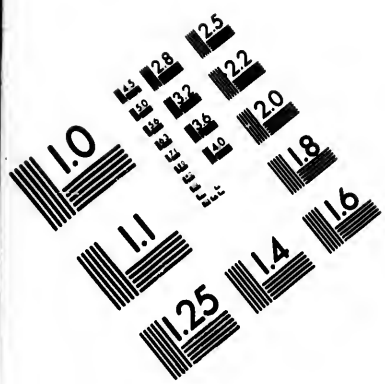

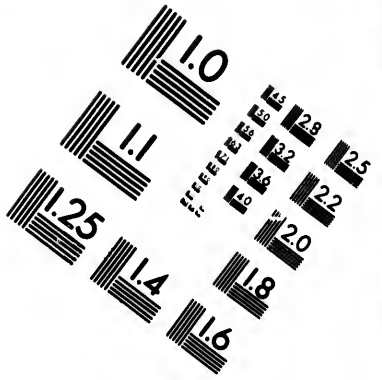

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

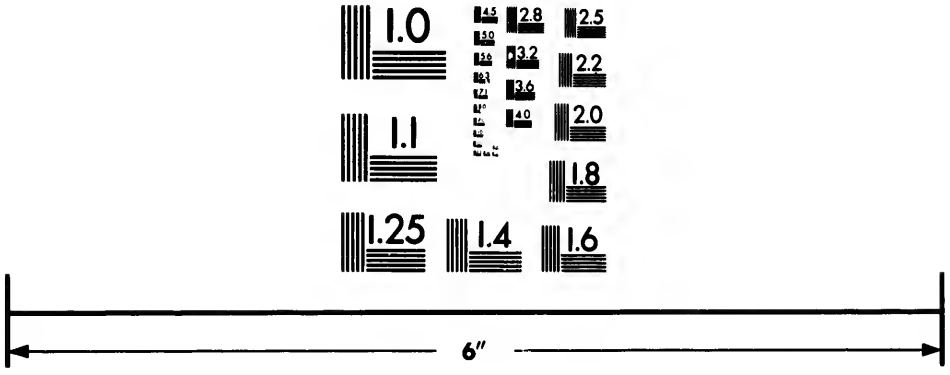

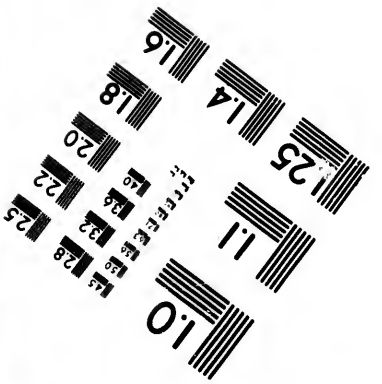

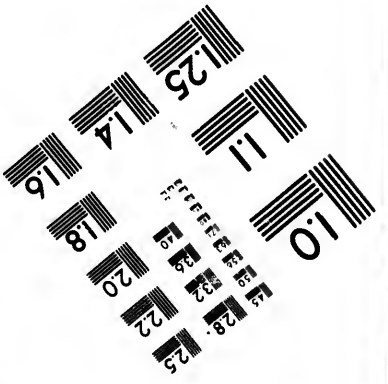

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
2.2
2.0
1.8

1.0

ne trouve qu'en Amérique. Cependant M. Voſmaër, qui n'eſt pas de ce ſentiment, me fait à cet égard quelques objections auxquelles je vais répondre. Il dit, *page 7*, « M. de Buffon nie que » l'animal qu'on nomme proprement » pareſſeux, ſe trouve dans l'ancien » monde, en quoi il ſe trompe. »

RÉPONSE. Je n'ai jamais parlé d'aucun animal *qu'on nomme proprement pareſſeux*; j'ai ſeulement dit que l'unau & l'ai, qui ſont deux animaux auxquels on donne également le nom de pareſſeux, ne ſe trouvent en effet que dans le nouveau continent, & je perſiſte à nier auſſi fermement aujourd'hui que ces deux animaux ſe trouvent nulle autre part qu'en Amérique.

M. Voſmaër dit « que Séba donne » deux pareſſeux de Ceylan, la mere » avec ſon petit, qui à la figure paroiſſent être de l'eſpèce de l'unau que » M. de Buffon prétend n'exiſter que » dans le nouveau monde. J'ai moi-» même acheté, dit M. Voſmaër, le » plus grand des deux; ſavoir, la mere » repréſentée dans Séba, *pl. XXXIV*,

» & l'on doit avouer qu'il n'y a guere
» de différence entre ce pareſſeux que
» Séba dit être de Ceylan. La tête
» du premier me paroît ſeulement
» un peu plus arrondie & un peu plus
» remplie, ou moins enfoncée auprès
» du nez que dans le dernier. Je
» conviens qu'il eſt étonnant de voir
» tant de reſſemblance entre deux
» animaux de contrées auſſi éloignées
» que l'Aſie & l'Amérique..... L'on
» peut objecter à cela, comme M. de
» Buffon ſemble l'inſinuer, que ce
» pareſſeux peut avoir été tranſporté
» de l'Amérique en Aſie; c'eſt ce qui
» n'eſt nullement croyable.....
» Valentin dit que ce pareſſeux ſe trouve
» aux Indes orientales, & Séba, qu'il
» l'a reçu de Ceylan..... Laiſſons au
» tems à découvrir ſi le pareſſeux de
» Séba, qui reſſemble ſi bien à celui
» des Indes occidentales, ſe trouve réel-
» lement auſſi dans l'île de Ceylan. »

Réponse. Le tems ne découvrira que ce qui eſt déjà découvert ſur cela; c'eſt-à-dire, que l'unau & l'aï d'Amérique ne ſe ſont point trouvés, & ne ſe trou-

veront pas à Ceylan, à moins qu'on ne les y ait tranſportés. Séba a pu être trompé ou ſe tromper lui-même ſur le climat de l'unau, & je l'ai remarqué très-préciſément, puiſque j'ai rapporté à l'eſpèce de l'unau ces animaux de Séba, comme on peut le voir dans la note, *volume XIII*, in-4.°, *page 34*. Il n'eſt donc pas douteux que ces animaux de Séba, la mere & le petit, ne ſoient en effet des unaux d'Amérique; mais il eſt également certain que l'eſpèce n'en exiſte pas à Ceylan, ni dans aucun autre lieu de l'ancien continent, & que très-réellement elle n'exiſte qu'en Amérique dans ſon état de nature. Au reſte, cette aſſertion n'eſt point fondée ſur des propoſitions idéales, comme le dit M. Voſmaër, *page 7*; puiſqu'elle eſt au contraire établie ſur le plus grand fait, le plus général, le plus inconnu à tous les naturaliſtes avant moi; ce fait eſt que les animaux des parties méridionales de l'ancien continent ne ſe trouvent pas dans le nouveau, & que réciproquement ceux de l'Amérique méridionale ne ſe trouvent point dans l'ancien continent.

Ce fait général eſt démontré par un ſi grand nombre d'exemples, qu'il préſente une vérité inconteſtable. C'eſt donc ſans fondement & ſans raiſon que M. Voſmaër parle de ce fait comme d'une ſuppoſition idéale, puiſque rien n'eſt plus oppoſé à une ſuppoſition, qu'une vérité acquiſe & confirmée par une ſi grande multitude d'obſervations. Ce n'eſt pas que, philoſophiquement parlant, il ne pût y avoir ſur cela quelques exceptions; mais juſqu'à préſent l'on n'en connoît aucune, & le pareſſeux pentadactyle du Bengale de M. Voſmaër, n'eſt point du tout de l'eſpèce ni du genre du pareſſeux de l'Amérique, c'eſt-à-dire, ni de l'unau ni de l'aï, dont les pieds & les ongles ſont conformés très-différemment de ceux de cet animal du Bengale: il eſt, je le répète, d'une eſpèce voiſine de celle du loris, dont il ne ſemble différer que par l'épaiſſeur du corps. Un coup-d'œil de comparaiſon ſur les figures de l'unau & de l'aï d'Amérique, & ſur celle de ce prétendu pareſſeux d'Aſie, ſuffit pour démontrer qu'ils ſont d'eſ-

pèces différentes & même très-éloignées. M. Voſmaër avoue lui-même, *page 10*, qu'au premier coup-d'œil, ſon pareſſeux pentadactyle & le loris de M. de Buffon ne ſemblent différer que très-peu. J'ai donc toute raiſon de le donner ici comme une eſpèce voiſine de celle du loris, & quand même il en différeroit beaucoup plus, il n'en ſeroit pas moins vrai que ce pareſſeux pentadactyle du Bengale, n'eſt ni un unau ni un aï, & que par conſéquent il n'exiſte pas plus en Amérique que les deux autres n'exiſtent en Aſie. Tous les petits rapports que M. Voſmaër trouve entre ſon pareſſeux pentadactyle & ces animaux de l'Amérique, ne ſont rien contre le fait, & il eſt bien démontré par la ſeule inſpection de ces animaux, qu'ils ſont auſſi différens par l'eſpèce qu'ils le ſont par le climat; car je ne nie pas que ce *pentadactyle de Bengale* ne puiſſe être auſſi lent, auſſi lourd & auſſi pareſſeux que les pareſſeux d'Amérique; mais cela ne prouve pas que ce ſoient les mêmes animaux, non plus que les autres rapports dans la manière de vivre, dormir,

&c. C'eſt comme ſi l'on diſoit que les grandes gazelles & les cerfs ſont également légers à la courſe, qu'ils dorment & ſe nourriſſent de même, &c. M. Voſmaër fournit lui-même une preuve que l'animal *dydactile* de Séba qui eſt certainement l'unau, n'exiſte point à Ceylan, puiſqu'il rapporte, d'après M. de Joux, qui a demeuré trente-deux ans dans cette île, que cette eſpèce (le didactyle) lui étoit inconnue. Il paroît donc évidemment démontré que l'unau & l'aï d'Amérique ne ſe trouvent point dans l'ancien continent, & que le pareſſeux pentadactyle eſt un animal d'une eſpèce très-différente des pareſſeux d'Amérique, & c'eſt tout ce que j'avois à prouver : je ſuis même perſuadé que M. Voſmaër reconnoîtra cette vérité, pour peu qu'il veuille y donner d'attention.

Il nous reſte maintenant à rapporter les obſervations que M. Voſmaër a faites ſur le naturel & les mœurs de ce loris de Bengale. « Je reçus, dit-il, cet » animal ſingulier le 25 Juin 1768..... » La curioſité de l'obſerver de près

» m'engagea, malgré ſon odeur déſa-
» gréable, à le prendre dans ma
» chambre..... Il dormoit tout le
» jour & juſque vers le ſoir, & ſe
» trouvant ici en été, il ne s'éveilloit
» qu'à huit heures & demie du ſoir.
» Enfermé dans une cage de forme
» carrée oblongue, garnie d'un treillis
» de fer, il dormoit conſtamment aſſis
» ſur ſon derrière tout auprès du treillis,
» la tête penchée en avant entre les
» pattes antérieures repliées contre le
» ventre. Dans cette attitude, il ſe te-
» noit toujours en dormant très-forte-
» ment attaché au treillis par les deux
» pattes de derrière, & ſouvent encore
» par une des pattes antérieures, ce
» qui me fait ſoupçonner que l'animal
» d'ordinaire dort ſur les arbres, & ſe
» tient attaché aux branches. Son mou-
» vement étant éveillé étoit extrême-
» ment lent, & toujours le même de-
» puis le commencement juſqu'à la fin:
» ſe traînant de barre en barre, il en
» empoignoit une par le haut avec les
» pattes antérieures, & ne la quittoit
» jamais qu'une de ſes pattes de devant

» n'eût saisi lentement & bien fermement une autre barre du treillis. Quand » il rampoit à terre sur le foin, il se » mouvoit avec la même lenteur, posant » un pied après l'autre, comme s'il eût » été perclus; & dans ce mouvement il » n'élevoit le corps que tant soit peu, » & ne faisoit que se traîner en avant, » de sorte que le plus souvent il y » avoit à peine un doigt de distance » entre son ventre & la terre. Envain » le chassoit-on en poussant un bâton » à travers le treillis, il ne lâchoit » pas pour cela prise; si on le poussoit » trop rudement, il mordoit le bâton, » & c'étoit là toute sa défense.

» Sur le soir il s'éveilloit peu-à-peu, » comme quelqu'un dont on interrompoit le sommeil, après avoir veillé » long-tems. Son premier soin étoit » de manger, car de jour les momens » étoient trop précieux pour les ravir » à son repos. Après s'être acquitté de » cette fonction, assez vîte encore » pour un paresseux comme lui, il se » débarrassoit du soupé de la veille. » Son urine avoit une odeur forte;

» pénétrante & déſagréable : ſa fiente
» reſſembloit à de petites crottes de
» brebis. Son aliment ordinaire, au
» rapport du capitaine du vaiſſeau qui
» l'avoit pris à bord, n'étoit que du
» riz cuit fort épais, & jamais on ne
» le voyoit boire.

» Perſuadé que cet animal ne refu-
» ſeroit pas d'autre nourriture, je lui
» donnai une branche de tilleul avec
» ſes feuilles, mais il la rejeta. Les
» fruits, tels que les poires & les ce-
» riſes, étoient plus de ſon goût ; il
» mangeoit volontiers du pain ſec & du
» biſcuit, mais ſi on les trempoit dans
» l'eau, il n'y touchoit pas : chaque
» fois qu'on lui préſentoit de l'eau, il ſe
» contentoit de la flairer ſans en boire.
» Il aimoit à la fureur les œufs. . . . .
» Souvent quand il mangeoit, il ſe
» ſervoit de ſes pattes & de ſes doigts
» de devant comme les écureuils. Je
» jugeai, par l'expérience des œufs,
» qu'il pourroit manger auſſi des oi-
» ſeaux ; en effet, lui ayant donné un
» moineau vivant, il le tua d'abord
» d'un coup de dent, & le mangea
tout

» tout entier fort goulument.....
» Curieux d'éprouver si les insectes
» étoient aussi de son goût, je lui jetai
» un hanneton vivant, il le prit dans
» sa patte & le mangea en entier. Je
» lui donnai ensuite un pinçon qu'il
» mangea aussi avec beaucoup d'ap-
» pétit, après quoi il dormit le reste
» de la journée.

» Je l'ai vu souvent encore éveillé
» à deux heures après minuit; mais,
» dès les six heures & demie du
» matin, on le trouvoit profondément
» endormi, au point qu'on pouvoit
» nettoyer sa cage sans troubler son
» repos. Pendant le jour étant éveillé
» à force d'être agacé, il se fâchoit &
» mordoit le bâton, mais le tout avec
» un mouvement lent, & sous le cri
» continuel & réitéré d'*aï, aï, aï,*
» traînant fort long-tems chaque *aï*
» d'un son plaintif, langoureux &
» tremblant, de la même manière qu'on
» le rapporte du paresseux d'Amérique.
» Après l'avoir ainsi long-tems tour-
» menté & bien éveillé, il rampoit

„ deux ou trois tours dans ſa cage ; „ mais ſe rendormoit tout de ſuite. „

C'eſt ſans doute cette conformité dans le cri & dans la lenteur de l'aï de l'Amérique, qui a porté M. Voſmaër à croire que c'étoit le même animal ; mais, je le répète encore, il n'y a qu'à comparer ſeulement leurs figures pour être bien convaincu du contraire. De tout ce que M. Voſmaër expoſe & dit à ce ſujet, on ne peut conclure autre choſe, ſinon qu'il y a dans l'ancien continent des animaux peut-être auſſi pareſſeux que ceux du nouveau continent ; mais le nom de pareſſeux qu'on peut leur donner en commun, ne prouve nullement que ce ſoit des animaux du même genre.

Au reſte, cet animal auquel nous avons donné la dénomination de loris de Bengale, parce que nous n'en connoiſſons pas le nom propre, ſe trouve, ou s'eſt autrefois trouvé dans des climats de l'Aſie beaucoup moins méridionaux que le Bengale ; car nous avons reconnu que la tête décharnée dont M. d'Aubenton a donné la deſcription, *volume XV*,

in-4.°, *page 205 & ſuivantes*, & qui a été tirée d'un puits deſſéché de l'ancienne Sidon, appartient à cette eſpèce, & qu'on doit y rapporter auſſi une dent qui m'a été envoyée par M. Pierre-Henry Teſdorpf, ſavant naturaliſte de Lubec. « Cette dent, dit-il, m'a été » envoyée de la Chine; elle eſt d'un » animal peut-être encore inconnu à » tous les naturaliſtes; elle a la plus » parfaite reſſemblance avec les dents » canines de l'hippopotame, dont je » poſſède une tête complette dans ſa » peau. Autant que j'ai pu juger de la » dernière dent auſſi jolie & com- » plette que petite; quoiqu'elle ne » pèſe pas quatorze grains, elle ſemble » avoir tout ſon accroiſſement, parce » que l'animal dont elle eſt priſe l'a » déjà uſée à proportion auſſi fort que » l'hippopotame le plus grand, les » ſiennes. Le noir qu'on voit à chaque » côté de la pointe de la dent, ſemble » prouver qu'elle n'eſt pas d'un animal » jeune. L'émail eſt auſſi préciſément » de la même eſpèce que celui des dents » canines de l'hippopotame, ce qui me

» faiſoit préſumer que ce très-petit » animal eſt cependant de la même » claſſe que l'hippopotame qui eſt ſi » gros (*a*). »

Je répondis, en 1771, à M. Teſdorpf, que je ne connoiſſois point l'animal auquel avoit appartenu cette dent; & ce n'eſt en effet qu'en 1775 que nous avons eu connoiſſance du loris de Bengale auquel elle appartient, auſſi-bien que la tête décharnée trouvée dans le territoire de l'ancienne Sidon. Nous donnons ici la figure (*planche XXXVII*), de cette tête & de cette dent.

C'eſt au premier loris que j'ai décrit, *volume XV*, in-4.°, au loris de Bengale, qu'on peut rapporter le nom de thevangue que M. le Chevalier d'Obſonville dit que cet animal porte dans les Indes orientales, & ſur lequel il a bien voulu me donner les notices ſuivantes.

« Le thevangue, qui, ſelon M. d'Ob- » ſonville, s'appelle auſſi dans l'Inde, le » *tâtonneur*, & *tongre* en Tamoul, vit

(*a*) Lettre de M. Teſdorpf à M. de Buffon, de Lubec en 1771.

» retiré dans les rochers & les bois les
» plus ſolitaires de la partie méridio-
» nale de l'Inde, ainſi qu'à Ceylan;
» malgré quelques rapports d'organiſa-
» tion, il n'appartient ni à l'eſpèce du
» ſinge, ni à celle du maki; il eſt, à
» ce qu'on croit, peu multiplié.

» En 1775, j'eus occaſion d'acheter
» un thevangue, il avoit étant debout
» un peu moins d'un pied de haut,
» mais on dit qu'il y en a de plus
» grands; cependant le mien paroiſſoit
» être tout conformé, car, pendant
» près d'un an que je l'ai eu, il n'a point
» pris d'accroiſſement.

» La partie poſtérieure de ſa tête,
» ainſi que ſes oreilles, paroiſſoient
» aſſez ſemblables à celles d'un ſinge;
» mais il avoit le front à proportion
» plus large, & aplati; ſon muſeau
» auſſi effilé, & plus court que celui
» d'une fouine, ſe relevoit au-deſſus
» des yeux à peu-près comme celui des
» chiens épagneuls que l'on tire d'Eſ-
» pagne. Sa bouche très-fendue & bien
» garnie de dents, étoit armée de quatre
» canines longues & aiguës. Ses yeux

» étoient grands & à fl[illegible] de tête ; l'iris
» en paroiſſoit d'un gris brun mêlé d'une
» teinte jaunâtre. Il avoit le cou court,
» le corps très-alongé. Sa groſſeur au-
» deſſus des hanches étoit de moins de
» trois pouces de circonférence. Je le
» fis châtrer ; ſes teſticules, quoique
» proportionnellement fort gros, étoient
» abſolument renfermés dans la capacité
» du bas-ventre ; ſa verge étoit déta-
» chée & couverte de ſon prépuce
» comme celle de l'homme.....
» Il n'avoit point de queue ; ſes feſſes
» étoient charnues & ſans calloſités ;
» leur carnation eſt d'une blancheur
» douce & agréable ; ſa poitrine étoit
» large ; ſes bras, ſes mains & ſes jambes
» paroiſſoient être bien formés ; cepen-
» dant les doigts en ſont écartés comme
» ceux des ſinges. Le poil de la tête &
» du dos eſt d'un gris ſale tirant un peu
» ſur le fauve ; celui de la partie anté-
» rieure du corps eſt moins épais, &
» preſque blanchâtre.

» Sa démarche a quelque choſe de
» contraint ; elle eſt lente au point de
» parcourir au plus quatre toiſes en

» une minute : ſes jambes étoient trop
» longues à proportion du corps, pour
» qu'il pût courir commodément comme
» les autres quadrupèdes ; il alloit plus
» librement debout, lors même qu'il
» emportoit un oiſeau entre ſes pattes
» de devant.

» Il faiſoit quelquefois entendre une
» ſorte de modulation ou de ſifflement
» aſſez doux ; je pouvois aiſément diſ-
» tinguer le cri du beſoin, du plaiſir,
» de la douleur, & même celui du
» chagrin ou de l'impatience. Si, par
» exemple, j'eſſayois de retirer ſa proie,
» alors ſes regards paroiſſoient altérés,
» il pouſſoit une ſorte d'inſpiration de
» voix tremblante & dont le ſon étoit
» aigu. Les Indiens diſent qu'il s'ac-
» couple en ſe tenant accroupi, & en
» ſe ſerrant face à face avec ſa femelle.

» Le thevangue diffère beaucoup des
» ſinges par l'extérieur de ſa confor-
» mation, mais encore plus par le ca-
» ractère & les habitudes ; il eſt né mé-
» lancolique, ſilentieux, patient, car-
» nivore & noctambule, vivant iſolé
» avec ſa petite famille ; tout le jour, il

» reſte accroupi, & dort la tête appuyée
» ſur ſes deux mains réunies entre les
» cuiſſes. Mais au milieu du ſommeil,
» ſes oreilles ſont très-ſenſibles aux im-
» preſſions du dehors, & il ne néglige
» point l'occaſion de ſaiſir ce qui vient
» ſe mettre à ſa portée. Le grand ſoleil
» paroît lui déplaire, & cependant il ne
» paroît pas que la pupille de ſes yeux
» ſe reſſerre ou ſoit fatiguée par le
» jour qui entre dans les appartemens.
» Celui que je nourriſſois fut d'abord
» mis à l'attache, & enſuite on lui donna
» la liberté. A l'approche de la nuit il
» ſe frottoit les yeux, enſuite en por-
» tant attentivement ſes regards de tous
» côtés, il ſe promenoit ſur les meubles,
» ou plutôt ſur des cordes que j'avois
» diſpoſées à cet effet. Un peu de lai-
» tage & quelques fruits bien fondans
» ne lui déplaiſoient pas, mais il n'étoit
» friand que de petits oiſeaux ou d'in-
» ſectes. S'il appercevoit quelqu'un de
» ces derniers objets, il s'approchoit
» d'un pas alongé & circonſpect, tel
» que celui de quelqu'un qui marche
» en tâtonnant & ſur la pointe des pieds

» pour aller en ſurprendre un autre. » Arrivé environ à un pied de diſtance » de ſa proie, il s'arrêtoit; alors ſe le- » vant droit ſur ſes jambes, il avançoit » d'abord en étendant doucement ſes » bras, puis tout-à-coup il la ſaiſiſſoit & » l'étrangloit avec une preſteſſe ſingu- » lière.

» Ce malheureux petit animal périt » par accident; il me paroiſſoit fort » attaché, j'avois l'uſage de le careſſer » après lui avoir donné à manger. Les » marques de ſa ſenſibilité conſiſtoient à » prendre le bout de ma main & à le ſer- » rer contre ſon ſein, en fixant ſes yeux » à demi-ouverts ſur les miens. »

DE LA MULE.

EXEMPLES D'ACCOUPLEMENT PROLIFIQUE DE LA MULE AVEC LE CHEVAL.

Nous avons dit dans pluſieurs endroits de notre ouvrage, & ſur-tout dans celui où nous traitons des mulets en particulier, que la mule produit quelquefois, ſur-tout dans les pays chauds. Nous pouvons ajouter aux exemples que nous en avons donnés, une relation authentique que M. Schiks, conſul des états-généraux de Hollande, à Murcie en Eſpagne, a eu la bonté de m'envoyer, écrite en Eſpagnol, & dont voici la traduction.

« En 1763, le 2 août, à huit heures du ſoir, chez le ſieur François Carra,

habitant de la ville de Valence, une de ſes mules très-bien faite & d'un poil bai, ayant été ſaillie par un beau cheval gris de Cordoue, fit une très-belle pouline d'un poil alezan avec les crins noirs : cette pouline devint très-belle, & ſe trouva en état de ſervir de monture à l'âge de deux ans & demi. On l'admiroit à Valence, car elle avoit toutes les qualités d'une belle bête de l'eſpèce pure du cheval; elle étoit très-vive, & avoit beaucoup de jarret : on en a offert ſix cents écus à ſon maître qui n'a jamais voulu s'en défaire. Elle mourut d'une échauffaiſon ſans doute, pour avoir été trop fatiguée, ou montée trop tôt.

En 1765, le 10 juin, à cinq heures du matin, la même mule de François Carra, qui avoit été ſaillie par le même cheval de Cordoue, fit une autre pouline auſſi belle que la première & de la même force, d'un poil gris ſale & crins noirs; mais qui ne vécut que quatorze mois.

En 1767, le 31 janvier, cette même mule produiſit pour la troiſième fois,

& c'étoit un beau poulain, même poil gris ſale, avec les crins noirs, de la même force que les autres; il mourut âgé de dix-neuf mois.

Le premier décembre 1769, cette mule toujours ſaillie par le même cheval, fit une pouline auſſi belle que les autres, qui mourut à vingt & un mois.

Le 13 juillet 1771, vers les dix heures du ſoir, elle fit un poulain, poil gris ſale, très-fort, & qui vit encore actuellement en mai 1777. Ces cinq animaux métis mâles & femelles viennent d'un même cheval, lequel étant venu à mourir, François Carra en acheta un autre très-bon, du même pays de Cordoue, le 6 mars 1775; il étoit poil bai brun, avoit une étoile au front, les pieds blancs de quatre doigts, & les crins noirs. Ce cheval bien fait & vigoureux ſaillit la mule ſans que l'on s'en aperçût, &, le 5 avril 1776, elle fit une pouline d'un poil alezan brûlé, qui avoit auſſi une étoile au front, & les pieds blancs comme le père; elle étoit d'une ſi belle tournure, qu'un peintre ne pourroit pas en faire une plus belle: elle a les mêmes

crins que les cinq autres; c'eſt aujourd'hui une très-bonne bête. On eſpère qu'elle réuſſira, car on en a un très-grand ſoin, & même plus que des autres.

On ajoute que lorſque cette mule mit bas pour la première fois, le bruit s'en répandit par toute la ville, ce qui y attira un concours de monde de tout âge & de toute condition.

En 1774, M. Don André Gomez de la Véga, intendant de Valence, ſe fit donner la relation des cinq productions de la mule pour la préſenter au Roi. »

ADDITION
A L'ARTICLE DU CHIEN.

DU CHIEN.

On a vu dans l'hiſtoire & la deſcription que j'ai donnée des différentes races de chiens, que celle du chien de berger paroît être la ſouche ou tige commune de toutes les autres races, & j'ai rendu cette conjecture probable par quelques faits & par pluſieurs comparaiſons. Ce chien de berger que je regarde comme le vrai chien de nature, ſe trouve dans preſque tous les pays du monde. M.rs Cook & Forſter nous diſent « qu'ils » remarquèrent à la nouvelle Zélande, » un grand nombre de chiens que les » habitans du pays paroiſſent aimer » beaucoup, & qu'ils tenoient attachés » dans leurs pirogues par le milieu du » ventre : ces chiens étoient de l'eſpèce

» à longs poils, & ils reſſembloient
» beaucoup au chien de berger de M. de
» Buffon. Ils étoient de diverſes cou-
» leurs, les uns tachés, ceux-ci entiè-
» rement noirs, & d'autres parfaite-
» ment blancs. Ces chiens ſe nourriſſent
» de poiſſons ou des mêmes alimens
» que leurs maîtres, qui enſuite les
» tuent pour manger leur chair, & ſe
» vêtir de leurs peaux. De pluſieurs
» de ces animaux qu'ils nous vendirent,
» les vieux ne voulurent rien manger,
» mais les jeunes s'accoutumèrent à nos
» proviſions (*a*).

» A la nouvelle Zélande, diſent les
» mêmes voyageurs, & ſuivant les rela-
» tions des premiers voyages aux îles
» tropiques de la mer du ſud, les
» chiens ſont les animaux les plus ſtu-
» pides & les plus triſtes du monde;
» ils ne paroiſſent pas avoir plus de
» ſagacité que nos moutons; & comme
» à la nouvelle Zélande on ne les
» nourrit que de poiſſon, & ſeulement

(*a*) Second voyage de Cook, *tome I, page* 256.

» de végétaux dans les îles de la mer
» du ſud, ces alimens peuvent avoir
» contribué à changer leur inſtinct (*b*).»

M. Forſter ajoute « que la race des
» chiens des îles de la mer du ſud reſ-
» ſemble beaucoup aux chiens de ber-
» ger ; mais leur tête eſt, dit-il, pro-
» digieuſement groſſe : ils ont des yeux
» d'une petiteſſe remarquable, des
» oreilles pointues, le poil long, & une
» queue courte & touffue ; ils ſe nour-
» riſſent ſur-tout de fruits aux îles de
» la Société ; mais ſur les îles baſſes,
» & à la nouvelle Zélande, ils ne
» mangent que du poiſſon. Leur ſtu-
» pidité eſt extrême ; ils aboient ra-
» rement ou preſque jamais, mais ils
» hurlent de tems en tems ; ils ont
» l'odorat très-foible, & ils ſont exceſ-
» ſivement pareſſeux. Les naturels les
» engraiſſent pour leur chair qu'ils
» aiment paſſionnément, & qu'ils pré-
» fèrent à celle du cochon ; ils fabri-
» quent d'ailleurs avec leurs poils des

(*b*) Second voyage de Cook, *tome I, page* 275.

» ornemens ; ils en font des franges, » des cuiraſſes aux îles de la Société, & » ils en garniſſent leurs vêtemens à la » nouvelle Zélande (*c*). »

On trouve également les chiens comme indigènes dans l'Amérique méridionale, où on les a nommés chiens des bois, parce qu'on ne les a pas encore réduits comme nos chiens en domeſticité conſtante.

(*c*) Obſervations de M. Forſter à la ſuite du ſecond voyage de Cook, *tome V, page* 172.

LE CHIEN DES BOIS DE CAYENNE.

Il y a en effet pluſieurs animaux que les habitans de la Guyanne ont nommé chiens des bois, & qui méritent ce nom, puiſqu'ils s'accouplent & produiſent avec les chiens domeſtiques ; la première eſpèce eſt celle dont nous donnons ici la figure (*planche XXXVIII*), & de laquelle M. de la Borde nous a envoyé la dépouille. Cet animal avoit deux pieds quatre pouces de longueur ; la tête, ſix pouces neuf lignes depuis le bout du nez juſqu'à l'occiput. Elle eſt arquée à la hauteur des yeux qui ſont placés à cinq pouces trois lignes de diſtance du bout du nez : on voit que ſes dimenſions ſont à-peu-près les mêmes que celles du chien de berger, & c'eſt auſſi la race de chien à laquelle cet animal de la Guyanne res-

1. LE CHIEN DES BOIS DE CAYENNE.
2. LE CHIEN DE SIBÉRIE.

ſemble le plus, car il a comme le chien de berger, les oreilles droites & courtes, & la forme de la tête toute pareille; mais il n'en a pas les longs poils ſur le corps, la queue & les jambes. Il reſſemble au loup par le poil, au point de s'y méprendre, ſans cependant avoir ni l'encolure ni la queue du loup. Il a le corps plus gros que le chien de berger, les jambes & la queue un peu plus petites : le bord des paupières eſt noir ainſi que le bout du muſeau; les joues ſont rayées de deux petites bandes noirâtres; les mouſtaches ſont noires; les plus grands poils ont deux pouces cinq lignes. Les oreilles n'ont que deux pouces de longueur ſur quatorze lignes de largeur à leur baſe; elles ſont garnies à l'entrée d'un poil blanc jaunâtre, & couvertes d'un poil court roux mêlé de brun : cette couleur rouſſe s'étend des oreilles juſque ſur le cou; elle devient griſâtre vers la poitrine qui eſt blanche, & tout le milieu du ventre eſt d'un blanc jaunâtre, ainſi que le dedans des cuiſſes & des jambes de devant. Le poil de la tête & du corps eſt mélangé de

noir, de fauve, de gris & de blanc. Le fauve domine ſur la tête & les jambes, mais il y a plus de gris ſur le corps, à cauſe du grand nombre de poils blancs qui y ſont mêlés. Les jambes ſont menues, & le poil en eſt court; il eſt, comme celui des pieds, d'un brun foncé mêlé d'un peu de roux. Les pieds ſont petits & n'ont que dix-ſept lignes juſqu'à l'extrémité du plus long doigt; les ongles des pieds de devant ont cinq lignes & demie: le premier des ongles internes eſt plus fort que les autres; il a ſix lignes de longueur & trois lignes de largeur à ſa naiſſance; ceux des pieds de derrière ont cinq lignes. Le tronçon de la queue a onze pouces, il eſt couvert d'un petit poil jaunâtre tirant ſur le gris; le deſſus de la queue a quelques nuances de brun, & ſon extrémité eſt noire.

Pluſieurs perſonnes m'ont aſſuré qu'il y a de plus dans l'intérieur des terres de la Guyanne, ſur-tout dans les grands bois du canton d'Oyapoc, une autre eſpèce de chiens des bois plus petite que la précédente, dont le poil eſt noir & fort long, la

tête très-groſſe & le muſeau plus alongé : les Sauvages élèvent ces animaux pour la chaſſe des agoutis & des acouchis. Ces petits chiens des bois s'accouplent auſſi avec les chiens d'Europe, & produiſent des métis que les Sauvages eſtiment beaucoup, parce qu'ils ont encore plus de talent pour la chaſſe que les chiens des bois.

Au reſte, ces deux eſpèces chaſſent les agoutis, les pacas, &c. ils s'en ſaiſiſſent & les tuent ; faute de gibier, ils montent ſur les arbres dont ils aiment les fruits, tels que ceux du bois rouge, &c. Ils marchent par troupes de ſix ou ſept ; ils ne s'apprivoiſent que difficilement, & conſervent toujours un caractère de méchanceté.

LE CHIEN DE SIBÉRIE.

NOUS DONNONS ICI (*planche XXXIX*) la figure d'un chien de Sibérie, deſſiné d'après nature vivante, dont j'ai donné la deſcription dans le troiſième volume de *Supplément*, in-4.°, *page 105*, ſans y joindre la figure, parce que je n'avois pu me procurer cet animal pour le faire deſſiner. En le comparant avec le chien de Sibérie du *volume V*, in-4.°, *planche XXX*, on verra que ce ſont deux races aſſez ſemblables, mais qui diffèrent néanmoins par la grandeur du poil, par celle de la queue, des jambes, celui-ci les ayant plus courtes & le poil conſidérablement plus long, plus ſoyeux & tout blanc.

ÉRIE.

XXXIX)

ie, dessiné
ai donné la
volume de
sans y join-
vois pu me
faire des-
le chien de
°, *planche*
deux races
tèrent néan-
il, par celle
i-ci les ayant
dérablement
ut blanc.

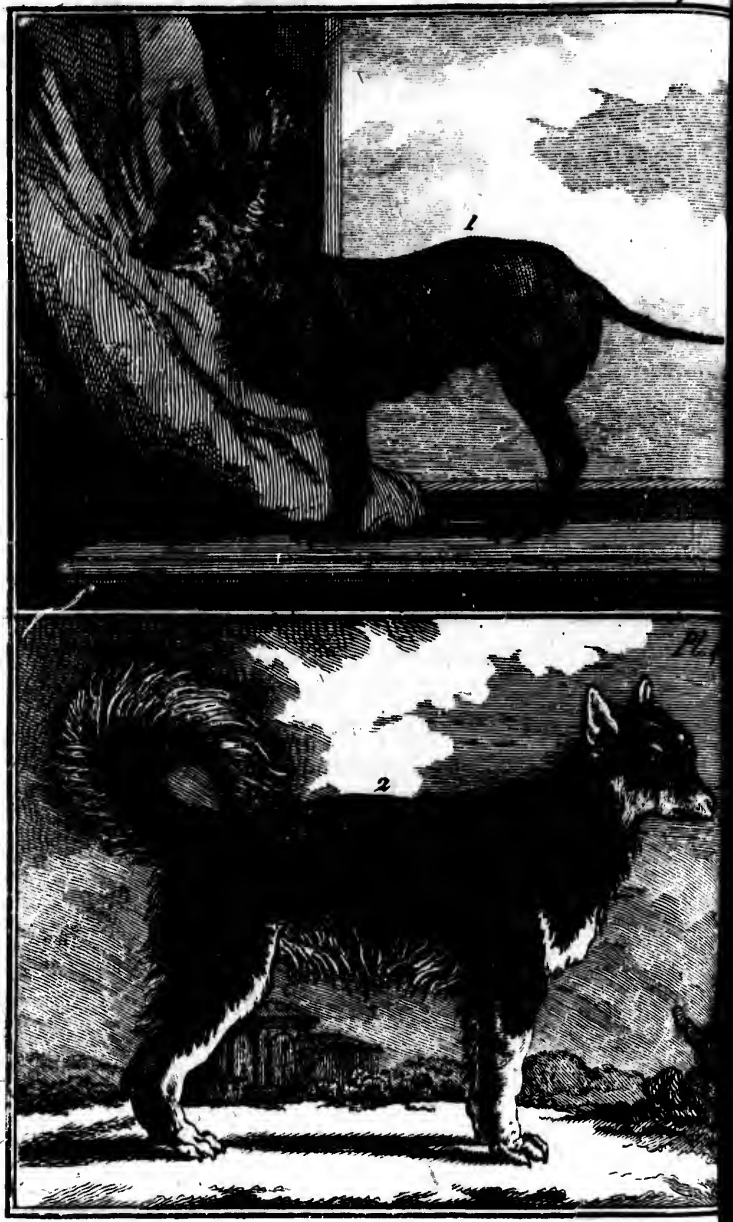

1. LE CHIEN TURC ET GREDIN.
2. LE GRAND CHIEN-LOUP.

D'UN CHIEN TURC ET GREDIN.

Je donne encore ici (*planche* XL) la figure d'une très-petite chienne qui appartenoit à Madame la Préſidente de Saint-Fargeau, & qu'elle a permis de deſſiner. Cette petite chienne étoit âgée de treize ans, & avoit eu pour mere une gredine toute noire, plus groſſe que celle-ci qui n'avoit qu'un pied de longueur depuis le bout du nez juſqu'à l'origine de la queue, ſept pouces de hauteur aux jambes de devant, & ſept pouces neuf lignes au train de derrière. La tête eſt très-groſſe à l'occiput, & forme un enfoncement à la hauteur des yeux; le muſeau eſt court & menu, le deſſus du nez noir, ainſi que l'extrémité & les naſeaux; les mâchoires d'un brun noirâtre, le globe des yeux fort gros, l'œil noir & les paupières bien marquées; la tête & le corps d'un gris

d'ardoiſe clair, mêlé de couleur de chair à quelques endroits; les oreilles droites & longues de deux pouces dix lignes ſur quinze lignes de diamètre à la baſe: elles ſont liſſes & ſans poil en dedans, & de couleur de chair, ſur-tout à leur baſe; elles finiſſent en une pointe arrondie, & ſont couvertes à l'extérieur de poils blanchâtres aſſez clair-ſemés. Ces poils ſont longs ſur-tout à la baſe de l'oreille, où ils ont ſeize lignes de longueur; & comme tout le tour de l'oreille eſt garni de longs poils blancs, il ſemble qu'elle ſoit bordée d'hermine. Le corps, au contraire, eſt antérieurement nu, ſans aucun poil ni duvet. La peau forme des rides ſur le cou, le dos & le ventre où l'on voit ſix petites mamelles. Il y a de longs poils en forme de ſoies blanches autour du cou & de la poitrine, ainſi qu'autour de la tête. Ces poils ſont clair-ſemés ſur le cou juſqu'aux épaules, mais ils ſont comme collés ſur le front & les joues, ce qui rend le tour de la face blanchâtre. La queue qui a trois pouces onze lignes de longueur, eſt

plus

plus grosse à son origine qu'à son extrémité, & sans poils comme le reste du corps. Les jambes sont de la couleur du corps, nues & sans poil; les ongles sont fort longs, crochus & d'un noir grisâtre en-dessus.

On voit, par cette description, que cette petite chienne née d'une gredine noire & d'un père inconnu, ressemble au chien turc par la nudité & la couleur de son corps. Elle est à la vérité un peu plus basse que le chien turc représenté *volume IV*, in-4.°, *planche XLII*; elle a aussi la tête plus grosse, sur-tout à l'occiput, ce qui lui donne par cette partie plus de rapport avec le petit danois représenté *volume V*, in-4.°, *planche XLI*. Mais ce qui semble former un caractère particulier dans cette petite chienne, ce sont ces grandes oreilles toujours droites qui ont quelques rapports avec les oreilles du rat, ainsi que la queue qui ne se relève pas, & qui est horizontalement droite ou pendante entre les jambes; cependant cette queue n'est point écailleuse comme celle du rat, elle est seulement nue & comme

noueuſe en quelques endroits. Cette petite chienne ne tenoit donc rien de ſa mère, excepté le peu de poil aux endroits que nous avons indiqués, & il y a apparence que le père étoit un chien turc de petite taille. Elle avoit l'habitude de tirer la langue, & de la laiſſer pendante hors de ſa gueule ſouvent de plus d'un pouce & demi de longueur, & l'on nous aſſura que cette habitude lui étoit naturelle, & qu'elle tiroit ainſi la langue dès le tems de ſa naiſſance. Au reſte, ſa mère n'avoit produit de cette portée qu'un chien mort aſſez gros, & enſuite cette petite chienne, ſi ſingulière, qu'on ne peut la rapporter à aucune des races connues dans l'eſpèce du chien.

LE GRAND CHIEN-LOUP.

M. le Marquis d'Amezaga, par sa lettre datée de Paris, le 3 décembre 1782, m'a donné connoissance de ce chien, & l'on en trouvera la figure (*planche XLI*).

M. le Duc de Bourbon avoit ramené ce chien de Cadix. Il a à très-peu-près, quoique très-jeune, la forme & la grandeur d'un gros loup, bien fait & de grande taille; mais ce chien n'est pas, comme le loup, d'une couleur uniforme; il présente au contraire deux couleurs, le brun & le blanc, bien distinctes & assez irrégulièrement réparties: on voit du brun noirâtre sur la tête, les oreilles, autour des yeux, sur le cou, la poitrine, le dessus & les côtés du corps, & sur le dessus de la queue. Le blanc se trouve sur les mâchoires, sur les côtés des joues, sur une partie du museau, dans l'intérieur des oreilles, sous la queue, sur les jambes, les faces internes des cuisses, le dessous du ventre & la poitrine.

Sa tête est étroite, son museau

alongé, & cette conformation lui donne une phyſionomie fine ; le poil des mouſtaches eſt court : les yeux ſont petits & l'iris en eſt verdâtre. On remarque une aſſez grande tache blanche au-deſſus des yeux, & une petite en pointe au milieu du front ; les oreilles ſont droites & larges à la baſe. La queue a ſeize pouces de longueur juſqu'à l'extrémité des poils, qui ſont longs de ſix pouces neuf lignes. Il la porte haute ; elle repréſente une ſorte de panache, & elle eſt recourbée en avant comme celle du chien-loup. Les poils qui ſont ſur le corps, ſont longs d'un pouce ; ils ſont blancs à la racine, & bruns dans leur longueur juſqu'à leur extrémité. Les poils de deſſous le ventre ſont blancs & ont trois pouces deux lignes ; ceux des cuiſſes ont cinq pouces ; ils ſont bruns dans leur longueur & blancs à leur extrémité, & en général au-deſſous du long poil, il y en a de plus court qui eſt laineux & de couleur fauve. La tête eſt pointue comme celle des loups-levriers ; « car les chaſſeurs diſ-» tinguent, dit M. d'Amezaga, les

» loups-mâtins & les loups-levriers » dont l'eſpèce eſt beaucoup plus rare » que l'autre : ainſi, la tête de ce chien » reſſemble à celle d'un levrier ; le » muſeau eſt pointu. Il n'eſt âgé que » d'environ huit mois : il paroît aſſez » doux & eſt fort careſſant. Les oreilles » ſont très-courtes & reſſemblent à » celles des chiens de berger : le poil » en eſt épais, mais fort court ; en » dedans il eſt de couleur fauve, & » châtain en dehors. Les pattes, depuis » l'épaule & depuis la cuiſſe, ſont auſſi » de couleur fauve ; elles ſont larges » & fortes, & le pied eſt exactement » celui du loup. Il marque beaucoup » de deſir de courir après les poules. » D'après cela j'ai penſé qu'il tiroit ſon » origine de la race primitive : j'opine » pour qu'on le marie avec une belle » chienne de berger. Il paroît avoir » l'odorat très-fin, & ne ſemble pas » être ſenſible à l'amitié. »

Voilà tout ce que nous avons pu ſavoir des habitudes de ce chien, dont nous ignorons le pays natal.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du bout du muſeau à l'anus, en ligne droite..	3	//	3
Même longueur meſurée en ſuivant la courbure du corps.....	3	2	10
Hauteur du train de devant...	1	11	9
Hauteur du train de derrière..	1	10	11
Longueur de la tête, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'occiput.....	//	9	1
Circonférence du bout du muſeau.....	//	5	2
Circonférence du muſeau priſe au-deſſous des yeux.....	//	9	5
Contour de l'ouverture de la bouche.....	//	8	//
Diſtance entre les deux naſeaux.	//	//	4
Diſtance entre le bout du muſeau & l'angle antérieur de l'œil.	//	3	10
Diſtance entre l'angle poſtérieur & l'oreille.....	//	3	11
Ouverture de l'œil.....	//	//	8
Circonférence de la tête priſe entre les yeux & les oreilles.	1	3	9
Longueur des oreilles.....	//	3	6
Largeur de leur baſe meſurée ſur la courbure extérieure.	//	2	9
Diſtance entre les deux oreilles priſe dans le bas.....	//	4	6
Longueur du cou	//	7	//
Circonférence du cou.....	1	2	6
Circonférence du corps priſe derrière les jambes de devant.....	2	1	1

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Circonférence prise à l'endroit le plus gros.....	2	//	8
Circonférence prise devant les jambes de derrière.....	1	9	6
Hauteur du bas du ventre au-dessus de la terre sous les flancs.....	1	2	//
Longueur du tronçon de la queue.....	1	8	//
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon.....	//	3	1
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet.....	//	11	//
Circonférence du poignet.....	//	5	//
Circonférence du métacarpe..	//	4	8
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles.....	//	4	8
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon.....	//	5	6
Largeur du haut de la jambe..	//	5	//
Largeur à l'endroit du talon..	//	2	6
Circonférence du métatarse...	//	5	2
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles ..	//	7	8
Largeur des pieds de devant...	//	3	//
Largeur des pieds de derrière..	//	2	11
Longueur du plus grand ongle.	//	//	6

LE GRAND CHIEN DE RUSSIE.

En 1783, mon fils amena de Pétersbourg à Paris un chien & une chienne d'une race différente de toutes celles dont j'ai donné la description. Le chien (*planche XIII*) quoiqu'encore fort jeune, étoit déjà plus grand que le plus grand danois; son corps étoit plus alongé & plus étroit à la partie des reins, la tête un peu plus petite, la physionomie fine & le museau fort alongé; les oreilles étoient pendantes comme dans le danois & le levrier, les jambes fines & les pieds petits. Ce chien avoit la queue pendante & touchant à terre dans ses momens de repos; mais dans les mouvemens de liberté il la portoit élevée, & les grands poils dont elle étoit garnie formoient un panache replié en avant. Il diffère des grands levriers non-seulement par la grande longueur de corps,

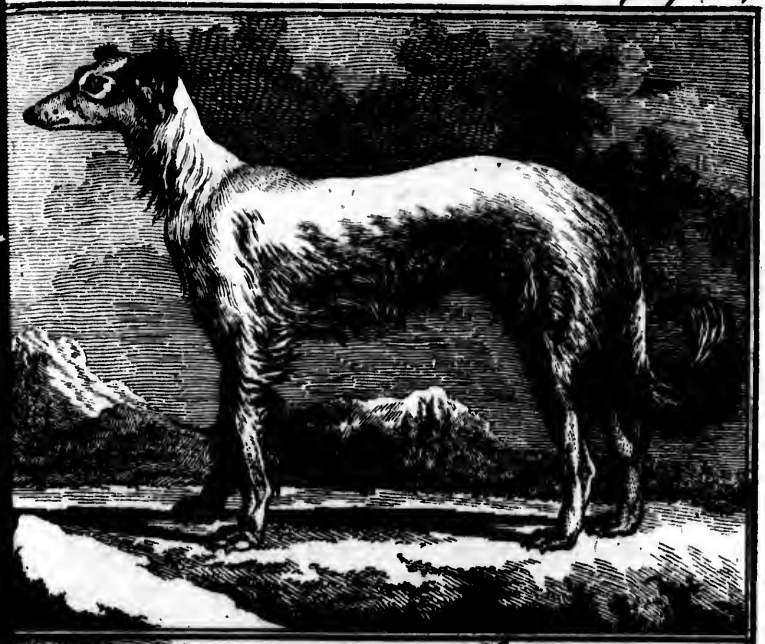

Pl. 43.

1 LE GRAND CHIEN DE RUSSIE MÂLE.
2 LE GRAND CHIEN DE RUSSIE FEMELE.

mais encore par les grands poils qui ſont autour des oreilles, ſur le cou, ſous le ventre, ſur le derrière des jambes de devant, ſur les cuiſſes & ſur la queue où ils ſont le plus longs.

Il eſt preſque entièrement couvert de poil blanc, à l'exception de quelques taches griſâtres qui ſont ſur le dos & entre les yeux & les oreilles. Le tour des yeux & le bout du nez ſont noirs; l'iris de l'œil eſt d'un jaune rougeâtre aſſez clair. Les oreilles qui finiſſent en pointe ſont jaunes & bordées de noir; le poil eſt brun autour du conduit auditif & ſur une partie du deſſus de l'oreille. La queue longue d'un pied neuf pouces, eſt très-garnie de poils blancs longs de cinq pouces; ils n'ont ſur le corps que treize lignes, ſous le ventre deux pouces deux lignes, & ſur les cuiſſes trois pouces.

La femelle étoit un peu plus petite que le mâle dont nous venons de donner la deſcription; ſa tête étoit plus étroite & le muſeau plus effilé; en général, cette chienne étoit de forme plus légère que le chien, & en proportion

plus garnie de longs poils. Ceux du mâle étoient blancs preſque ſur tout le corps, au lieu que la femelle avoit de très-grandes taches d'un brun marron ſur les épaules, ſur le dos, ſur le train de derrière & ſur la queue qu'elle relevoit moins ſouvent; mais par tous les autres caractères, elle reſſembloit au mâle.

TABLE

Des dimenſions du chien & de la chienne de Ruſſie.

	MÂLE. pied, pou, lig.	FEMELLE. pied, pou, lig.
Longueur du corps meſuré en ligne droite depuis le bout du muſeau juſqu'à l'anus.....	3 7 3	3 4 3
Longueur meſurée ſuivant la courbure du corps.....	4 2 6	3 9 3
Hauteur du train de devant.....	2 1 6	2 1 4
Hauteur du train de derrière.....	2 3 6	2 2 2
Longueur de la tête depuis le bout du mu-		

	MÂLE. pied. pouc. lig.	FEMELLE. pied. pouc. lig.
ſeau juſqu'à l'occiput.....	" 10 "	" 9 6
Circonférence du bout du muſeau.....	" 6 "	" 5 6
Circonférence du muſeau priſe au-deſſous des yeux....	" 9 3	" 9 1
Contour de l'ouverture de la bouche.....	" 7 6	" 7 3
Diſtance entre les deux naſeaux.....	" " 4½	" " 4½
Diſtance entre le bout du muſeau & l'angle antérieur de l'œil.....	" 4 9	" 4 7
Diſtance entre l'angle poſtérieur & l'oreille.....	" 3 1	" 2 7
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre....	" 1 "	" " 11
Ouverture de l'œil....	" " 7	" " 6
Diſtance entre les angles antérieurs des yeux	" 1 11	" 1 8
Circonférence de la tête priſe entre les yeux & les oreilles.....	1 1 "	1 1 "
Longueur des oreilles....	" 4 5	" 3 6
Largeur de leur baſe meſurée ſur la courbure extérieure...	" 2 4	" 1 11
Diſtance entre les deux oreilles priſes dans le bas.....	" 3 8	" 3 3

	MÂLE.			FEMELLE.		
	pied.	pouc.	lig.	pied.	pouc.	lig.
Longueur du cou.....	//	2	//	//	1	6
Circonférence du cou..	1	1	10	1	3	3
Circonférence du corps prise derrière les jambes de devant.	2	5	//	2	2	2
Circonférence prise à l'endroit le plus gros.....	2	3	8	2	3	2
Circonférence prise devant les jambes de derrière.....	1	6	8	1	4	6
Hauteur du bas du ventre au-dessus de la terre sous les flancs.	1	7	11	1	5	6
La même hauteur sous la poitrine.....	1	3	//	1	2	//
Longueur du tronçon de la queue.....	1	6	2	1	6	7
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon.....	//	3	11	//	3	11
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet..	//	9	9	//	9	4
Largeur de l'avant-bras près du coude.....	//	3	1	//	2	1
Epaisseur de l'avant-bras au même endroit.....	//	1	8	//	1	9
Circonférence du poignet.....	//	4	6	//	4	5
Circonférence du métacarpe.....	//	3	7	//	3	6

	MÂLE.			FEMELLE.		
	pied.	pouc.	lig.	pied.	pouc.	lig.
Longueur depuis le poignet juſqu'au bout des ongles.....	"	5	6	"	6	5
Longueur de la jambe depuis le genou juſqu'au talon....	"	10	7	"	11	3
Largeur du haut de la jambe.....	"	4	8	"	4	9
Epaiſſeur.....	"	1	3	"	2	1
Largeur à l'endroit du talon.....	"	2	3	"	2	3
Circonférence du métatarſe.....	"	3	3	"	3	1
Longueur depuis le talon juſqu'au bout des ongles.....	"	8	7	"	4	4
Largeur du pied de devant.....	"	1	10	"	2	"
Largeur du pied de derrière.....	"	1	8	"	1	11
Longeur des plus grands ongles.....	"	"	7	"	"	9
Largeur à leur baſe....	"	"	3	"	"	3

CHIENS-MULETS

PROVENANT D'UNE LOUVE

ET D'UN CHIEN BRAQUE.

M. Surirey de Boissy, que j'ai déjà cité (*a*), m'a fait l'honneur de m'écrire au mois de mars 1776, une lettre par laquelle il m'informe que de quatre jeunes animaux produits le 6 Juin 1773, par le chien braque & la louve, deux femelles avoient été données à des amis, & n'avoient pas vécu; que la dernière femelle & le ſeul mâle produit de cette portée, ont été conduits alors à une des terres de M. le marquis de Spontin, où ils ont paſſé l'automne, & qu'après le cruel accident arrivé au cocher de ſa maiſon, par la morſure de la mère

(*a*) Supplément. *Volume III*, in-4.°, *page* 9 & *ſuivantes.*

louve, on l'avoit tuée sur-le-champ. M. de Boissy ajoute que de ces deux métis, la femelle dès sa jeunesse étoit moins sauvage que le mâle qui sembloit tenir plus qu'elle des caractères du loup; qu'ensuite on les a transférés en hiver au château de Florennes, qui appartient aussi à M. le marquis de Spontin, qu'ils y ont été bien soignés & sont devenus très-familiers; qu'enfin le 30 décembre 1775, ces deux animaux se sont accouplés, & que la nuit du 2 au 3 mars, la femelle a mis bas quatre jeunes, &c.

Ensuite M. le marquis de Spontin a eu la bonté de m'écrire de Namur, le 21 avril 1776, que dans le desir de me satisfaire pleinement sur les nouveaux procréés de ces animaux métis, il s'est transporté à sa campagne pour observer attentivement les différences qu'ils pouvoient avoir avec leurs pere & mere. Ces jeunes sont au nombre de quatre, deux mâles & deux femelles; ces dernières ont les pattes de devant blanches, ainsi que le devant de la gorge, & la queue très-courte comme leur mère; cela

vient de ce que le mâtin qui a couvert la louve, n'avoit pas plus de queue qu'un chien d'arrêt. L'un des mâles eſt d'un brun preſque noir; il reſſemble beaucoup plus à un chien qu'a un loup, quoiqu'il ſoit le plus ſauvage de tous. L'autre mâle n'a rien qui le diſtingue, & paroît reſſembler également au pere & à la mere : les deux mâles ont la queue comme le pere. M. le marquis de Spontin ajoute obligeamment : « Si vous » vouliez, Monſieur, accepter l'offre » que j'ai l'honneur de vous faire, de » vous envoyer & faire conduire chez » vous à mes frais, le père, la mère » & deux jeunes, vous m'obligeriez » ſenſiblement : pour moi, je garderai » les deux autres jeunes, pour voir ſi » l'eſpèce ne dégénèrera pas, & s'ils » ne reviendront pas de *vrais loups ou* » *de vrais chiens*. »

Par une ſeconde lettre datée de Namur le 2 juin 1776, M. le marquis de Spontin me fait l'honneur de me remercier de ce que j'ai cité ſon heureuſe expérience dans mon volume de ſupplément à l'Hiſtoire naturelle des animaux quadru-

pèdes, & il me mande qu'il se propose de faire la tentative de l'accouplement des chiens & des renards; mais que pour celle du loup & de la chienne, il en redouteroit l'entreprise, imaginant que le caractère cruel & féroce du loup le rendroit encore plus dangereux que ne l'avoit été la louve. « Le porteur de » cette lettre, ajoute M. de Spontin, » est chargé de la conduite des deux » chiens de la première génération, & » de deux de leurs jeunes, entre les- » quels j'ai choisi les plus forts & les » plus ressemblans tant au père qu'à » la mère, que je vous envoie avec » eux. Il m'en reste donc deux aussi, » dont l'un a la queue toute courte » comme le chien l'avoit, & sera d'un » noir foncé. Il paroît être aussi plus » docile & plus familier que les autres; » cependant il conserve encore l'odeur » de loup, puisqu'il n'y a aucun chien » qui ne se sauve dès qu'il le sent; ce » que vous pourriez éprouver aussi » avec ceux que je vous envoie. Le » père & la mère n'ont jamais mordu » personne, & sont même très-caressans;

» vous pourrez les faire venir dans
» votre chambre comme je faiſois venir
» la louve dans la mienne, ſans courir
» le moindre riſque. Le voyage pourra
» les familiariſer encore davantage; j'ai
» préféré de vous les envoyer ainſi, ne
» croyant pas qu'ils puſſent s'habituer
» dans un panier, n'ayant jamais été
» enfermés ni attachés, &c. »

Ces quatre animaux me ſont en effet arrivés au commencement de juin 1776, & je fus obligé d'abord de les faire garder pendant ſix ſemaines dans un lieu fermé; mais m'appercevant qu'ils devenoient plus farouches, je les mis en liberté vers la fin de juillet, & je les fis tenir dans mes jardins pendant le jour, & dans une petite écurie pendant la nuit. Ils ſe ſont toujours bien portés au moyen de la liberté qu'on leur donnoit pendant le jour; & après avoir obſervé pendant tout ce tems leurs habitudes naturelles, j'ai donné à la ménagerie du Roi les deux vieux, c'eſt-à-dire, le mâle & la femelle qui proviennent immédiatement du chien & de la louve, & j'ai gardé les deux

jeunes, l'un mâle & l'autre femelle, provenant de ceux que j'ai envoyés à la ménagerie.

Voici l'hiſtoire & la deſcription particulière de chacun de ces quatre animaux.

CHIENS-MULETS.

DU MÂLE,

PREMIERE GÉNÉRATION

Planche XLIV.

Il avoit plus de rapport avec le loup qu'avec le chien par le naturel, car il conſervoit un peu de férocité; il avoit l'œil étincelant, le regard farouche & le caractère ſauvage; il aboyoit au premier abord contre tous ceux qui le regardoient ou qui s'en approchoient; ce n'étoit pas un aboiement bien diſtinct, mais plutôt un hurlement qu'il faiſoit entendre fort ſouvent dans les momens de beſoin & d'ennui : il avoit même peu de douceur & de docilité avec les perſonnes qu'il connoiſſoit le mieux, & peut-être que s'il eût vécu en pleine

. CHIEN MULET MALE, *1re Génération*.

. CHIEN MULET FEMELE, *1re Génération*.

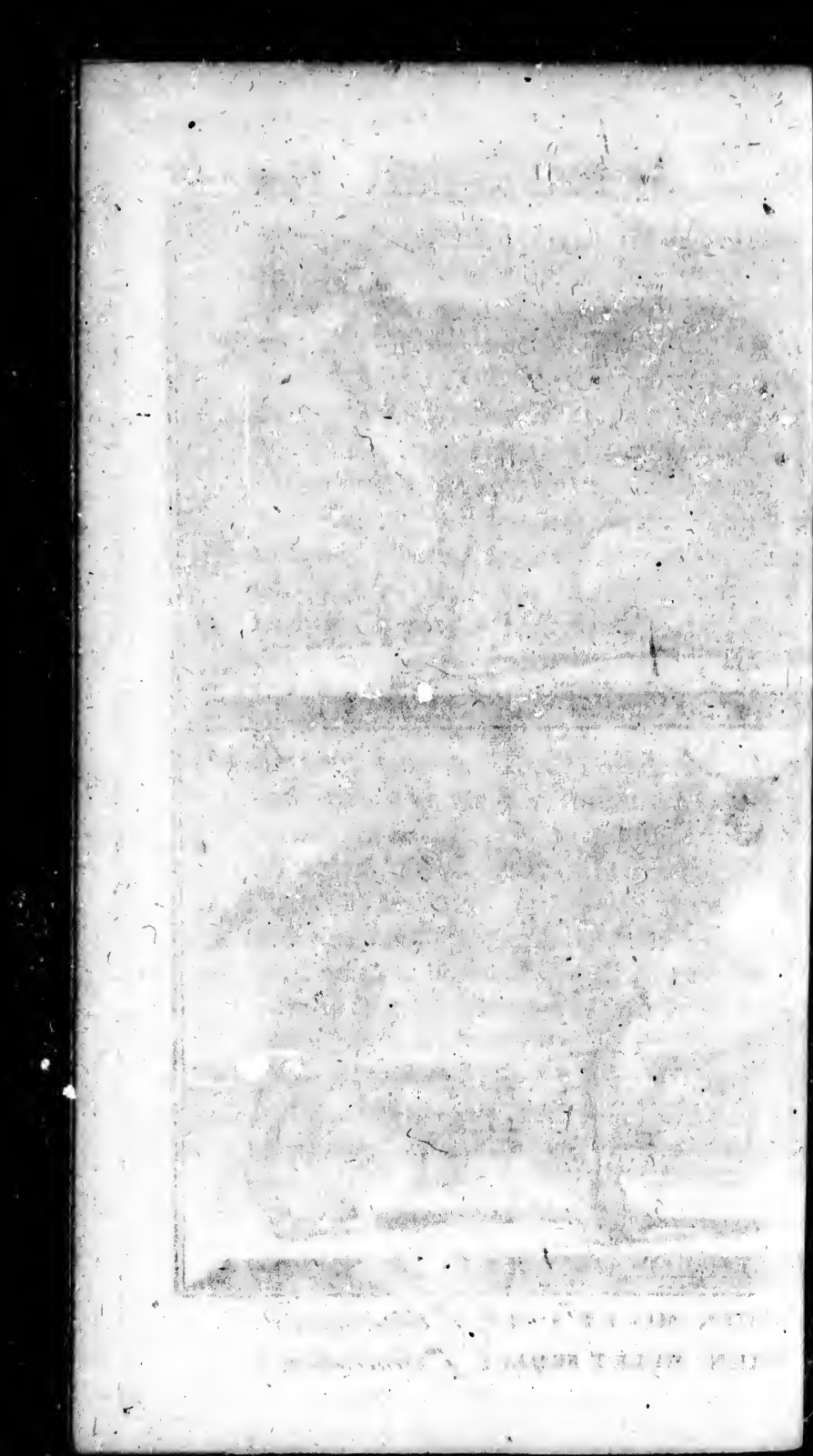

liberté, il fût devenu un vrai loup par les mœurs. Il n'étoit familier qu'avec ceux qui lui fourniſſoient de la nourriture. Lorſque la faim le preſſoit, & que l'homme qui en avoit ſoin lui donnoit de quoi la ſatisfaire, il ſembloit lui témoigner de la reconnoiſſance en ſe dreſſant contre lui, & lui léchant le viſage & les mains. Ce qui prouve que c'eſt le beſoin qui le rendoit ſouple & careſſant, c'eſt que dans d'autres occaſions il cherchoit ſouvent à mordre la main qui le flattoit. Il n'étoit donc ſenſible aux careſſes que par un groſſier intérêt, & il étoit fort jaloux de celles que l'on faiſoit à ſa femelle & à ſes petits pour leſquels il n'avoit nul attachement. Il les traitoit même plus ſouvent en ennemi qu'en ami, & ne les ménageoit guère plus que des animaux qui lui auroient été étrangers, ſur-tout lorſqu'il s'agiſſoit de partager la nourriture. On fut obligé de la lui donner ſéparément & de l'attacher pendant le repas des autres, car il étoit ſi voraco qu'il ne ſe contentoit pas de ſa portion, mais ſe jetoit ſur les autres pour les

priver de la leur. Lorſqu'il voyoit approcher un inconnu, il s'irritoit & ſe mettoit en furie, ſur-tout s'il étoit mal vêtu; il aboyoit, il hurloit, grattoit la terre, & s'élançoit enfin ſans qu'on pût l'appaiſer, & ſa colère duroit juſqu'à ce que l'objet qui l'excitoit ſe retirât & diſparût.

Tel a été ſon naturel pendant les ſix premières ſemaines qu'il fut pour ainſi dire en priſon; mais après qu'on l'eut mis en liberté, il parut moins farouche & moins méchant. Il jouoit avec ſa femelle & ſembloit craindre le premier jour de ne pouvoir aſſez profiter de ſa liberté, car il ne ceſſoit de courir, de ſauter & d'exciter ſa famille à en faire autant. Il devint auſſi plus doux à l'égard des étrangers; il ne s'élançoit pas contre eux avec autant de fureur, & ſe contentoit de gronder; ſon poil ſe hériſſoit à leur aſpect, comme il arrive à preſque tous les chiens domeſtiques, lorſqu'ils voient des gens qu'ils ne connoiſſent pas approcher de leur maître, ou même de ſon habitation. Il trouvoit tant de plaiſir à être

libre, qu'on avoit de la peine à le reprendre le soir pour l'emmener coucher. Lorsqu'il voyoit venir son gouverneur avec sa chaîne, il se déroboit, s'enfuyoit, & on ne parvenoit à le joindre qu'après l'avoir trompé par quelques ruses, & aussitôt qu'il étoit rentré dans son écurie, il faisoit retentir ses ennuis par un hurlement presque continuel qui ne finissoit qu'au bout de quelques heures.

Ce mâle & sa femelle (*voyez planche XLV*) étoient âgés de trois ans & deux mois en août 1776, tems auquel je les ai décrits; ainsi ils étoient parfaitement adultes. Le mâle étoit à peu-près de la taille d'un fort mâtin, & il avoit même le corps plus épais en tout sens, cependant il n'étoit pas à beaucoup près aussi grand qu'un vieux loup; il n'avoit que trois pieds de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, & environ vingt-deux pouces de hauteur depuis l'épaule jusqu'à l'extrémité des pieds, tandis que le loup a trois pieds sept pouces de longueur, & deux pieds cinq pouces de hauteur,

Il tenoit beaucoup plus du chien que du loup, par la forme de la tête qui étoit plutôt ronde qu'alongée. Il avoit, comme le mâtin, le front proéminent, le museau assez gros, & le bout du nez peu relevé; ainsi l'on peut dire qu'il avoit exactement la tête de son pere chien, mais la queue de sa mère louve, car cette queue n'étoit pas courte comme celle de son père, mais presque aussi longue que celle du loup. Ses oreilles étoient recourbées vers l'extrémité, & tenoient un peu de celles du loup, se tenant toujours droites, à l'exception de l'extrémité qui retomboit sur elle-même en tout tems, même dans les momens où il fixoit les objets qui lui déplaisoient; & ce qu'il y a de singulier, c'est que les oreilles, au lieu d'être recourbées constamment de chaque côté de la tête, étoient souvent courbées du côté des yeux, & il paroît que cette différence de mouvement dépendoit de la volonté de l'animal; elles étoient larges à la base, & finissoient en pointe à l'extrémité.

Les paupières étoient ouvertes presque horizontalement,

horizontalement, & les angles intérieurs des yeux assez près l'un de l'autre à proportion de la largeur de la tête. Le bord des paupières étoit noir, ainsi que les moustaches, le bout du nez & le bord des lèvres. Les yeux étoient placés comme ceux du chien, & les orbites n'étoient pas inclinées comme dans le loup. L'iris étoit d'un jaune fauve tirant sur le grisâtre; au-dessus des angles intérieurs des yeux, il y avoit deux taches blanchâtres posées vis-à-vis l'une de l'autre, ce qui paroissoit augmenter l'air féroce de cet animal. Il étoit moins haut sur ses jambes que son père chien, & paroissoit tenir beaucoup du loup par les proportions du corps & par les couleurs du poil; cependant le train de derrière sembloit être un peu plus élevé que dans le loup, quoiqu'il fût plus bas que dans le chien, ce qui provenoit de ce que les jambes de derrière dans le loup, sont beaucoup plus coudées que dans le chien, & c'est ce qui donne au loup l'air de marcher sur ses talons; cet animal avoit aussi plus de ventre que les chiens ordinaires, & tenoit encore ce

caractère de ſa mère louve. Au reſte, les jambes étoient fortes & nerveuſes, ainſi que les pieds dont les ongles étoient noirs en plus grande partie & plus alongés que dans le chien. L'animal les écartoit en marchant, en ſorte que la trace qu'il imprimoit ſur la terre étoit plus grande que celle des pieds du chien. Dans les pieds de devant, l'ongle externe & l'ongle qui ſuit l'interne étoient blancs ou couleur de chair; dans le pied gauche de derrière, les deux ongles qui ſuivent l'interne étoient de cette même couleur de chair, & dans le pied droit de derrière, il n'y avoit que l'ongle externe qui fût de cette même couleur. La queue étoit longue, fort ſemblable à celle du loup & preſque toujours traînante; ce n'eſt que dans les momens de la plus grande joie que l'animal la relevoit; mais, dans la colère, il la tenoit ſerrée entre ſes jambes après l'avoir tenue d'abord horizontalement tendue & l'avoir fait mouvoir ſur toute ſa longueur; ce qui eſt une habitude commune aux chiens & aux loups.

Le poil de cet animal reſſembloit en

tout à celui du loup ; le tour des yeux étoit mêlé de fauve & de gris, & cette couleur venoit se réunir avec le brun-roux qui couvroit le dessus du nez ; ce brun-roux étoit mêlé d'une légère nuance de fauve pâle. Le bas des joues, les côtés du nez, toute la mâchoire inférieure, le dedans des oreilles & le dessus du cou étoient d'un blanc plus ou moins sale ; la face extérieure des oreilles étoit d'un brun mêlé de fauve, le dessus de la tête & du cou d'un jaune mêlé de gris-cendré ; les épaules, la face antérieure de la jambe, le dos, les hanches & la face extérieure des cuisses étoient de couleur noire mêlée de fauve pâle & de gris. Le noir dominoit sur le dos & le croupion, ainsi que sur le dessus des épaules, où néanmoins il étoit comme rayé par le mélange du gris. Sur les autres parties des épaules, sur les flancs & les cuisses, le poil étoit d'une légère teinte de jaune pâle jaspé de noir par endroits ; le dessous du ventre étoit d'un jaune pâle & clair, un peu mêlé de gris, mais il étoit blanc sur la poitrine & autour de l'anus. Les

jambes étoient d'un fauve foncé en dehors, & en dedans d'un blanc griſâtre ; les pieds étoient blancs avec une légère teinte de fauve. Sur l'extrémité du corps, on remarquoit de grands poils fauves mêlés de poils blancs, qui venoient ſe réunir avec ceux qui environnoient l'anus. La queue étoit bien garnie de poils, elle étoit même touffue ; la diſpoſition de ces poils la faiſoit paroître étroite à ſa naiſſance, fort groſſe dans ſa longueur, courbe dans ſa forme, & finiſſant par une petite huppe de poils noirs : ces poils étoient blancs par-deſſous & noirs en deſſus, mais ce noir étoit mêlé de gris & de fauve pâle.

DE LA FEMELLE,

PREMIÈRE GÉNÉRATION.

LE NATUREL de cette femelle nous a paru tout différent de celui du mâle ; non-seulement elle n'étoit pas féroce, mais elle étoit douce & careſſante ; elle ſembloit même agacer les perſonnes qu'elle aimoit, & elle exprimoit ſa joie par un petit cri de ſatisfaction. Il étoit rare qu'elle fût de mauvaiſe humeur ; elle aboyoit quelquefois à l'aſpect d'un objet inconnu, mais ſans donner d'autres ſignes de colère : ſon aboiement étoit encore moins décidé que celui du mâle ; le ſon reſſembloit à celui de la voix d'un chien fort enroué. Souvent elle importunoit à force d'être careſſante ; elle étoit ſi douce, qu'elle ne ſe défendoit même pas des mauvais traitemens de ſon mâle ; elle ſe rouloit & ſe couchoit à ſes pieds, comme pour deman-

der grace. Sa phyſionomie, quoique fort reſſemblante à celle de la louve, ne démentoit pas ce bon naturel; elle avoit le regard doux, la démarche libre, la taille bien priſe, quoique beaucoup au-deſſous de celle du mâle, n'ayant que deux pieds neuf pouces depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine de la queue: ſa hauteur étoit dans la même proportion, n'étant que de vingt-&-un pouces trois lignes depuis l'épaule juſqu'à l'extrémité du pied.

Elle avoit beaucoup de rapport avec ſa mere louve, par la forme de la tête & la couleur du poil de cette partie; elle avoit, comme la louve, le muſeau épais auprès des yeux, de manière que les angles en étoient beaucoup plus éloignés l'un de l'autre que dans le chien, & même que dans le mâle que nous venons de décrire: elle avoit auſſi, comme la louve, le front plat, le bout du nez un peu relevé, les orbites des yeux un peu inclinées, les oreilles courtes & toujours droites, mais elle tenoit du chien par ſa queue qui étoit courte & émouſſée, au lieu

que le mâle tenoit ſa queue de la louve. Elle avoit les oreilles droites, larges à la baſe, & finiſſant en pointe ſans ſe replier comme celles du mâle; ainſi, elle reſſembloit encore parfaitement à ſa mère par ce caractère : elle étoit d'une grande légèreté, étant plus haute ſur ſes jambes à proportion que le mâle. Elle avoit auſſi les cuiſſes & les jambes plus fines; elle ſautoit à une hauteur très-conſidérable, & auroit aiſément franchi un mur de ſix ou ſept pieds; elle avoit ſix mamelons ſous le ventre. Au reſte, elle avoit, comme le mâle, le bord des paupières, les lèvres & le bout du nez noirs; l'iris étoit jaunâtre, le tour des yeux fauve foncé plus clair au-deſſus des paupières ſupérieures; les joues & les mâchoires blanches : entre les deux yeux étoient des poils bruns qui formoient une pointe ſur le ſommet de la tête. Le poil du corps étoit noir, jaſpé de gris par le mélange des poils blancs; le noir étoit plus marqué depuis les épaules juſqu'au croupion, en ſorte que, dans cet endroit, cette femelle étoit plus noire que le mâle.

Les côtés du corps & le cou juſqu'aux oreilles étoient de couleur griſâtre ; les poils étoient blancs à la racine & noirs à leur pointe ; le derrière des épaules & les faces du cou étoient fauves ; le dedans des oreilles, le tour de la lèvre ſupérieure, toute la mâchoire inférieure, la poitrine, le ventre, le deſſous de la queue & le tour de l'anus, étoient plus ou moins blancs, mais ce blanc étoit moins net & moins apparent que dans le mâle, & il étoit dans quelques endroits mêlé de jaune pâle ou de gris cendré. Le ſommet & les côtés de la tête, le deſſus du muſeau, le dehors des oreilles, la face extérieure des jambes, & le bas des côtés du corps, étoient rouſſâtres ou jaunâtres ; le dedans des jambes étoit, comme le ventre, preſque blanchâtre : elle n'avoit pas, comme le mâle, des taches blanches ſur les yeux ni ſur le cou. Le tour des lèvres, les ſourcils, les paupières, les mouſtaches, le bout du nez & tous les ongles étoient noirs ; la queue reſſembloit à celle du père chien ; elle étoit toute différente de celle du mâle

qui, comme nous l'avons dit, reſſembloit à la queue de la mère louve. Celle de cette femelle étoit courte, plate & blanche en deſſous, couverte en deſſus de poils noirs légèrement nuancés d'un peu de fauve, & terminée par des poils noirs.

En comparant la couleur du poil des pieds à celle des ongles dans ces deux individus mâle & femelle, il paroît que la couleur des ongles dépendoit beaucoup de la couleur du poil qui les ſurmontoit; je crois même que ce rapport eſt général & ſe reconnoît aiſément dans la plupart des animaux. Les bœufs, les chevaux, les chiens, &c. qui ont du blanc immédiatement au-deſſus de leurs cornes, ſabots, ergots, &c. ont auſſi du blanc ſur ces dernières parties; quelquefois même ce blanc ſe manifeſte par bandes, lorſque les jambes & les pieds ſont de différentes couleurs. La peau a de même beaucoup de rapport à la couleur du poil, preſque toujours blanche où le poil eſt blanc, pourvu qu'il le ſoit dans toute ſon étendue; car ſi le poil

n'eſt blanc qu'à la pointe, & qu'il ſoit rouge ou noir à la racine, la peau eſt alors plutôt noire ou rouſſe que blanche.

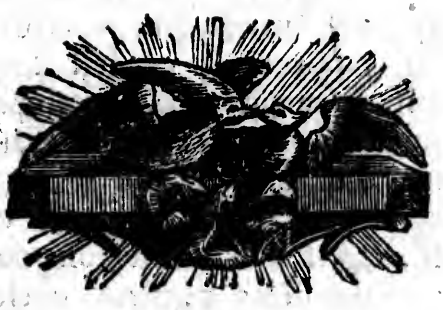

lle

& qu'il ſoit
ne, la peau
rouſſe que

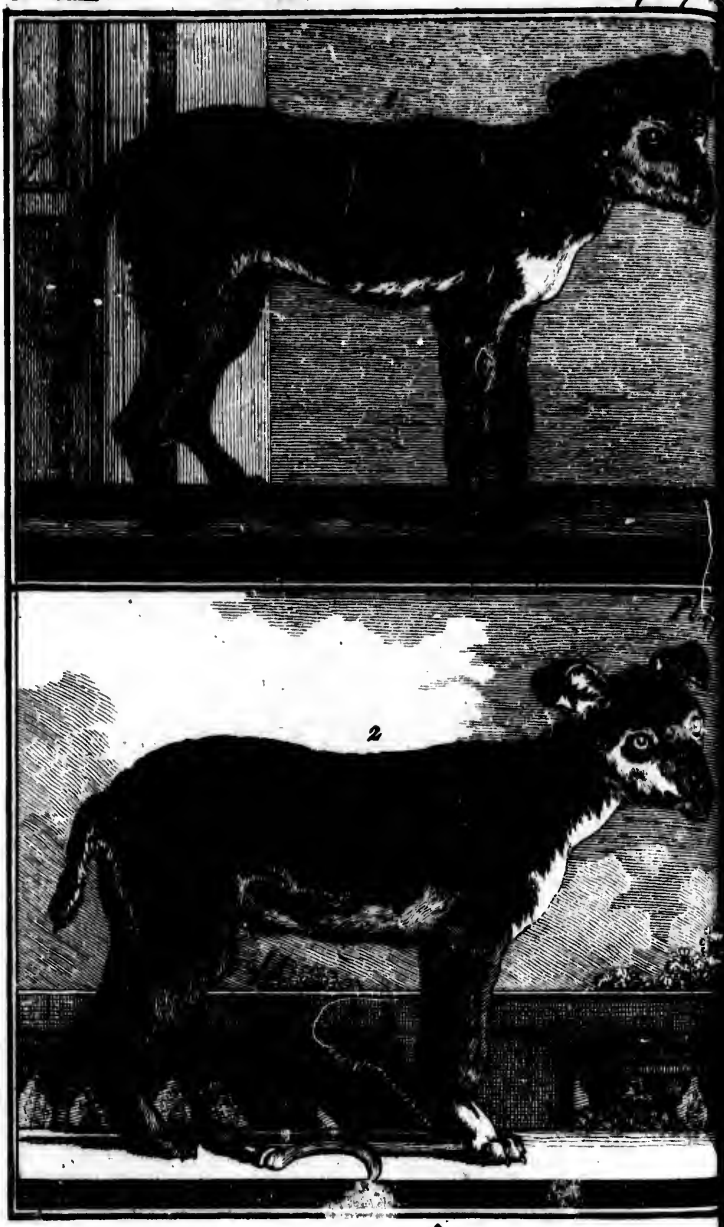

1. CHIEN-MULET MÂLE, 2e. *Génération.*
2. CHIEN-MULET FEMELE, 2e. *Génération.*

DU MÂLE,

SECONDE GÉNÉRATION.

Le mâle & la femelle de la première génération, nés le 6 juin 1773, se sont accouplés le 30 décembre 1775, & la femelle a mis bas quatre petits le 3 mars 1776; elle étoit donc âgée de deux ans & environ sept mois, lorsqu'elle est entrée en chaleur; & la durée de la gestation a été de soixante-trois jours, c'est-à-dire, égale au tems de la gestation des chiennes. Dans cette portée de quatre petits, il n'y avoit qu'un mâle & trois femelles, dont deux sont mortes peu de tems après leur naissance, & il n'a survécu que le mâle & la femelle (*voyez* PL. *ches* XLVI & XLVII), dont nous allons donner la description prise en deux tems différens de leur âge.

Au septembre 1776, c'est-à-dire,

à l'âge de six mois, ce jeune mâle avoit les dimensions suivantes.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps mesuré en ligne droite, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue	3	2	"
Hauteur du train de devant	1	6	"
Hauteur du train de derrière	1	5	"
Longueur du museau jusqu'à l'occiput	"	7	1
Distance du bout du museau jusqu'à l'œil	"	2	10
Distance de l'œil à l'oreille	"	1	9
Longueur de l'oreille	"	4	"
Largeur de l'oreille à sa base	"	2	4
Longueur de la queue	"	9	"
Depuis le ventre jusqu'à terre	"	4	6

Il n'a pas été possible de prendre ces mêmes dimensions sur le père mâle, à cause de sa férocité. Ce même naturel paroît être communiqué du moins en partie au jeune mâle, qui, dès l'âge de six mois, étoit farouche & sauvage; son regard & son maintien indiquoient ce caractère. S'il voyoit un étranger, il fuyoit & alloit se cacher; les caresses ne le rassuroient pas, & il continuoit à regarder de travers l'objet qui l'offusquoit; il fronçoit les sourcils, tenoit sa tête baissée & sa

queue ſerrée entre ſes jambes ; il frémiſſoit & trembloit de colère ou de crainte, & paroiſſoit ſe défier alors de ceux qu'il connoiſſoit le mieux ; & s'il ne mordoit pas, c'étoit plutôt faute de hardieſſe que de méchanceté. L'homme qui en avoit ſoin, avoit beaucoup de peine à le reprendre le ſoir dans les jardins où il étoit avec ſes père & mère pendant le jour. Il avoit, comme ſon père & ſa grand'mère louve, la queue longue & traînante, & tenoit de ſon père & de ſon grand-père chien, par la tête qui étoit aſſez ramaſſée, par les orbites des yeux qui étoient à peu-près horizontales, & par l'intervalle entre les yeux qui étoit aſſez petit. Par tous ces caractères il reſſembloit exactement à ſon père, mais il avoit les oreilles plus grandes à proportion de la tête ; elles étoient pendantes ſur preſque toute leur longueur, au lieu que celles du père n'étoient courbées qu'à leur extrémité, ſur environ un tiers de leur longueur. Il différoit encore de ſon père par la couleur du poil qui étoit noir ſur le dos, ſur les côtés du

corps, le deſſous du cou & de la queue, & par une bande de même couleur noire qui paſſoit ſur le front, & qui aboutiſſoit entre les oreilles & les yeux. Le poil étoit mélangé de fauve, de gris & de noir ſur le haut des cuiſſes, le derrière des épaules, le deſſus & les côtés du cou, & un peu de rouſſâtre tirant ſur le brun dans la bande qui paſſoit ſur le front : le poil du ventre étoit fort court, auſſi rude au toucher, & auſſi griſâtre que celui d'un vrai loup.

Le ſommet de la tête, le tour des yeux, les côtés & le deſſus du nez, le dehors des oreilles & le deſſus des jambes étoient couverts d'un poil de couleur rouſſâtre ou jaunâtre, mêlé de brun ſeulement ſur le bord extérieur des oreilles juſqu'à leurs extrémités & ſur le ſommet de la tête ; cette couleur jaunâtre étoit plus pâle ſur la face intérieure des jambes de devant. La partie ſupérieure de la face intérieure des cuiſſes, ainſi que celle des jambes, le devant de la poitrine, le deſſous de la queue, le tour de l'anus, le dedans

des oreilles, le bas des joues & toute la mâchoire inférieure étoient d'un blanc sale mêlé d'un jaune pâle en quelques endroits; les oreilles étoient bordées à l'intérieur de cette même couleur jaunâtre, & l'on en voyoit des traces au-devant de la poitrine & sous la queue. Les jambes de devant étoient comme celles des chiens, mais celles de derrière étoient coudées, & même plus que celles du père; elles étoient un peu torses en dedans : il avoit aussi les pieds à proportion plus forts que ceux de son père & de sa mère. Il avoit les ongles noirs, ainsi que le dessous des pieds aux endroits qui étoient sans poils, & ce dernier caractère lui étoit commun avec son père & sa mère.

DE LA FEMELLE,

SECONDE GÉNÉRATION.

CETTE jeune femelle, âgée de ſix mois, le 3 ſeptembre 1776, avoit les dimenſions ſuivantes :

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur de la tête & du corps meſurés en ligne droite, depuis le bout du nez juſqu'à l'origine de la queue.	2	2	//
Hauteur du train de devant...	1	2	6
Hauteur du train de derrière..	1	2	//
Depuis le bout du nez juſqu'à l'occiput.....	//	7	6
Du bout du nez à l'œil.....	//	3	2
Diſtance de l'œil à l'oreille.....	//	2	4
Longueur de l'oreille.....	//	3	10
Largeur de l'oreille à ſa baſe...	//	2	3
Longueur de la queue.....	//	5	10
Depuis le ventre juſqu'à terre.	//	9	//

On voit, par ces dimenſions, que cette femelle avoit le corps un peu moins haut que le mâle du même âge : elle étoit auſſi plus fournie de chair. Ces

deux jeunes animaux ne ſe reſſembloient pas plus que leurs père & mère par leur naturel, car cette jeune femelle étoit douce comme ſa mere, & le jeune mâle avoit le caractère ſauvage & le regard farouche de ſon pere. La préſence des étrangers n'irritoit ni ne choquoit cette jeune femelle; elle ſe familiariſoit tout de ſuite avec eux pour peu qu'ils la flattaſſent; elle les prévenoit même lorſqu'ils étoient indifférens, quoiqu'elle ſût les diſtinguer de ſes amis qu'elle accueilloit toujours de préférence, & avec leſquels elle étoit ſi careſſante qu'elle en devenoit importune.

Elle avoit, comme ſa mère & ſon grand-père chien, la queue courte & émouſſée; elle étoit couverte d'un poil blanc en deſſous juſqu'à la moitié de ſa longueur, & ſur le reſte, de fauve pâle nuancé de cendré; mais le deſſus de la queue étoit noir mélangé de fauve pâle & de cendré, & preſque tout noir à ſon extrémité; elle avoit la tête un peu alongée, & ſenſiblement plus que celle du jeune mâle, les orbites des yeux inclinés, & les yeux éloignés l'un

de l'autre, mais cependant un peu moins que ceux de ſa mere, de laquelle elle tenoit encore par la couleur jaunâtre du ſommet de la tête, du front, du contour des yeux, du deſſus & des côtés du nez juſqu'à environ un pouce de la lèvre ſupérieure, du dehors des oreilles & des jambes, & des côtés du ventre; enfin elle lui reſſembloit encore par les poils griſâtres qu'elle avoit ſur le front, & depuis les yeux juſqu'au bout du nez. Cependant la couleur jaune ou rouſſâtre étoit beaucoup moins foncée que ſur ſa mère; elle tiroit même un peu ſur le blanc, ce qui ſembloit provenir du père, dont le poil étoit d'un jaune preſque blanc ſur les mêmes endroits.

Elle tenoit de ſon père par les pieds & les ongles qui étoient blanchâtres, & par les oreilles qui étoient pendantes. A la vérité, il n'y avoit que ſept ongles blanchâtres dans le père, au lieu qu'ils étoient tous de cette couleur à peu-près dans cette jeune femelle. Elle avoit auſſi les oreilles entièrement pendantes, au lieu que celles du père ne l'étoient qu'au

tiers. Elle avoit de plus, comme son père, une grande tache longitudinale sous le cou, qui commençoit à la gorge, s'étendoit en s'élargissant sur la poitrine, & finissoit en pointe vers le milieu de la partie inférieure du corps. Elle lui ressembloit encore par la couleur blanchâtre du poil sur les joues, sur le bord de la lèvre supérieure, sur toute la mâchoire inférieure, sur la face intérieure des jambes, le contour de l'anus & des pieds, & enfin par la couleur du ventre qui étoit blanchâtre, mêlé d'un gris cendré.

Elle avoit de commun avec son père & sa mère, la couleur grisâtre du dos & des côtés du corps; le mélange de fauve & de blanchâtre sur le cou, le derrière des épaules & le dessus de la face extérieure des cuisses.

D'après l'examen & les descriptions que nous venons de faire de ces quatre animaux, il paroît qu'ils avoient plus de rapport avec la louve qu'avec le chien par les couleurs du poil, car ils avoient, comme la louve, toute la partie supérieure & les côtés du corps de couleur grisâtre mêlée de fauve en

quelques endroits. Ils avoient auſſi, comme la louve, du rouſſâtre & du blanchâtre ſur la tête, ſur les jambes & ſous le ventre; ſeulement le mâle de la première génération avoit plus de blanc & moins de jaune que ſa femelle, ce qui ſembloit venir du père chien qui étoit plus blanc que noir: cependant la qualité du poil n'étoit pas abſolument ſemblable à celle du poil de la louve; car, dans ces quatre animaux, il étoit moins rude, moins long & plus couché que dans la louve, qui d'ailleurs, comme tous les autres animaux, carnaſſiers & ſauvages, portoit un ſecond poil court & crêpé immédiatement ſur la peau, lequel couvroit la racine des longs poils. Dans nos quatre animaux, nous avons remarqué ce petit poil, mais il n'étoit ni ſi crêpé ni ſi touffu que dans la louve, auquel néanmoins il reſſembloit par ce caractère, puiſque ce ſecond poil ne ſe trouve pas communément dans nos chiens domeſtiques. D'ailleurs le poil de ces quatre animaux, quoique différent par la qualité de celui de la louve, étoit

en même-tems plus rude & plus épais que celui du chien; en ſorte qu'il ſembloit que la mère avoit influé ſur la couleur, & le pere ſur la nature de leur poil.

A l'égard de la forme du corps, on peut dire que dans le mâle & la femelle de la première génération, elle provenoit plus de la mère louve que du père chien; car ces deux animaux avoient, comme la louve, le corps fort épais de bas en haut & beaucoup de ventre. Ils avoient le train de derrière fort affaiſſé, ce qui étoit produit par la forme de leurs jambes de derrière qui étoient plus coudées que celles des chiens ordinaires, quoiqu'elles le ſoient moins que celles des loups. Cela s'accorde parfaitement avec ce que j'ai dit des mulets (*a*), & ſemble prouver que la mère donne la grandeur & la forme du corps, tandis que le père donne celle des parties extérieures & des membres.

(*a*) Voyez l'article des mulets, *Supplément, volume III*, in-4.°; & celui des ſerins, *Hiſtoire naturelle des oiſeaux, tome IV*, in-4.°

On voit auſſi, par les rapports de ces quatre animaux avec le chien & la louve dont ils étoient iſſus, que le père influe plus que la mère ſur les mâles, & la mère plus que le père ſur les femelles; car le mâle de la première génération avoit, comme ſon père chien, la tête courte, les oreilles demi-pendantes, les yeux ouverts preſque horizontalement & aſſez voiſins l'un de l'autre, les ongles & les pieds blancs; & le jeune mâle de la ſeconde génération avoit de même la tête courte, les yeux ouverts horizontalement & aſſez voiſins l'un de l'autre, & les oreilles encore plus pendantes que celles du père.

Il paroît en même-temps, que la mère louve avoit autant influé ſur la forme de la queue des mâles, que ſur celle de leur corps; car ces mâles, ſoit de la première, ſoit de la ſeconde génération, avoient également la queue longue & traînante comme leur grand-mère louve. Il paroît auſſi que la mère louve a eu plus d'influence que le père chien ſur la forme de la tête des femelles, puiſque toutes deux, celles de la première &

celle de la ſeconde génération, avoient la tête plus alongée, les yeux plus inclinés & plus éloignés ; le bout du nez plus relevé & les oreilles plus droites ; caractères qui ne peuvent provenir que de la louve, tandis qu'au contraire ces mêmes deux femelles avoient la queue courte du grand-père chien, & la couleur blanche du deſſous du cou, des pieds & des ongles ; ce qui prouve encore que les parties les plus extérieures ſont données par le père & non par la mère.

En réſumant les faits que nous venons d'expoſer, il en réſulte,

1.° Que le grand-père chien paroît avoir eu plus de part que la grand'-mère louve à la formation de la tête du mâle & de la queue de la femelle de la première génération ; & que réciproquement la louve a eu plus de part que le chien à la formation de la tête de la femelle & de la queue du mâle de cette même première génération.

2.° Il ſemble que le mâle de cette première génération ait tranſmis les caractères qu'il a reçus du chien & de la

louve au jeune mâle de la ſeconde génération, & que réciproquement ſa femelle ait auſſi tranſmis à la jeune femelle de la ſeconde génération, les caractères qu'elle avoit reçus de la louve & du chien, excepté les oreilles & le blanc des pieds & des ongles, qui, dans cette jeune femelle, paroiſſoient provenir de ſon père; ce qui ſemble prouver que le père influe non-ſeulement ſur les extrémités des mâles, mais auſſi ſur les extrémités des femelles. En effet, ces quatre animaux mâles & femelles tenoient beaucoup plus du chien que du loup par la forme des pieds, quoiqu'ils euſſent les jambes de derrière un peu coudées: ils avoient, comme le chien, le pied large à proportion de la jambe; & d'ailleurs, au lieu de marcher comme le loup ſur la partie inférieure du poignet, ils avoient, au contraire, comme le chien, cette partie aſſez droite en marchant, de ſorte qu'il n'y avoit que le deſſous de leurs pieds qui posât à terre.

Autant le mélange phyſique des parties du corps du chien & de la louve ſe reconnoiſſoit

reconnoiſſoit vîte dans ces quatre animaux, autant le mélange qu'on pourroit appeler moral, paroiſſoit ſenſible dans leur naturel & leurs habitudes.

1.° Tout le monde ſait que les chiens lèvent une jambe pour uriner lorſqu'ils ſont adultes, car, quand ils ſont trop jeunes, ils s'accroupiſſent comme les femelles; notre mâle adulte, c'eſt-à-dire celui de la première génération, levoit la jambe de même, & le jeune mâle, âgé de ſix mois, s'accroupiſſoit.

2.° Les loups hurlent & n'aboient pas; nos quatre animaux aboyoient, à la vérité d'un ton enroué, & en même-tems ils hurloient encore comme les loups, & ils avoient de plus un petit cri, murmure de plaiſir ou de deſir, comme celui d'un chien qui approche ſon maître. Quoiqu'ils paruſſent aboyer avec difficulté, cependant ils n'y manquoient jamais, lorſqu'ils voyoient des étrangers ou d'autres objets qui les inquiétoient. Ils faiſoient entendre leur petit cri ou murmure dans le deſir & la joie, & ils hurloient toujours lorſqu'ils s'ennuyoient ou qu'ils avoient

faim ; mais en cecí ils ne faiſoient que comme les chiens que l'on tient trop long-tems renfermés. Ils ſembloient ſentir d'avance les changemens de l'air, car ils hurloient plus fort & plus ſouvent aux approches de la pluie & dans les tems humides, que dans les beaux tems: les loups dans les bois ont ce mêr inſtinct, & on les entend hurler dan les mauvais tems & avant les ora Au reſte, les deux jeunes animaux de la ſeconde génération aboyoient avec moins de difficulté que ceux de la première ; ils ne hurloient pas auſſi ſouvent, & ce n'étoit jamais qu'après avoir aboyé, qu'ils faiſoient entendre leur hurlement. Ils paroiſſoient donc ſe rapprocher par la voix beaucoup plus de l'eſpèce du chien que de celle du loup.

3.° Ils avoient une habitude aſſez ſingulière, & qui n'eſt pas ordinaire à nos chiens, c'eſt de fouiller la terre avec leur muſeau, pour cacher leur ordure ou pour ſerrer le reſte de leur manger, tandis que les chiens ſe ſervent pour cela de leurs ongles. Non-ſeulement

ils faisoient de petits trous en terre avec leur museau, mais ils se creusoient même une forme assez grande pour s'y coucher, ce que nous n'avons jamais vu dans nos chiens domestiques.

4.° L'on a vu que de nos quatre animaux, les deux mâles étoient farouches & méchans, & qu'au contraire les deux femelles étoient familières & douces; le vieux mâle exerçoit même sa méchanceté avec toute sa famille, comme s'il ne l'eût pas connue; s'il caressoit quelquefois sa femelle, bientôt il la maltraitoit, ainsi que ses petits; il les terrassoit, les mordoit durement, & ne leur permettoit de se relever que quand sa colère étoit passée. Les femelles, au contraire, ne s'irritoient contre personne, à moins qu'on ne les provoquât; elles aboyoient seulement contre les gens qu'elles ne connoissoient pas, mais elles ne se sont jamais élancées contre eux.

5.° Le mâle & la femelle de la première génération avoient l'odorat très-bon; ils sentoient de très-loin, & sans le secours de leurs yeux, ils distinguoient

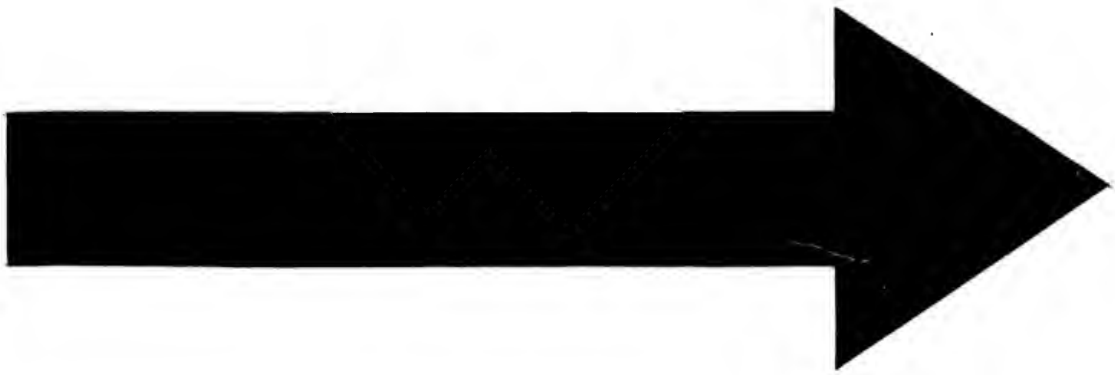

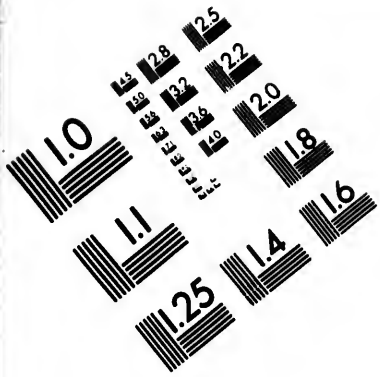

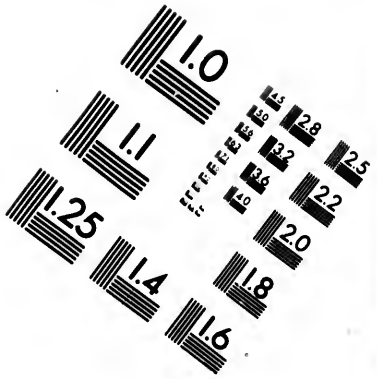

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

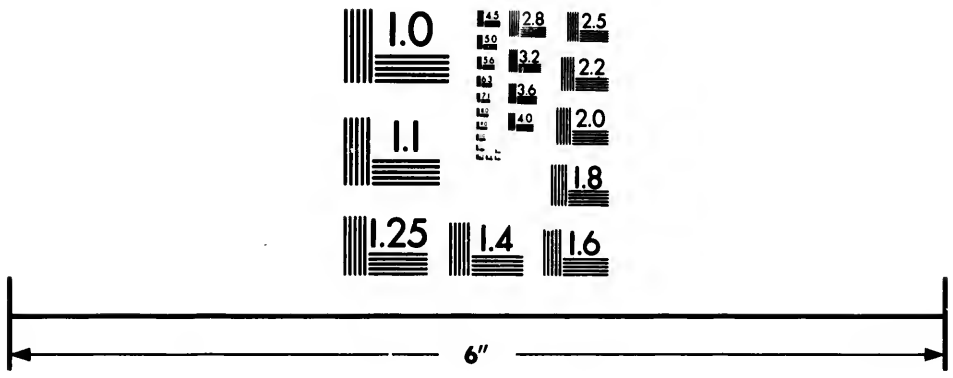

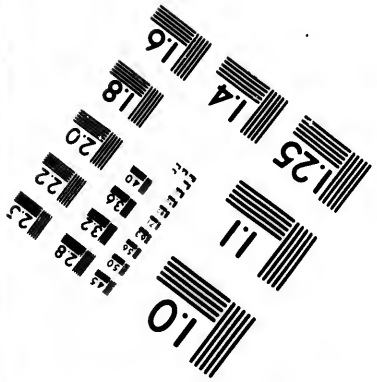

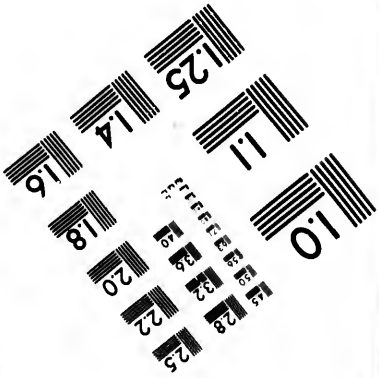

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

de loin les étrangers & ceux qu'ils connoissoient ; ils sentoient même à travers les murs & les clôtures qui les renfermoient, car ils hurloient lorsque quelqu'étranger marchoit autour de leur écurie, & témoignoient au contraire de la joie lorsque c'étoit des gens de connoissance ; mais on a remarqué que c'étoient les mâles qui semblioient être avertis les premiers par l'odorat, car les femelles n'aboyoient ou ne hurloient dans ce cas qu'après les mâles.

6.° Ils exhaloient une odeur forte qui tenoit beaucoup de l'odeur du loup, car les chiens domestiques ne s'y méprenoient pas, & les fuyoient comme s'ils eussent été de vrais loups. Dans le voyage de nos quatre animaux de Namur à Paris, les chiens des campagnes, loin de s'en approcher, les fuyoient au contraire, dès qu'ils venoient de les apercevoir ou de les sentir.

7.° Lorsque ces quatre animaux jouoient ensemble, si l'un d'eux étoit mécontent, & s'il crioit parce qu'il se sentoit froissé ou blessé, les trois autres se je-

soient aussitôt sur lui, le rouloient, le tiroient par la queue, par les pieds, &c. jusqu'à ce qu'il eût cessé de se plaindre, & ensuite ils continuoient de jouer avec lui comme auparavant. J'ai vu la même chose dans plusieurs autres espèces d'animaux, & même dans celle des souris. En général, les animaux ne peuvent souffrir le cri de douleur dans un de leurs semblables, & ils le punissent s'il rend ce cri mal-à-propos.

8.° Je voulus savoir quel seroit l'instinct de nos quatre animaux, soit en aversion, soit en courage, & comme les chats sont ceux que les chiens haïssent de préférence, on fit entrer un chat dans le jardin fermé où on les tenoit pendant le jour; dès qu'ils l'appercurent, ils s'empressèrent tous de le poursuivre: le chat grimpa sur un arbre, & nos quatre animaux s'arrangèrent comme pour le garder, & n'ôtoient pas la vue de dessus la proie qu'ils attendoient. En effet, dès qu'on fit tomber le chat en cassant la planche sur laquelle il se tenoit, le vieux mâle le saisit dans sa gueule avant qu'il n'eût touché terre;

il acheva de le tuer à l'aide de sa famille qui se réunit à lui pour cette expédition, & néanmoins ni les uns ni les autres ne mangèrent de sa chair, pour laquelle ils marquèrent autant de répugnance que les chiens ordinaires en ont pour cette sorte de viande.

Le lendemain, on fit entrer dans le même jardin une grosse chienne de la race des dogues, contre laquelle on lâcha le vieux mâle, qui s'élança tout aussi-tôt vers elle, & la chienne, au lieu de se défendre, se coucha ventre à terre; il la flaira dans cette situation, & dès qu'il eut reconnu son sexe, il la laissa tranquille. On fit ensuite entrer la vieille femelle qui, comme le mâle, s'élança d'abord vers la chienne, puis se jeta dessus, & celle-ci s'enfuit & se rangea contre un mur où elle fit si bonne contenance, que la femelle se contenta d'une seconde attaque dans laquelle le mâle se rendit médiateur entre sa femelle & la chienne; il donna même un coup de dent à sa femelle pour la forcer à cesser le combat,

Cependant, ayant mis le médiateur à la chaîne pour laisser toute liberté à sa femelle, elle ne fit que voltiger autour de la chienne, en cherchant à la prendre parderrière, & c'est-là la vrai allure du loup qui met toujours plus de ruse que de courage dans ses attaques; néanmoins le vieux mâle paroissoit avoir de la hardiesse & du courage, car il ne balançoit pas à se jeter sur les chiens; il les attaquoit en brave, & sans chercher à les surprendre parderrière. Au reste, ni le mâle, ni la femelle de nos animaux métis n'aboyoient comme font les chiens lorsqu'ils se battent: leur poil se hérissoit, & ils grondoient seulement un peu avant d'attaquer leur ennemi.

Quelques jours après, on fit entrer un mâtin à-peu-près aussi grand & aussi fort que notre vieux mâle, qui n'hésita pas à l'attaquer. Le mâtin se défendit d'abord assez bien, parce qu'il étoit excité par son maître; mais cet homme ayant été forcé de se retirer, parce que notre vieux mâle vouloit se jeter sur lui, & l'avoit déjà saisi par ses habits,

ſon chien ſe retrancha auſſi-tôt contre la porte par laquelle ſon maître étoit ſorti, & il n'oſa plus reparoître dans le jardin. Pendant tout ce tems la vieille femelle marquoit beaucoup d'impatience pour combattre; mais, avant de lui en donner la liberté, on crut devoir attacher ſon mâle, afin de rendre le combat égal. Ayant donc mis cette femelle en liberté, elle s'élança tout de ſuite ſur le chien qui n'ayant pas quitté ſon poſte, ne pouvoit être attaqué que par devant; auſſi, dès la première attaque, elle prit le parti de ne point haſarder un combat en règle; elle ſe contenta de courir leſtement autour du chien pour tâcher de le ſurprendre parderrière comme elle avoit fait quelques jours auparavant avec la chienne, & voyant que cela ne lui réuſſiſſoit pas, elle reſta tranquille.

Comme l'on préſumoit que le peu de réſiſtance & de courage qu'avoit montré ce mâtin, qui d'ailleurs paſſoit pour être très-fort & très-méchant, que ce peu de courage, dis-je, venoit peut-être de ce qu'il étoit dépayſé, & qu'il pourroit

être plus hardi dans la maiſon de ſon maître, on y conduiſit le vieux mâle par la chaîne : il y trouva le mâtin dans une petite cour ; notre vieux mâle n'en fut pas intimidé & ſe promena fièrement dans cette cour : mais le mâtin, quoique ſur ſon pailler, parut très-effrayé, & n'oſa pas quitter le coin où il s'étoit rencoigné ; en ſorte que, ſans combattre, il fut vaincu, car étant chez ſon maître, il n'auroit pas manqué d'attaquer notre mâle, s'il n'eût pas reconnu, dès la première fois, la ſupériorité de ſa force.

On voit, par ces deux épreuves & par d'autres faits ſemblables, que les conducteurs ou gouverneurs de ces animaux nous ont rapportés, que jamais aucun chien n'a oſé les attaquer, en ſorte qu'ils ſemblent reconnoître encore dans leurs individus leur ennemi naturel, c'eſt-à-dire, le loup.

CHIENS-MULETS.

DE LA FEMELLE,

TROISIÈME GÉNÉRATION.

Dans le mois de novembre de l'année 1776, je fis conduire, dans ma terre de Buffon, le mâle & la femelle de la seconde génération, qui étoient nés le 3 mars précédent. On les mit en arrivant dans une grande cour où ils ont resté environ deux ans, & où je leur fis faire une petite cabane pour les mettre à couvert dans le mauvais tems & pendant la nuit. Ils y ont toujours vécu dans une assez bonne union, & on ne s'est pas aperçu qu'ils aient eu de l'aversion l'un pour l'autre; seulement le mâle parut, dès la fin de sa première année, avoir pris de l'autorité

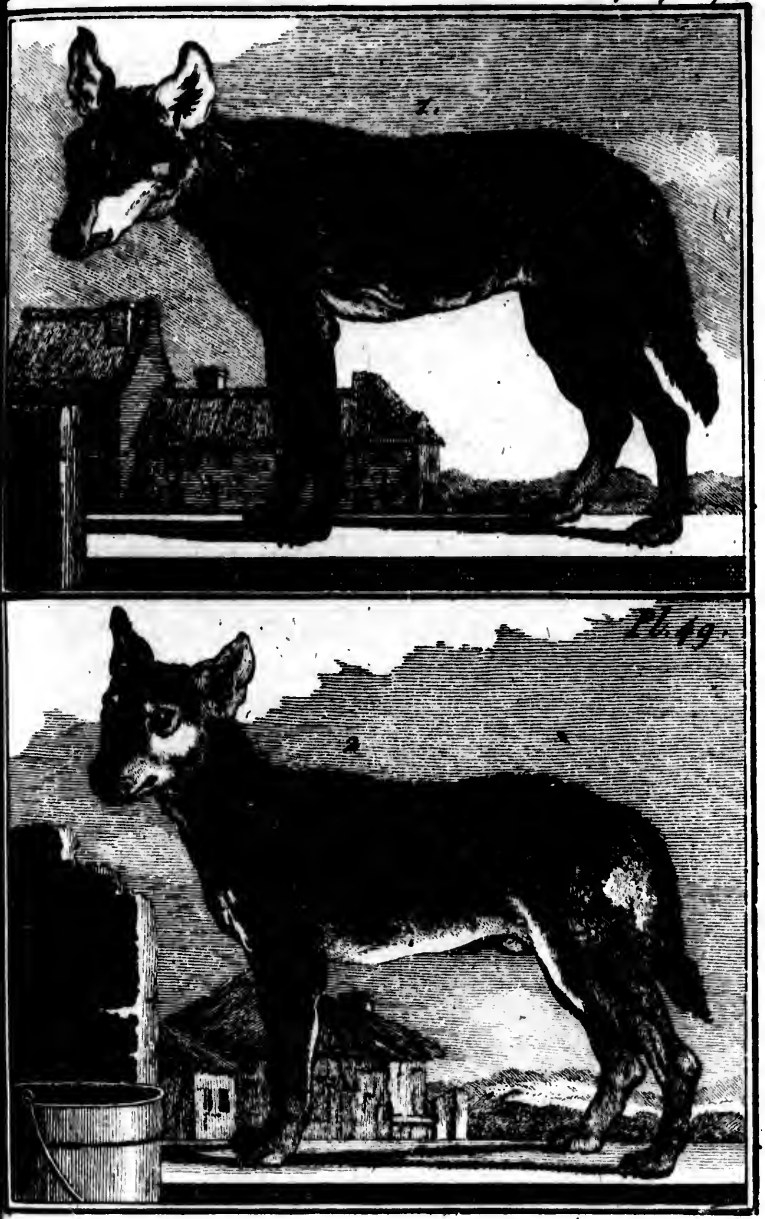

1. CHIEN-MULET, FEMELE, 3e *Génération.*
2. CHIEN-MULET, MÂLE, 4e *Génération.*

fur f
perm
à la
de la
J'o
avec
qu'ils
vingt
avec
ceſſa
au bo
tions
l'eſpè
il éto
jours
que l
On f
unir
les av
ment
roit
petit
& au
tères
Il en
réſul
cont

sur sa femelle ; car souvent il ne lui permettoit pas de toucher la première à la nourriture, sur-tout lorsque c'étoit de la viande.

J'ordonnai qu'on ne les laissât pas aller avec les chiens du village, sur-tout dès qu'ils eurent atteint l'âge de dix-huit à vingt mois, afin de les empêcher de s'allier avec eux. Cette précaution me parut nécessaire, car mon objet étant de voir si au bout d'un certain nombre de générations, ces métis ne retourneroient pas à l'espèce du loup, ou bien à celle du chien, il étoit essentiel de conserver la race toujours pure, en ne faisant allier ensemble que les individus qui en proviendroient. On sent bien que si au lieu de faire unir ensemble ces animaux métis, on les avoit fait constamment & successivement allier avec le chien, la race n'auroit pas manqué de reprendre, petit à petit, le type de cette dernière espèce, & auroit à la fin perdu tous les caractères qui la faisoient participer du loup. Il en eût été de même, quoiqu'avec un résultat différent, si on les eût alliés au contraire constamment & successivement

avec le loup; au bout d'un certain nombre de générations les individus n'auroient plus été métis, mais des animaux qui auroient reſſemblé en tout à l'eſpèce du loup.

A la fin de l'année 1777, ce mâle & cette femelle de ſeconde génération parurent avoir acquis tout leur accroiſſement; cependant ils ne s'accouplèrent que le 30 ou 31 décembre 1778, c'eſt-à-dire, à l'âge d'environ deux ans & dix mois. C'eſt auſſi à-peu-près à cet âge que l'eſpèce du loup eſt en état de produire; & dès-lors il paroît que nos animaux métis avoient plus de rapport avec le loup, par le tems auquel ils peuvent engendrer, qu'ils n'en avoient avec le chien, qui produit ordinairement à l'âge d'un an & quelques mois. A ce premier rapport entre le loup & nos animaux métis, on doit en ajouter un ſecond, qui eſt celui de la fécondité, laquelle paroiſſoit être à-peu-près la même. Nos métis, tant de la première que de la ſeconde génération, n'ont produit qu'une ſeule fois en deux ans, car le mâle & la femelle de la

première génération qui ont produit pour la première fois le 3 mars 1776, & que j'ai envoyés à la ménagerie de Versailles, au mois de novembre de la même année, n'ont produit pour la première fois qu'au printems de 1778; & de même le mâle & la femelle de la seconde génération, qui ont produit pour la première fois dans ma terre de Buffon, n'avoient pas donné le moindre signe de chaleur ou d'amour vingt-&-un mois après leur première production.

Et à l'égard de la fécondité dans l'espèce du loup vivant dans l'état de nature, nous avons plusieurs raisons de croire qu'elle n'est pas aussi grande qu'on a voulu le dire, & qu'au lieu de produire une fois chaque année, le loup ne produit en effet qu'une seule fois en deux & peut-être même en trois ans; car, 1.° il paroît certain que si la louve mettoit bas tous les ans six ou sept petits, comme plusieurs auteurs l'assurent, l'espèce du loup seroit beaucoup plus nombreuse, malgré la guerre que l'on ne cesse de faire à cet ennemi de nos troupeaux; d'ailleurs l'analogie semble être

ici une preuve que l'on ne peut récuſer. Nos animaux métis, par leurs facultés intérieures, ainſi que par l'odeur & par pluſieurs autres caractères extérieurs, avoient tant de rapport avec le loup, qu'il n'eſt guère poſſible de croire qu'ils en différoient dans un des points les plus eſſentiels, qui eſt la fécondité. 2.° Pour un loup que l'on tue, il y a peut-être cent chiens qui ſubiſſent le même ſort, & néanmoins cette dernière eſpèce eſt encore infiniment plus nombreuſe que celle du loup, quoique, ſelon toute apparence, elle ne ſoit que quatre fois plus féconde. 3.° On peut encore remarquer que lorſqu'on a vu dans une forêt une portée de jeunes louveteaux avec leur mère, il n'eſt pas ordinaire d'y en voir l'année ſuivante, quoique cette mère n'ait pas changé de lieu, à moins qu'il n'y ait encore d'autres louves avec elle : & ſi la louve mettoit bas tous les ans, on verroit chaque année, au contraire, les petits conduits par leur mère, ſe répandre au printems dans les campagnes, pour y chercher leur nourriture ou leur proie:

mais comme nous n'avons pas d'exemple de ce fait, & que d'ailleurs toutes les raisons que nous venons d'exposer nous paroissent fondées, nous persistons à croire que la louve ne produit tout au plus qu'une fois en deux ans, comme les femelles de nos animaux métis.

Le 4 mars 1779, la femelle métisse de la seconde génération mit bas ses petits, qui étoient au nombre de sept, & qui parurent être de couleur brune ou noirâtre comme le père, ou comme de jeunes louveteaux qui viennent de naître; & comme cette femelle avoit été couverte le 30 ou 31 décembre précédent, il est évident que le tems de la gestation n'a été que de soixante-trois jours comme dans l'espèce du chien, & non pas de trois mois & demi, comme on le dit, mais peut-être sans fondement, de l'espèce du loup; car en prenant encore ici l'analogie pour guide, il n'est guère possible de se refuser à croire que la gestation ne soit pas de même durée dans l'espèce du chien & dans celle du loup, puisque ces animaux se ressemblent à tant d'égards, &

ont tant de rapports entr'eux, qu'on ne peut pas douter qu'ils ne soient de même genre, & d'espèces beaucoup plus voisines que celle de l'âne & du cheval; car ces derniers animaux ne produisent ensemble que des êtres qui ne peuvent se perpétuer par la génération, c'est-à-dire, des êtres imparfaits auxquels la nature a refusé le plus précieux de ses dons, celui de vivre ou d'exister dans une postérité même au-delà du terme de sa vie, tandis que le loup & le chien produisent, par leur union, des individus qui peuvent donner l'existence à d'autres individus, parce qu'ils sont doués de toutes les facultés nécessaires à la reproduction.

Quelques heures avant de mettre bas, cette femelle arrangea dans un coin, & avec beaucoup de soin, un lit de paille pour y déposer sa famille; c'étoit un creux qui avoit la forme d'un grand nid, lequel étoit défendu par un rebord élevé qui régnoit tout autour. Lorsque les petits furent nés, elle s'empressa de s'acquitter envers eux de ses premiers devoirs de mère; elle ne cessa presque

pas de les lécher, de les caresser, de chercher à les mettre à leur aise; elle ne permettoit pas à son mâle d'en approcher, & elle sembloit craindre qu'il ne leur fît du mal : mais cette sollicitude, ces marques de tendresse & d'affection maternelle ne furent pas de longue durée; elles furent bientôt remplacées par une fureur barbare. Deux ou trois heures après leur naissance, la personne qui devoit soigner ces jeunes animaux fut assez curieuse pour aller les visiter; elle voulut les toucher ou les manier pour les examiner de près, & il n'en fallut pas davantage pour irriter la mère, qui se jeta tout aussi-tôt sur ses petits nouveaux-nés, ou les arrachoit des mains avec furie pour les dévorer ensuite & pour en faire sa proie, car elle les mangea comme s'ils eussent été sa nourriture ordinaire. Six de ces jeunes animaux qui furent ainsi touchés ou maniés, eurent le même sort; de manière qu'il ne nous resta, de cette première portée, que la jeune femelle dont nous donnons (*planche XLVIII*) la figure & la description.

Nous observerons à ce sujet qu'il y

à plusieurs animaux femelles qui dévorent ainsi les petits de leur première portée lorsqu'on les touche au moment où ils viennent de naître ; les truies sont principalement de ce nombre, & elles y sont plus sujettes qu'aucune autre femelle : mais ces actes d'une barbarie atroce, quelque étranges qu'ils puissent être, ne sont néanmoins que le résultat d'un trop grand attachement, d'une affection trop excessive, ou plutôt d'une tendresse physique qui tient du délire ; car la nature en chargeant les mères du soin d'élever leur famille & de la nourrir de leur lait, les a douées en même-tems d'affection & de tendresse ; sans cela elle eût manqué son vrai but qui est la conservation & la propagation des êtres, puisqu'en supposant les mères absolument dénuées d'affection pour leurs petits, ces derniers périroient, faute de soins, presque aussi-tôt qu'ils seroient nés. On peut donc croire, avec quelque fondement, que ces jeunes mères ne font périr leur famille naissante, que dans la crainte qu'on ne la leur ravisse, ou bien qu'elles veulent

que ce dépôt précieux que la nature leur a confié, ne doive son bien-être qu'à leur propre soin.

Au reste, la femelle métisse de la seconde génération dont nous parlons ici, a toujours été fort attachée à sa fille. Elle ne souffroit pas, comme on l'a déjà dit, que son mâle s'en approchât dans les commencemens, & ce ne fut qu'au bout de plusieurs semaines qu'elle lui permit de prendre quelque part à l'éducation de leur petite compagne. Mais tous deux n'ont pas cessé depuis ce tems de lui donner leurs soins; ils ne la laissoient presque jamais aller seule, ils l'accompagnoient presque dans toutes ses démarches; ils la forçoient même quelquefois à se tenir au milieu d'eux en marchant, & ils touchoient rarement à la nourriture avant qu'elle n'en eût pris sa part. On leur donnoit souvent des moutons entiers pour leur nourriture; alors le père & la mère sembloient exciter leur petite compagne à s'en repaître la première; mais lorsqu'elle ne pouvoit pas entamer cette proie, le père & la mère lui don-

noient la facilité d'en manger en l'entamant eux-mêmes.

Cette jeune femelle de la troiſième génération, née le 4 mars 1779, n'a reçu qu'une éducation demi-domeſtique; depuis ſa naiſſance, elle a preſque toujours été enfermée dans un vaſte caveau avec ſon père & ſa mère, d'où on ne les faiſoit ſortir que quelquefois pour reſpirer dans une cour le grand air; on ſe contentoit de leur donner la nourriture à certaines heures, & on croyoit inutile de donner à cette jeune femelle des mœurs familières & ſociales, parce qu'en effet mon but, en conſervant ces animaux, n'a été que d'obſerver le produit de leur génération. Auſſi cette jeune femelle étoit-elle très-timide & très-ſauvage, mais néanmoins elle n'étoit ni féroce ni méchante; elle étoit au contraire d'un naturel tout-à-fait doux & paiſible. Elle ſe plaiſoit même à jouer avec les chiens ordinaires, ſans chercher à leur faire du mal, quoiqu'elle fût âgée de vingt-&-un mois, & qu'elle eût par conſéquent déjà aſſez de force pour attaquer ou pour ſe défendre;

mais je dois remarquer que les chiens ne s'en approchoient qu'avec répugnance, & comme s'ils sentoient encore en elle l'odeur de leur ennemi. Si on entroit dans l'endroit où elle étoit enfermée, elle se contentoit de se tapir à terre comme si elle se croyoit alors bien cachée, de suivre avec des yeux inquiets tous les mouvemens que l'on faisoit, & de ne pas toucher à sa nourriture pendant qu'on la regardoit. Si, lorsqu'on étoit auprès d'elle, on lui tournoit le dos & qu'on laissât pendre ses mains, elle s'approchoit doucement & venoit les lécher; mais dès qu'on se retournoit de son côté, elle se retiroit bien vîte, & se tapissoit de nouveau sur la terre où on pouvoit la toucher, lui prendre les oreilles & les pattes, & même lui ouvrir la gueule sans qu'elle montrât aucune envie de mordre. Si on lui donnoit la liberté dans un jardin, elle n'étoit pas à la vérité fort aisée à reprendre, parce qu'elle fuyoit dès qu'on vouloit en approcher; mais lorsqu'elle étoit une fois prise, elle se laissoit emmener & même emporter si l'on vou-

loit, ſans faire de réſiſtance & ſans montrer de colère. On peut donc dire que cette jeune femelle, quoique timide & ſauvage, tenoit néanmoins, par la douceur de ſes mœurs & de ſon naturel, de ſa grand'-mère & de ſa mère, leſquelles ayant reçu une éducation toute domeſtique, ont toujours été très-douces, très-careſſantes & très-familières; & c'eſt une nouvelle preuve de ce que nous avons dit au ſujet de ces animaux; ſavoir, que le chien en s'alliant avec la louve, ſemble avoir donné aux femelles qui ſont provenues de cette union, ſon naturel & ſes mœurs, & que les femelles ont auſſi tranſmis ces mêmes qualités intérieures aux autres femelles dont elles ont été mères; que réciproquement la louve en s'alliant avec le chien, avoit donné aux mâles qui ſont provenus de cette union, ſon naturel & ſes mœurs, & que ces mâles ont auſſi tranſmis ces mêmes qualités intérieures aux autres mâles dont ils ont été pères. Nous allons donner la deſcription de cette femelle qui nous eſt reſtée de la troiſième génération: nous expoſerons

d'abord ce que cette jeune femelle avoit de commun avec le loup, & ensuite les rapports qu'elle pouvoit avoir avec le chien, & nous verrons par cette comparaison, qu'elle avoit, comme toutes les autres femelles de cette race, beaucoup plus de ressemblance avec le loup qu'avec le chien. Il eût été bien à desirer d'avoir aussi un mâle de la même portée, comme nous en avions pour décrire les deux générations précédentes : nous aurions vu si ce mâle eût été, ainsi que son grand-père & son père, plus semblable par la forme de la tête à l'espèce du chien qu'à celle du loup, & si ses mœurs eussent été analogues à celles de ce dernier animal : cela auroit confirmé ou infirmé ce que nous avons dit précédemment au sujet de l'influence des mâles & des femelles dans la génération de ces animaux.

1.° Cette jeune femelle de la troisième génération avoit par son air, sa marche, la manière de courir & la faculté qu'elle avoit de hurler, beaucoup d'analogie avec le loup ; on ne l'a point entendue aboyer, mais le ton & les inflexions de

ſa voix lorſqu'elle hurloit, étoient exactement les mêmes que ceux du loup; 2.° elle avoit auſſi, comme le loup, le corps fort épais de bas en haut vers le ventre, & plus élevé au train de devant qu'à celui de derrière qui alloit en s'abaiſſant fort ſenſiblement juſqu'à l'origine de la queue; 3.° elle reſſembloit encore au loup par la forme de ſa tête, dont le muſeau étoit épais auprès des yeux, & mince à ſon extrémité, & par les oreilles qui étoient courtes, droites & terminées en pointe; 4.° par les dents canines, qui, à proportion de la taille de l'animal, étoient plus grandes & plus groſſes que celles des chiens ordinaires : voilà les principaux caractères qui rapprochoient cette femelle de l'eſpèce du loup, & qui paroiſſent avoir été tranſmis à toutes les femelles de la première génération. Nous remarquerons ſeulement que dans la planche qui repréſente la femelle de la ſeconde génération, c'eſt-à-dire, la mère de celle que nous décrivons ici, les oreilles ſont à demi-courbées, parce que l'animal étoit jeune lorſqu'il a été deſſiné, & que ſes oreilles n'avoient pas encore

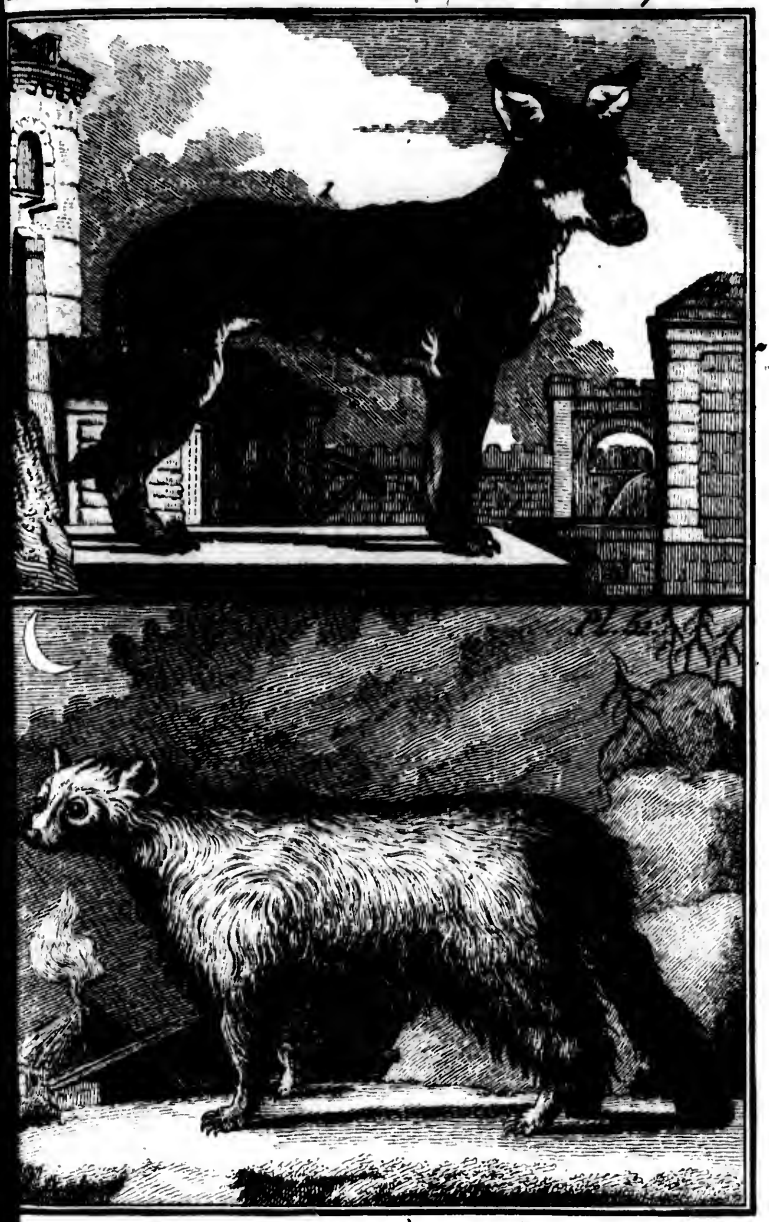

1. CHIEN MULET FEMELE *4e. Génération.*

2 RENARD BLANC.

encore acquis la propriété de ſe tenir tout-à-fait droites; mais depuis elles l'ont été, & ont eu la même forme que celle des autres femelles. Nous ajouterons encore que la femelle de la troiſième génération dont il s'agit dans cette deſcription, avoit la queue longue, bien fournie de poil, & exactement ſemblable à celle du loup; & que, par ce dernier caractère, elle ſembloit s'éloigner de ſa grand'mère & de ſa mère qui avoient la queue courte, & ſe rapprocher de ſon aïeul & de ſon pere qui avoient la queue fort longue.

Elle tenoit de ſon père, 1.° par la couleur brune mélangée de griſâtre qu'elle avoit ſur le dos, les côtés du corps, le deſſous du cou, & par le noirâtre qui étoit ſur la tête & ſur le front. Nous obſerverons au ſujet de cette couleur du poil, que dans la planche qui repréſente le mâle de la ſeconde génération, c'eſt-à-dire le père de la femelle dont il eſt ici queſtion, le poil eſt d'une couleur plus brune, parce que ce mâle qui a été deſſiné à l'âge de ſix à ſept mois, n'avoit pas

encore acquis sa véritable couleur, laquelle a été ensuite à-peu-près semblable à celle de la femelle dont nous parlons ici, c'est-à-dire, brune mélangée de gris; nous ajouterons que cette femelle avoit de plus que son père & sa mère du noirâtre sur toute la partie supérieure du museau. 2.° Elle tenoit de son père par le gris mélangé de blanc sale qu'elle avoit sous le corps depuis le bas de la poitrine jusqu'auprès du ventre, par le roussâtre qui étoit sur le côté extérieur des jambes, sur les côtés du nez & sur le dehors des oreilles où il étoit nuancé de brunâtre & par le noirâtre qui bordoit les oreilles; par le blanc qui étoit sur la surface intérieure des oreilles, le bas des joues, la mâchoire inférieure, la partie intérieure des cuisses & des jambes, & sur le bas-ventre & autour de l'anus; mais nous devons remarquer à ce sujet, que, dans tous les individus mâles & femelles de cette race de métis, il y avoit toujours eu plus ou moins de blanc sur toutes ces différentes parties, & que par conséquent les pères & les mères peuvent avoir également contribué à leur

transmettre cette couleur. 3.° Enfin cette femelle tenoit de son père par la couleur de tous les ongles, & par la forme & la situation des yeux, dont les orbites étoient comme dans le chien, posées à-peu-près horizontalement; mais elle tenoit du père & de la mère par la qualité du poil qui n'avoit point de duvet à sa racine, & qui, sans être aussi rude au toucher que celui du loup, l'étoit néanmoins beaucoup plus que celui du chien.

En comparant cette description avec les précédentes, on verra qu'elle tend à confirmer la plupart des raisonnemens que nous avons déjà établis au sujet de ces animaux métis; cependant il est vrai que la mère ne paroissoit pas avoir influé ici sur la forme des yeux qui, dans toutes les femelles, ont toujours été inclinés comme ceux du loup, tandis que ceux de notre femelle, troisième génération, étoient posés horizontalement comme ceux du père, ou plutôt comme ceux du chien : d'ailleurs, au lieu d'avoir la queue courte & émoussée comme sa grand'mère & sa mère, elle l'avoit au contraire fort longue &

traînante, ce qui ſemble indiquer qu'ici le mâle avoit plus influé ſur ces différentes parties, que les autres mâles dans les générations précédentes. Au reſte, tous ces faits bien conſidérés ne détruiſent pas ce que nous avons précédemment établi, puiſque nous avons toujours cru que les mâles influoient plus que les femelles ſur la forme des extrémités du corps; mais, malgré ces expériences déjà réitérées, on ſent bien qu'il n'eſt guère poſſible de rien établir encore de bien poſitif ſur l'influence réciproque des mâles & des femelles dans la génération, & qu'elles ne ſuffiſent pas pour reconnoître & ſaiſir la marche ordinaire de la nature. Il y a tant de cauſes qui peuvent induire en erreur dans un ſujet auſſi délicat, que quelque ſagacité que puiſſe avoir un obſervateur naturaliſte, il aura toujours raiſon de ſe méfier de ſes opinions, s'il n'a pas un corps de preuves complet pour les appuyer. Par exemple, il eſt aſſez probable que s'il y a de la différence dans la vigueur & le tempérament de deux animaux qui s'accouplent, le pro-

duit de cet accouplement aura plus de rapports avec celui des deux qui aura le plus de vigueur & de force de tempérament; & que si c'est le mâle qui est supérieur à cet égard, les petits tiendront plus du père que de la femelle.

DU MÂLE,

QUATRIÈME GÉNÉRATION.

La femelle de la troiſième génération étant devenue en chaleur, fut couverte par ſon père, & mit bas au printems de l'année 1781, quatre petits tant mâles que femelles, dont deux furent mangés par le père & la mère; il n'en reſta que deux, l'un mâle & l'autre femelle. Ces jeunes animaux étoient doux & careſſans; cependant ils étoient un peu voraces, & attaquoient la volaille qui étoit à leur proximité.

Le mâle de cette quatrième génération conſervoit toujours la phyſionomie du loup; ſes oreilles étoient larges & droites, ſon corps s'alongeoit en marchant, comme celui du loup; la queue étoit un peu courbée & pendante entre les jambes; il tenoit encore du loup par la couleur du poil ſur la tête & ſur le corps.

A l'âge de près d'un an, sa longueur mesurée en ligne droite du bout du nez à l'anus, étoit de deux pieds huit pouces six lignes, & suivant la courbure du corps, de trois pieds quatre pouces neuf lignes.

Il avoit les paupières, le nez & les narines noires, les joues blanches, ainsi que le dessous de la mâchoire inférieure, & l'on voyoit aussi du blanc à la poitrine & sur les faces internes des jambes & des cuisses; le dessous du ventre en gagnant la poitrine, étoit d'un blanc sale tirant sur le jaunâtre.

La queue avoit neuf pouces six lignes de longueur; elle étoit grosse & garnie d'un poil touffu & assez court, noirâtre au-dessus de la queue, jaunâtre en-dessous, & noir à l'extrémité.

DE LA FEMELLE, QUATRIEME GÉNÉRATION.

CETTE LOUVE-CHIENNE, de la même portée qne le loup-chien précédent, tenoit de ſa biſaïeule la louve par ſa phyſionomie, ſon regard, ſes grandes oreilles & la queue pendante entre les jambes : elle étoit un peu plus petite que le mâle, & plus légère dans les formes du corps & des jambes.

Au même âge de près d'un an, ſa longueur du bout du nez à l'anus, meſurée en ligne droite, étoit de deux pieds quatre pouces une ligne, & ſuivant la courbure du corps, de deux pieds huit pouces neuf lignes, ce qui faiſoit quatre pouces cinq lignes de moins que dans le mâle. Cette femelle en différoit encore par les formes du corps, moins lourdes, & tenant plus de ſon baſaïeul chien; elle avoit la tête plus alongée & plus fine que ſon frere,

la queue beaucoup plus longue, ainſi que les oreilles dont l'extrémité étoit tombante, au lieu qu'elle étoit droite dans le mâle : les couleurs de ſon poil tenoient en général beaucoup plus de celles du chien que de celles de la louve dont elle tiroit ſon origine.

Le bout du nez, les naſeaux & les lèvres étoient noirs.

Elle étoit encore plus douce & plus craintive que le mâle, & ſouffroit plus patiemment les châtimens & les coups.

SUITE
DES CHIENS MÉTIS.

M. Leroi, lieutenant des chaſſes & inſpecteur du parc de Verſailles, par ſa lettre du 13 juillet 1778, m'a fait part des obſervations qu'il a faites ſur le chien-loup que je lui avois envoyé. « J'ai, » dit-il, à vous rendre compte des » chiens-loups que vous m'avez confiés; » d'abord ils ont produit enſemble » comme ils avoient fait chez vous. » J'en ai donné deux à M. le prince » de Condé; M. d'Amezaga doit les » avoir ſuivis, & il pourra vous dire » ce qu'ils ont fait. J'en ai gardé un » pour voir s'il deviendroit propre à » quelque uſage. Dans ſon enfance, on » l'a laiſſé libre dans une maiſon & dans » un grand enclos; il étoit aſſez fami- » lier avec les gens de la maiſon, ſe » nourriſſoit de tout, mais paroiſſoit

» préférer la viande crue à tout le
» reste. Sa figure reſſembloit beaucoup
» à celle du loup, à la queue près qui
» étoit plus courte, mais qui étoit
» tombante comme celle des loups. Il
» avoit ſur-tout dans la phyſionomie,
» ce *torvus* qui appartient particulière-
» ment au loup. Sa manière de courir
» & de marcher étoit abſolument ſem-
» blable à celle de cet animal. Lorſ-
» qu'il étoit appelé par quelqu'un de
» ceux avec leſquels il étoit le plus
» familier, il ne venoit jamais direc-
» tement à lui, à moins qu'il ne fût
» exactement ſous le vent; ſans cela,
» il alloit d'abord prendre le vent, &
» ne s'approchoit qu'après que le té-
» moignage de ſon nez avoit aſſuré
» celui de ſes yeux. En tout il n'avoit
» rien de la gaieté folâtre de nos jeunes
» chiens, quoiqu'il jouât quelquefois
» avec eux; toutes ſes démarches étoient
» poſées & annonçoient de la réflexion
» & de la méfiance. Il avoit à peine
» ſix mois qu'on fut obligé de l'en-
» chaîner, parce qu'il commençoit à
» faire une grande deſtruction de vo-

» lailles. On avoit eſſayé de le corri-
» ger ; mais, outre qu'il n'étoit ni aiſé
» ni sûr de le ſaiſir, le châtiment ne
» produiſoit en lui que de l'hypocriſie.
» Dès qu'il n'étoit pas aperçu, ſon
» penchant à la rapine agiſſoit dans
» toute ſon énergie ; parmi les vo-
» lailles, il préféroit ſur-tout les din-
» dons. Lorſqu'on le tint attaché, ſa
» férocité ne parut pas s'augmenter par
» la perte de ſa liberté. Il ne devint
» pas non plus propre à la garde ; il
» aboyoit rarement, ſes aboiemens
» étoient courts & ne marquoient
» que l'impatience ; il grondoit ſeu-
» lement quand il étoit approché
» par des inconnus, & la nuit il hur-
» loit ſouvent. A l'âge d'un an je l'ai
» fait mener à la chaſſe, & comme
» il paroiſſoit hardi & tenace, j'ai voulu
» eſſayer s'il donneroit ſur le ſanglier ;
» mais ſon audace lui a été funeſte, il
» a ſuccombé à la première épreuve ;
» on l'a lâché avec d'autres chiens ſur
» un ſanglier qu'il a attaqué de front,
» & qui l'a tué tout roide. Voilà l'hiſ-
» toire de cet individu.

» J'ai marié ſon père, l'un de ceux
» que vous m'aviez donnés, avec une
» jeune louve que nous avions à la
» ménagerie ; comme il étoit plus fort
» qu'elle, il a commencé par s'en rendre
» le maître ; & quelquefois il la mordoit
» très-cruellement, apparemment pour
» l'aſſujettir. La bonne intelligence s'eſt
» enſuite rétablie ; lorſque la louve a
» eu environ dix-huit mois, elle eſt
» devenue en chaleur, elle a été cou-
» verte, & il en eſt venu trois petits
» qui tiennent beaucoup moins du
» chien que les individus de la pre-
» mière production : entr'autres choſes,
» le poil eſt pareil à celui du louve-
» teau. Une choſe aſſez rare, c'eſt que
» cette louve étant pleine, & à un
» mois près de mettre bas, elle a ſouf-
» fert le mâle ; il l'a couverte en pré-
» ſence d'un des garçons de la ména-
» gerie qui eſt digne de foi. Il dit
» qu'ils ſont reſtés attachés un moment
» enſemble, mais beaucoup moins long-
» tems que ne reſtent nos chiens.....
» Je fais élever ſéparément deux de
» ces louveteaux, pour voir ſi l'on

» pourra en tirer quelque parti pour la
» chaſſe ; je les ferai mener de bonne
» heure en limier, parce que c'eſt de
» cette ſeule manière qu'on peut eſ-
» pérer d'eux quelque docilité. Je don-
» nerai le troiſième pour mari à la
» louve, afin que l'on voie quel degré
» d'influence conſervera ſur la troi-
» ſième génération, la race du grand-
» père qui étoit un chien. »

SECONDE SUITE DES CHIENS MÉTIS.

A ce premier exemple de la production très-certaine d'un chien avec une louve, nous pouvons en ajouter d'autres, mais dont les circonſtances ne nous ſont pas à beaucoup près ſi bien connues. On a vu en Champagne, dans l'année 1776, entre Vitry-le-françois & Châlons, dans une des terres de M. le Comte du Hamel, une portée de huit louveteaux, dont ſix étoient d'un poil roux bien décidé, le ſeptième d'un poil tout-à-fait noir, avec les pattes blanches, & le huitième de couleur fauve mêlée de gris. Ces louveteaux remarquables par leur couleur, n'ont pas quitté le bois où ils étoient nés, & ils ont été vus très-ſouvent par les habitans des villages d'Ablancourt & de la Chauſſée, voiſins de ce bois. On m'a aſſuré que

ces louveteaux provenoient de l'accouplement d'un chien avec une louve, parce que les louveteaux roux reſſembloient au point de s'y méprendre, à un chien du voiſinage; néanmoins, avec cette préſomption il faut encore ſuppoſer que le chien roux, père de ces métis, avoit eu pour père ou pour mère un individu noir. Les peaux de ces jeunes animaux m'ont été apportées au Jardin du Roi, & en conſultant un pelletier, il les a priſes, au premier coup-d'œil, pour des peaux de chien; mais, en les examinant de plus près, il a reconnu les deux ſortes de poils qui diſtinguent le loup & les autres animaux ſauvages des chiens domeſtiques. C'eſt à M. de Cernon que je dois la connoiſſance de ce fait, & c'eſt lui qui a eu la bonté de nous envoyer les peaux pour les examiner; il m'a fait l'honneur de m'écrire une lettre du 28 octobre 1776, dont voici l'extrait.

« Le jour fut pris au 4 novembre » pour donner la chaſſe à cette troupe » de petits loups..... On fit battre » le bois par des chiens courans ac-

» coutumés à donner sur le loup ;
» on ne les trouva point ce jour-là,
» quoiqu'ils eussent été vus deux
» jours auparavant, par M. d'Ablan-
» court, qui, à pied & sans armes,
» s'étoit amusé à les considérer assez
» long-tems à vingt toises de lui autour
» du bois, & avoit été surpris de les
» voir si peu sauvages. Je demandai,
» dit M. de Cernon, au pâtre d'Ablan-
» court qui se trouva là, s'il avoit vu
» ces loups ; il me répondit qu'il les
» voyoit tous les jours, qu'ils étoient
» privés comme des chiens, que même
» ils gardoient ses vaches & jouoient
» au milieu d'elles sans qu'elles en
» eussent la moindre peur : il ajouta
» qu'il y en avoit un tout noir, que
» tous les autres étoient roux, à l'ex-
» ception encore d'un autre qui étoit
» d'un gris cendré. . . . .

» Le 5 novembre, nous trouvâmes
» ces loups dans une remise de brous-
» sailles, située entre Mery & Cernon,
» & nous nous mîmes à leur poursuite ;
» & après les avoir suivis à pied une
» lieue & demie, nous fûmes obligés,

» la nuit venant, de les abandonner ;
» mais nous avions très-bien diſtin-
» gué les couleurs de ces jeunes ani-
» maux, & leur mère qui étoit avec
» eux.

» Le 7, nous fûmes informés que
» les loups avoient été vus à Jongy ;
» que le concierge de M. de Pange
» en avoit tué un, que le garde-chaſſe
» en avoit bleſſé un autre, & tiré ſur
» le noir de fort près, & paroiſſoit
» l'avoir manqué ; il les vit aller de-là
» à l'endroit où ils étoient nés. Les
» chaſſeurs ſe raſſemblèrent & allèrent,
» trois jours après, les y relancer. La
» mère louve fut vue la première, &
» tirée par mon fils ; n'étant pas reſtée
» à ſon coup, elle fut ſuivie de près
» par les chiens, & vue de preſque
» tous les chaſſeurs dans la plaine ;
» & ils n'y remarquèrent rien de dif-
» férent des louves ordinaires.....
» Enſuite on tua dans le bois un de
» ſes louveteaux qui étoit entièrement
» roux, avec le poil plus court & les
» oreilles plus longues que ne les ont
» les loups ; le bout des oreilles étoit

» un peu replié en-dedans, & quelque
» choſe dans l'enſemble plus approchant de la figure du mâtin alongé
» que de celle d'un loup. Un autre de
» ces louveteaux ayant été bleſſé à
» mort, il cria ſur le coup préciſément
» comme crie un chien qu'on vient
» de frapper. Le garde-chaſſe qui l'avoit
» tiré fut même effrayé de la couleur
» & du cri de ce louveteau, par la
» crainte qu'il avoit d'avoir tué un des
» chiens de la meutte qui étoit de
» même poil; mais en le pourſuivant
» il fut bientôt détrompé, & le reconnut pour être un louveteau;
» cependant il ne put pas le ſaiſir, car
» cet animal bleſſé ſe fourra dans un
» terrier où il a été perdu.

» Le garde-chaſſe de M. Loiſſon, qui
» a coutume de tendre des pièges,
» trouva, en les viſitant, un de ces
» louveteaux ſaiſi par la jambe, & il le
» prit pour un chien; quelques autres
» hommes qui étoient avec lui en jugèrent de même, en ſorte qu'après
» l'avoir tué, ils le laiſſèrent ſur la
» place, ne croyant pas que ce fût un

» louveteau, mais perſuadés que c'étoit » un chien..... Nous envoyâmes » chercher ce prétendu chien qu'ils » venoient de tuer, & nous recon- » nûmes que c'étoit un louveteau en- » tièrement ſemblable aux autres, à » l'exception que ſon poil étoit en » partie roux & en partie gris : la queue, » les oreilles, la mâchoire, le chignon » étoient bien décidément du loup.

» Enfin, quelques jours après on » trouva le reſte de cette troupe de » louveteaux dans un bois, à une lieue » de Châlons : on en tua un qui étoit » roux, & pareil à celui dont j'ai en- » voyé la peau au cabinet du Roi.

» Enfin, le 18 novembre 1776, » M. Loiſſon tua deux de ces louve- » taux à quelque diſtance de ſon châ- » teau, & ce ſont les deux dont j'ai » envoyé les peaux ; l'un étoit roux & » l'autre noir, le premier mâle & le » ſecond une femelle, qui étoit plus pe- » tite & couroit plus légèrement que le » mâle. »

D'après les faits qui viennent d'être expoſés, il y a quelqu'apparence que

ces louveteaux pouvoient provenir de l'union d'un chien avec la louve, puisqu'ils avoient tant de reſſemblance avec le chien, qu'un grand nombre de chaſſeurs les ont pris pour des chiens.

De ces huit louveteaux, il y en avoit ſix roux, qui, par cette couleur reſſembloient, dit-on, à un chien du voiſinage, & ils avoient les oreilles à demi-pendantes ; cela fonde la préſomption qu'ils pouvoient provenir de ce chien ; mais il y en avoit un ſeptième dont le poil étoit griſâtre & qui par conſéquent pouvoit provenir du loup. Le huitième, qui étoit noir, pouvoit auſſi provenir d'un loup ; car cette couleur noire n'eſt qu'une variété qui ſe trouve quelquefois dans l'eſpèce du loup, comme je l'ai dit, *article du loup noir* (*a*).

(*a*) Hiſtoire naturelle, *volume IX*, in-4.°, *pages* 362 & 363.

TROISIÈME EXEMPLE DU PRODUIT D'UN CHIEN ET D'UNE LOUVE.

Extrait d'une lettre de M. de Cerjal, à Lauſanne, au baron de Woellwarth, à Paris.

« Si vous voyez M. le comte de » Buffon, je vous prie de lui dire que » perſonne ne peut mieux que moi » atteſter la vérité d'une note de la » vingt-&-unième page de ſon hiſtoire » des animaux quadrupèdes, ayant moi- » même dreſſé deux petits provenus » d'un chien d'arrêt, & de la fille du » loup dont lord Pembroke avoit écrit » à M. Bourgelas; qu'avec beaucoup » de peine & de douceur je les avois » amenés à chaſſer & arrêter de com- » pagnie avec une trentaine de chiens

„ d'arrêt ; qu'ils avoient du nez, mais
„ du reſte, toutes les mauvaiſes qua-
„ lités du loup ; qu'il a fallu beau-
„ coup de tems pour leur apprendre
„ à rapporter, & qu'étant grondés le
„ moins du monde, ils ſe retiroient
„ derrière mon cheval & ne chaſſoient
„ plus de quelques heures ; & que
„ n'étant que très-médiocrement bons,
„ je ne les ai gardés qu'en faveur de
„ leur naiſſance peu commune, & les
„ ai enſuite rendus à lord Pembroke. „

QUATRIÈME EXEMPLE DU PRODUIT D'UN CHIEN ET D'UNE LOUVE.

« Il a été attaqué, le 11 août 1784, » dans les bois de Sillegny, à trois » lieues de Metz, un jeune loup mâle » qui a été pris en plaine après une » heure de chaſſe, par l'équipage de la » louveterie. Le pelage de ce loup n'eſt » pas ſemblable à celui des loups ordi- » naires, il eſt plus rouge & approche » de celui du chien : ſa queue eſt con- » forme à celle du loup ; ſes oreilles » au lieu d'être droites, ſont tom- » bantes depuis le milieu de l'oreille » juſqu'aux extrémités ; ſes yeux ſont » plus grands que ceux des loups ordi- » naires, dont il paroît différer auſſi » par le regard ; l'extrémité de ſes pieds » de derrière près des ongles eſt blanche, » & en tout cet animal paroît tenir au-

» tant

» tant du chien que du loup, ce qui
» feroit préſumer qu'il a été engendré
» par une louve couverte par un chien.
» On a empêché les chiens de l'étran-
» gler, & M. le comte d'Hauſſonville,
» grand-louvetier de France, le fait
» élever pour l'envoyer à la ménagerie.
» On a déjà obſervé qu'il lappe de la
» même manière que les chiens. »

CINQUIÈME EXEMPLE DU PRODUIT D'UNE LOUVE AVEC UN CHIEN.

» En 1774, parut une louve en baſſe » Normandie, qui ſe retiroit dans le » bois de Mont-Caſtre, proche le » château de Laune & le bourg de » la Haye-Dupuis.

» Cette louve ayant pris pluſieurs » beſtiaux dans les landes & marais des » environs, les habitans du canton lui » donnèrent la chaſſe, firent des bat- » tues à différentes repriſes, mais tou- » jours envain : l'animal fin & ſubtil » ſut s'eſquiver; ils parvinrent ſeulement » à l'expulſer du pays, après qu'il y eut » ſéjourné près d'un an.

» Mais ce qui étonna beaucoup dans » les battues que l'on fit, fut de voir » pluſieurs fois avec cette louve un » chien de l'eſpèce du levrier, qui

» s'étoit joint à elle & qui appartenoit
» au ſeigneur de la paroiſſe de Mobec,
» voiſine de la forêt de Mont-Caſtre.

» On ſut que cette louve étant ſans
» doute en chaleur, venoit la nuit dans
» les environs de la maiſon du ſeigneur
» de Mobec, faire des hurlemens pour
» attirer à elle le chien qui en effet
» alloit la joindre; ce qui fit faire des
» repréſentations au ſeigneur de Mobec
» pour ſe défaire de ſon chien qu'en
» effet il fit tuer.

» Mais la louve étoit pleine, elle mit
» bas ſes petits peu de tems après; les
» habitans en trouvèrent cinq; on en
» apporta deux au château de Laune;
» le curé d'Angoville en éleva pendant
» quelque tems un qui paroiſſoit tenir
» du loup & du chien; mais il devint ſi
» méchant & ſi funeſte à la baſſe-cour,
» qu'on fut obligé de le faire tuer.

» Le levrier tué, les petits louve-
» teaux pris, la louve ne reparut plus
» dans le pays.

» Il eſt certain qu'elle étoit pleine
» du chien, puiſqu'on les avoit vus
» pluſieurs fois enſemble, qu'il n'y avoit

» pas de loup dans le canton, & qu'elle » mit bas ſes petits environ trois mois » après qu'on ſe fut aperçu de leur » union & des hurlemens qu'elle faiſoit » pour attirer à elle le chien.

» Tout cela s'eſt paſſé depuis l'été de » 1774 juſqu'à l'été de 1775, & eſt à » la connoiſſance de tous les habitans » du canton.

» On a vu chez M. le comte de Caſ- » telmore un petit chien, âgé d'environ » un an & d'une aſſez jolie forme, que » l'on aſſuroit provenir d'une petite » chienne & d'un renard. » *Extrait d'une lettre écrite de Paris, le 12 juin 1779.*

Tous ces faits confirment ce que les Anciens avoient avant nous obſervé ou ſoupçonné; car pluſieurs d'eux ont écrit que les chiens pouvoient s'accoupler & produire avec les loups & les renards.

NOUVELLE ADDITION

A L'ARTICLE DU RENARD.

On pourroit croire que l'eſpèce du renard dont nous avons indiqué pluſieurs variétés, ſe ſeroit répandue d'un pôle à l'autre, car les voyageurs ont indiqué des animaux ſous ce nom au Spitzberg & à la terre de Feu, ainſi qu'aux îles Malouines. Le capitaine Phipps rapporte qu'on trouve des renards ſur la grande terre de Spitzberg & dans les îles adjacentes; qu'à la vérité il n'y en a pas une grande quantité, & qu'indépendamment de la couleur qui eſt blanche, ils diffèrent encore de notre renard, en ce qu'ils ont les oreilles beaucoup plus arrondies, & qu'ils ont très-peu d'odeur : il ajoute avoir mangé de la chair de ces animaux & l'avoir trouvé bonne (*a*).

(*a*) Voyage du Capitaine Phipps, *page* 188.

M. de Bougainville nous apprend qu'il n'a trouvé qu'une ſeule eſpèce de quadrupèdes dans les îles Malouines ou Falkland, & que cette eſpèce tient à celle du loup & du renard. Cet animal ſe creuſe un terrier ; ſa queue eſt plus longue & plus fournie de poils que celle du loup ; il habite dans les dunes ſur les bords de la mer ; il ſuit les oiſeaux très-nombreux dans ces îles ; il ſe fait des routes avec intelligence, toujours par le plus court chemin d'une baie à l'autre ; il eſt de la taille d'un chien ordinaire dont il a auſſi l'aboiement, mais foible ; il détruit beaucoup d'œufs & de jeunes oiſeaux (*b*). Ces indications ne ſeroient pas ſuffiſantes pour décider ſi les animaux du nord de notre continent ſont les mêmes que ceux de l'Amérique auſtrale & des îles Falkland : mais ayant reçu deux individus de ces animaux des îles Falkland, & les ayant ſoigneuſement comparés avec les renards de l'Europe, nous avons reconnu qu'ils

(*b*) Voyage autour du monde, *tome I*, in-8.°, *page* 113.

étoient absolument de la même espèce. Il en est de même du renard blanc dont nous donnons ici la figure (*planche* LI), & qui probablement est de la même race que les renards blancs du Spitzberg, dont le capitaine Phipps a parlé.

La peau de cet animal nous a été montrée par M. la Villemarais de la Rochelle, auquel je dois aussi des observations au sujet des genettes de France, & qui nous a dit qu'elle venoit du Nord.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Sa longueur du bout du museau à l'origine de la queue étoit de.....	1	10	6
La hauteur du train de devant..	1	"	9
Celle du train de derrière.....	1	1	4

Il diffère un peu de nos renards des pays tempérés, par la grandeur du poil qui est très-long sur le corps, de même qu'aux jambes & aux cuisses. Il a les oreilles plus petites; la distance de l'œil à l'oreille est très-grande; le bout du nez & les naseaux sont rougeâtres.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Les longs poils qui diſtinguent cet animal des autres renards, ont de longueur ſur le dos.....	//	2	//
Aux flancs, ſur le ventre & aux cuiſſes.....	//	2	9

Il ſe trouve au-deſſous de ces poils qui ſont longs & fermes, un duvet ou feutre très-doux & fort touffu d'un blanc jaunâtre.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Les poils des mouſtaches qui ſont blancs, ont de longueur.....	//	1	10
La queue a de longueur.....	1	2	8
Le tronçon.....	1	//	8

Cette queue eſt épaiſſe & garnie de poils dans toute ſa longueur.

Les ongles des pieds ſont preſque égaux entr'eux; ils ſont blancs & crochus.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Le plus grand du pied de devant a.....	//	//	7
Celui de derrière.....	//	//	6
Largeur à la baſe.....	//	//	3
Epaiſſeur.....	//	//	1

Fin du Tome XII.

C.

. Lignes,

N

9

poils
vet ou
blanc

s. Lignes,

10
8
8

nie de

resque
& cro-

ces, Lignes,
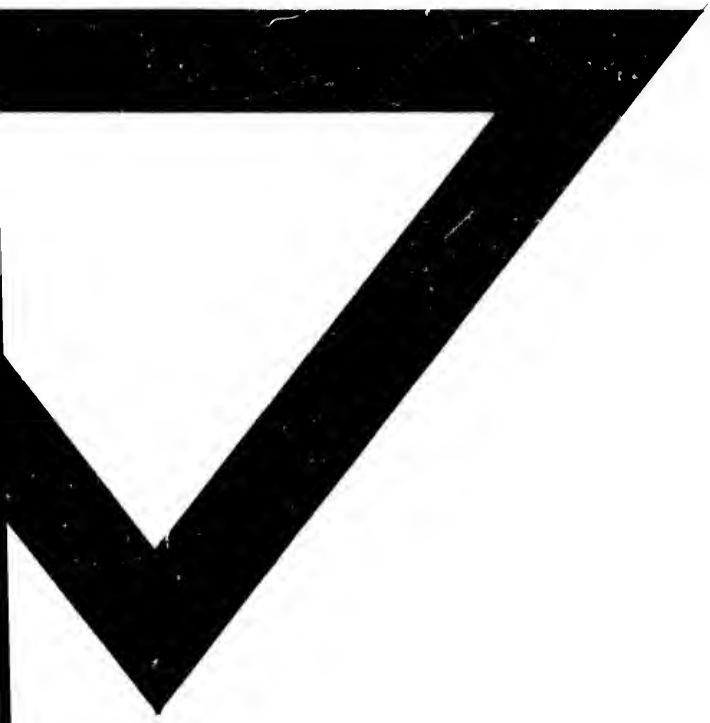
N 7
N 6
N 3
N 1